Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 112 (2009)

Artikel: Rituels funéraires chez les sédunes : les nécropoles du second âge du fer en Valais central (IVe - Ier siècle av. J.-C.)

Autor: Curdy, Philippe / Mariéthoz, François / Pernet, Lionel

Kapitel: II: La nécropole de Sous-le-Scex à Sion

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-836058

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chapitre II
La nécropole de Sous-le-Scex à Sion

Historique des recherches

Ce chapitre traite de l'ensemble des tombes du Second âge du Fer découvertes à l'emplacement de l'église funéraire du haut Moyen Age dans le quartier de Sous-le-Scex, au centre de la ville de Sion. Suite à la découverte des premiers vestiges au printemps 1984, les opérations de dégagement et d'étude de l'édifice médiéval ont été menées par le bureau Lehner. Les premières tombes ont été dégagées au coup par coup par les médiévistes, certaines apparaissant sous les fondations de l'édifice, d'autres dans des sondages exploratoires ; plusieurs sépultures ainsi entrevues ont été complètement dégagées et analysées, d'autres partiellement ou simplement laissées en place après un premier décapage. Ce n'est qu'en 1994 qu'un programme de fouilles orienté sur l'analyse des sépultures du Second âge du Fer a été mis sur pied. Les travaux se sont concentrés à l'intérieur de l'emprise de l'église (nef) en

Fig. 12 — Vue générale des fouilles de Sous-le-Scex en 1989.

1994 et sur les abords, à l'est des absides, en 1995 et 1997; dans les mois qui précédèrent la construction du bâtiment projeté au sud-est des ruines de l'église, deux dernières interventions ont mis au jour six sépultures, au printemps / été 2000 et en mars 2001. Au total, 28 tombes ont été intégralement fouillées et documentées; mais la surface analysée n'englobe de loin pas l'ensemble de la zone funéraire. Le chœur et les annexes, où des tombes médiévales ont été laissées en place en prévision d'une mise en valeur du gisement, n'ont pas fait l'objet d'investigations (fig. 13). On peut estimer que les travaux ont touché moins de la moitié du secteur funéraire protohistorique. De plus, avant même l'installation de l'église funéraire, soit à l'époque romaine ou même à la fin du Second âge du Fer, certaines tombes ont été perturbées, d'autres probablement totalement détruites. Plusieurs parures laténiennes, récoltées dans les horizons gallo-romains ou médiévaux, peuvent concerner du mobilier funéraire dispersé: bracelet de La Tène ancienne, bouterolle d'épée, fibules intactes, etc. Cependant, des niveaux d'habitat de La Tène finale ont été aussi dégagés et l'on ne peut sans autre attribuer toutes les pièces du Second âge du Fer récoltées hors contexte à des sépultures protohistoriques. A ce jour, la nécropole de Sous-le-Scex est la plus importante analysée en Valais central pour la période qui couvre La Tène moyenne et finale.

Chronologie des découvertes

En 1988 et 1989, le bureau Lehner, responsable depuis 1984 de l'étude archéologique de l'église, met partiellement au jour, à l'occasion du creusement de tranchées de contrôle dans la nef et au sud-est de l'église, treize tombes du Second âge du Fer (tombes 297, 422, 424, 426-427, 429-432, 436-439) [12]. Squelettes et fosses sont relevés au 1/20. Quelques coupes stratigraphiques du remplissage supérieur sont réalisées. La tombe 424 n'est fouillée que partiellement en raison de sa position sous le mur nord de l'église; à peine entrevues, les tombes 437, 439 et 528, non dégagées, sont laissées en place.

En 1990, lors du dégagement à la pelle mécanique des secteurs situés à 80 / 100 m à l'est de l'église funéraire, trois tombes sont observées [13]; leur orientation, tête au nord, et un remplissage de boulets («muret de pierre» dans le journal de fouilles) sur les bords des fosses font penser à des tombes La Tène. Aucun mobilier n'accompagnait les sépultures.

En 1991, une équipe du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève effectue, à la demande de H.-J. Lehner, un repérage et une délimitation des niveaux protohistoriques et romains entrevus à l'occasion des fouilles de l'église médiévale [14]. La zone étudiée couvre le narthex nord et une bande de terrain de 5 m de large environ à l'ouest de l'église. Le travail effectué – essentiellement une analyse stratigraphique complétée par la collecte de matériel – permet d'isoler 5 niveaux d'occupation, dont un daté de la fin du Second âge du Fer; les relations de ce dernier avec la nécropole ne sont cependant pas assurées [15]. Aucune sépulture de La Tène n'est observée dans ce secteur, ce qui permettrait de situer la limite occidentale de la nécropole au niveau du narthex de l'église funéraire. Un doute subsiste pourtant, car les travaux postérieurs ont montré que les sépultures, creusées dans les alluvions de la Sionne et remblayées par les mêmes sédiments, sont extrêmement difficiles à repérer en surface.

En 1992, le bureau Lehner observe une nouvelle tombe celtique au sud-est de l'église (tombe 528); un sondage rapide permet d'atteindre le niveau du squelette avant que la structure ne soit remblayée.

L'enlèvement du sol en mortier dans la nef et le dégagement des niveaux de tombes médiévales avait engendré un danger réel pour la conservation des tombes La Tène sous-jacentes: soumis depuis lors à de fortes variations de température et

12 Voir *Vallesia* XLV, 1990, p. 561; *ASSPA* 73, 1990, p. 236.

13 Cf. *Vallesia* XLVI, 1991, p. 232; *ASSPA* 74, 1991, p. 296.

14 Voir *Vallesia* XLVII, 1992, pp. 343-344.

15 Données extraites du rapport d'activité (Christiane Pugin, Christian Falquet et Vincent Dayer, «Intervention sur le chantier de Sion, Sous-le-Scex», Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, décembre 1991, non publié). Les fouilleurs ont distingués du haut en bas de la séquence: deux horizons romains – l'un du IIIe-IVe siècle, l'autre (habitat) du Ier siècle –, une couche d'habitat La Tène finale (trous de poteau et sablière), une couche protohistorique antérieure à La Tène finale, enfin un horizon de l'âge du Bronze final.

Fig. 13 — Sous-le-Scex. Plan général des sépultures La Tène. En grisé, extension des zones analysées de la nécropole protohistorique.

d'humidité, le mobilier, en particulier le mobilier en fer, risquait de se dégrader. En 1994, rendu attentif à ce danger, l'archéologue cantonal décide de faire entreprendre des investigations à l'intérieur de la nef de l'église (fig. 13) [16]. Quelques lambeaux des niveaux de l'âge du Bronze final sont identifiés; en revanche, les horizons du Second âge du Fer paraissent totalement arasés. Un nettoyage systématique de la surface des alluvions de la rivière révèle la présence de cinq nouvelles tombes (tombes 533, 535-538); les trois tombes entrevues par le bureau Lehner en 1989 sont fouillées intégralement (tombes 424, 437 et 439) [17].

En 1995, les recherches se poursuivent à l'est du chœur et trois tombes supplémentaires sont dégagées (tombes 539, 540 et 542); la tombe 528, observée en 1992, est également fouillée; par la même occasion, plusieurs niveaux protohistoriques sont mis en évidence [18]. Les quatre tombes ont leur niveau de creusement encore conservé, ce qui permet de prouver une interconnexion entre la nécropole de la fin du Second âge du Fer et une couche d'occupation de La Tène. En décembre 1997, le décapage de la zone nord-est de l'église et le creusement de deux tranchées stratigraphiques à l'aval, n'apportent rien de nouveau; par contre, des niveaux du Premier âge du Fer et de la fin de l'âge du Bronze sont repérés et fouillés [19].

De mars à juillet 2000, le bureau TERA S.à r.l. entreprend une ultime intervention en aval du site, dans un secteur menacé par la construction d'un immeuble. Dans un premier temps, les restrictions budgétaires obligent à laisser de côté la problématique protohistorique (nécropole La Tène et habitat protohistorique) pour se concentrer sur les horizons liés à l'église funéraire médiévale. Le dégagement des couches supérieures à la machine, sous contrôle archéologique, s'arrête au niveau correspondant à la base de l'emprise du bâtiment projeté, soit à quelques centimètres

16 Fouilles menées par le bureau ARIA S.A., sous la direction de Vincent Dayer et Sébastien Favre avec la collaboration de François Mariéthoz, Giorgio Nogara, Bruno Joly, Flamur Dalloshi et Sergei Sviridor.

17 *Vallesia* L, 1995, pp. 401-403; *ASSPA* 78, 1995, p. 209.

18 Travaux de terrain réalisés par ARIA S.A., sous la direction de Vincent Dayer et Sébastien Favre, avec la collaboration de Frédéric Bühler, Gaëlle Baudais, Jean-François Breuiller, Laurence Martin et Flamur Dalloshi. *Vallesia* LI, 1996, pp. 344-348; *ASSPA* 79, 1996, p. 245. Les niveaux d'occupation protohistoriques concernent un horizon La Tène (La Tène finale au sens large), riche en céramiques, sans traces d'habitat certaines, mais auquel se rattachent à différents niveaux les quatre nouvelles tombes La Tène; un niveau d'habitat du Premier âge du Fer et un horizon sous-jacent, du Bronze final ou du début du Premier âge du Fer.

19 Travaux de terrain réalisés par le bureau ARIA S.A., sous

au-dessus du sommet des alluvions. Mais en juin, un nettoyage complémentaire de la zone met au jour des fosses du Premier âge du Fer et cinq nouvelles tombes (tombes 546, 547, 548a, 548b et 549) qui sont rapidement fouillées[20].

Dernière intervention sur le terrain, l'enlèvement d'une banquette de terre contre l'ancien bâtiment des « Falaises », en mars 2001, dévoile une nouvelle tombe (tombe 551)[21]. En résumé, les fouilles ont révélé la présence d'une nécropole de 28 tombes au minimum (fig. 13), un chiffre qui dépasse largement tous les autres groupes de tombes de cette période connues antérieurement ou fouillées plus récemment en ville de Sion – soit sur l'emprise du cône d'alluvions de la Sionne au centre de l'agglomération moderne.

Corpus des sépultures

Avant-propos

La numérotation des tombes établie lors de la fouille de l'église funéraire par H.-J. Lehner a été conservée et poursuivie. Le corpus décrit les tombes selon le numéro d'ordre utilisé sur la fouille, indépendamment de la datation des sépultures. Chaque tombe fait l'objet d'une description de l'aménagement funéraire, de la position, des interprétations taphonomiques et des caractéristiques anthropologiques du squelette; suit la description du mobilier accompagnant le défunt, la description des restes de textile oxydé observés et, en conclusion, la date proposée de l'inhumation.

la direction de Vincent Dayer avec la collaboration de Flamur Dalloshi, Eric Roulier, Jean-Pierre Lugon. *Vallesia* LIII, 1998, pp. 486-487.

20 Fouilles menées par le bureau ARIA S.A., sous la direction de François Mariéthoz avec la collaboration de Flamur Dalloshi, Urs Mischler, Marc Haller, Séverine Marchi, Carine Wagner, Vincent Dayer. *Vallesia* LVI, 2001, pp. 638-641; *ASSPA* 84, 2001, p. 225.

21 Fouilles menées par François Mariéthoz. *ASSPA* 85, 2002, p. 303.

Fig. 14 — Sous-le-Scex. Tombe 549 en cours de dégagement.

Tombe 297
(fig. 15)

Fouilles : Lehner 09.06.1988
Homme adulte (40-60 ans) ; taille : 177 cm
Datation : indéterminée

Architecture
La tombe rectangulaire est orientée N-NE / S-SO (39° E) et conservée sur une hauteur maximum de 0,6 m. La partie amont de la fosse a disparu lors de la construction de l'église. Dans la partie médiane, une tombe médiévale (tombe 267), creusée transversalement à celle-ci, a atteint le niveau des os. L'implantation de la tombe 297 a en grande partie détruit une sépulture antérieure, datée également du Second âge du Fer au vu de son orientation (tombe 535, voir p. 49).
L'aspect incurvé du fond de la tombe et la position des pierres d'entourage conservées, qui épousent la forme d'une surface courbe, sont les indices probables de la présence d'un cercueil vraisemblablement creusé dans un tronc.

Position d'inhumation
Les perturbations induites par le creusement de la sépulture médiévale et les mouvements des os dus à la décomposition du corps en espace vide nous laissent des informations contradictoires sur la position du défunt lors de l'inhumation. Le crâne, en connexion lâche avec la mandibule, indique une position de la tête posée sur le côté gauche. Les tibias et fibulas, apparaissant en face médiale pour le membre droit et en face postérieure pour le membre gauche, correspondent plutôt à un corps déposé en décubitus dorso-latéral droit, avec une chute du membre gauche lors de la décomposition. Les os des pieds, entièrement disjoints, n'apportent pas de précisions. La position relative des fémurs et des tibias / fibulas montrent que le sujet avait les membres inférieurs légèrement fléchis et les pieds en appui contre le fond du cercueil. Le retournement complet de la clavicule gauche, épiphyse sternale au NE, et les nombreuses perturbations au niveau de la cage thoracique et du bassin confirment que le creusement de la fosse de la tombe médiévale a atteint le squelette.

Anthropologie
L'individu est robuste, avec des insertions musculaires bien marquées, de sexe masculin, âgé d'une cinquantaine d'années environ (50 ± 10) et d'une taille de 177 cm. Son squelette est bien conservé, sauf la face et les épiphyses des os des membres supérieurs et du membre inférieur droit. Les indices calculés correspondent à un sujet mésocrâne, mésorhinien, hypsiconque, hyperplatymère et mésocnémique[22].

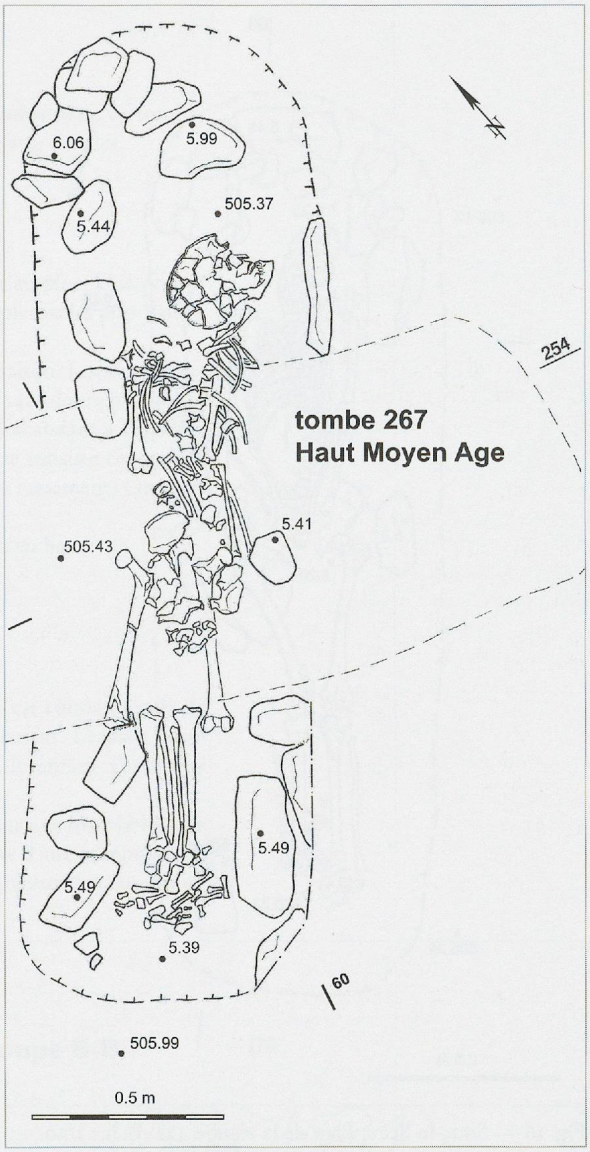

Fig. 15 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 297. Ech. : 1/20.

Anomalies anthropologiques
Les quatrième et cinquième vertèbres lombaires sont atteintes d'arthrose intercorporéale et présentent des ostéophytes marginaux d'origine hyperostosique. La deuxième prémolaire et la troisième molaire supérieures droites sont cariées en face occlusale avec formation d'un abcès apical pour la molaire.

Mobilier et attribution chronologique
La tombe ne comportait aucun matériel. Sa datation repose sur les similitudes d'orientation et de structure avec les autres tombes de La Tène. L'absence d'oxydation sur les os aux emplacements habituels (épaules et bassin) semble démontrer que le défunt a été inhumé sans mobilier.

22 Méthodes d'estimation (GPL) du sexe : AN, crâne et fémur, 7 critères ; estimation de l'âge au décès : MA et AN, crâne et fémur. Pour la nomenclature, voir plus haut pp. 18-19.

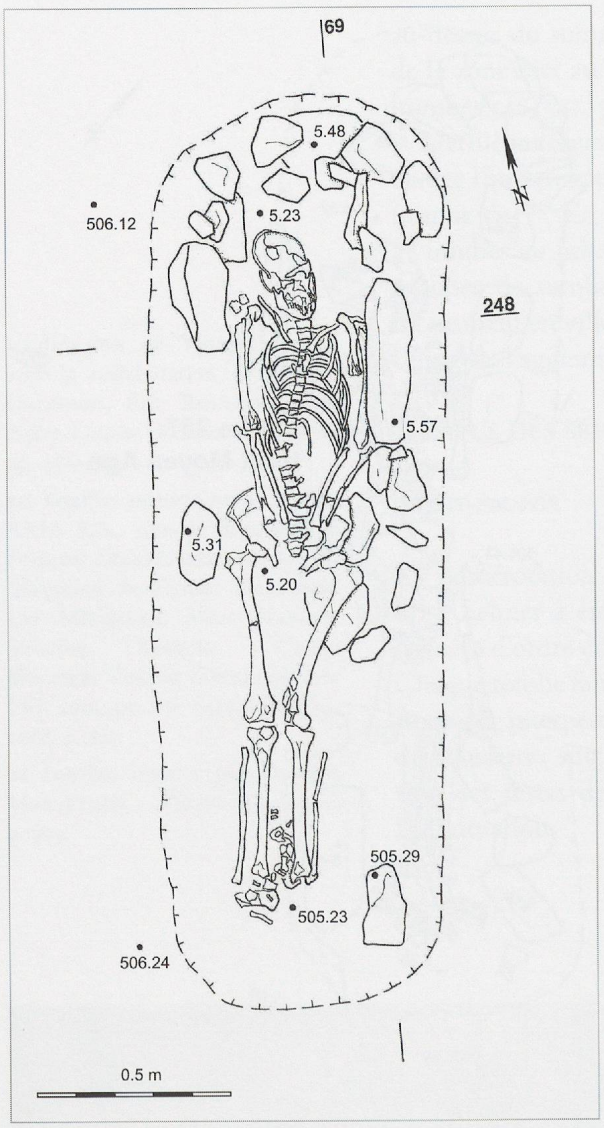

Fig. 16 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 422. Ech. : 1/20.

Tombe 422

(fig. 16-17)

Fouilles : Lehner, septembre 1989
Homme jeune (15-19 ans) ; taille : 175 cm
Datation : indéterminée

Architecture

La tombe est orientée N-NE / S-SO (16° E) et conservée sur une hauteur maximum de 1 m. L'aspect rectiligne des pierres de calage latérales et les forts phénomènes de tassement médians observés dans la coupe transversale constituent les indices presque indiscutables de la présence d'un monoxyle comme le démontre aussi l'étude anthropologique (cf. ci-dessous).

Position d'inhumation

Le mort repose sur le dos, les bras le long du corps légèrement fléchis avec les mains en avant du pubis, les membres inférieurs allongés jointifs. La position des os des pieds, en grande partie basculés entre les chevilles, indique qu'ils se sont décomposés en espace libre. L'apparition des os latéraux du squelette en face latéro-antérieure ou antéro-latérale (scapulas, humérus, radius, ulnas, coxaux, fémurs et tibias), leur surélévation par rapport au squelette axial et aux petits os ainsi que la position verticale des clavicules révèlent la présence d'un contenant à fond concave.

Anthropologie

L'individu est robuste avec des insertions musculaires bien marquées, de sexe masculin, âgé de 17 ans environ (17 ± 2) et d'une taille de 174,6 cm. Le squelette est bien conservé, sauf le crâne, très fragmenté et sans remontage possible, ainsi que les humérus, très érodés. Les indices calculables correspondent à un sujet platymère et eurycnémique[23].

Anomalies anthropologiques

Malgré son jeune âge, le sujet présente sur la face inférieure de la quatrième lombaire des traces d'arthrose intercorporéale (discarthrose).

Mobilier et attribution chronologique

La tombe ne comportait aucun matériel, sa datation repose sur les similitudes d'orientation et de structure avec les autres tombes La Tène du site.

Fig. 17 — Sous-le-Scex. Vue de la tombe 422.

23 Méthodes d'estimations (GPL) de l'âge : BW, synostose des os longs, et du sexe : AN, coxaux et fémurs.

Tombe 424
(fig. 18-20, pl. 1)

Fouilles: Lehner, juin 1989 (sondage au niveau des jambes) et ARIA S.A., novembre 1994. La tombe, en travers de laquelle a été bâti le mur nord de la nef, a été fouillée en sape, sous ce dernier.
Enfant âgé de 7 ans environ (6-8 ans); taille calculée: ~ 125 cm
Datation: LT C2

Architecture
La tombe est orientée N-NE/S-SO (31° E) et conservée sur 0,55 m de hauteur au plus. Une preuve indirecte de la disparition du sommet de la fosse est donnée par le fait que les pierres les plus hautes de la sépulture sont prises dans les fondations du mur médiéval.
Les données de la fouille permettent d'avoir une bonne idée du mode d'inhumation. Le corps reposait dans un tronc d'arbre évidé de 1,4 m de long par 0,4 m de large, à couvercle sans doute plat, selon les traces visibles en coupe et le type de colmatage de la fosse. Le sédiment encaissant a conservé l'empreinte du cercueil dont la forme générale nous est ainsi connue. Un doute subsiste cependant quant à sa hauteur, faute de pouvoir estimer l'importance des phénomènes de tassement. On peut avancer le chiffre de 0,3 à 0,35 m au maximum.
La coupe B-B de la tombe donne de précieuses indications. Elle montre de bas en haut:

- un limon stratifié de 0,15 m d'épaisseur enveloppant les restes de l'inhumé,
- un cailloutis de 3 à 4 cm d'épaisseur,
- un limon d'infiltration de 2 à 3 cm,
- un niveau de petites dalles horizontales.

On en déduit que, dans un premier temps, l'espace à l'intérieur du cercueil s'est colmaté; puis, le couvercle ayant disparu, le cailloutis qui le recouvrait a pris sa place par tassement. L'espace laissé vacant alors, sous les dallettes formant barrage, s'est colmaté à son tour. Il serait tentant d'attribuer au couvercle l'épaisseur de ce niveau.
Le cercueil, soigneusement doublé par une couronne de pierres, a été déposé dans une fosse oblongue de plus grandes dimensions (1,75 x 0,7 m). Cet entourage, comme dans nombre d'autres sépultures, débordait nettement en hauteur le contenant de façon à enserrer les premiers niveaux de couverture.

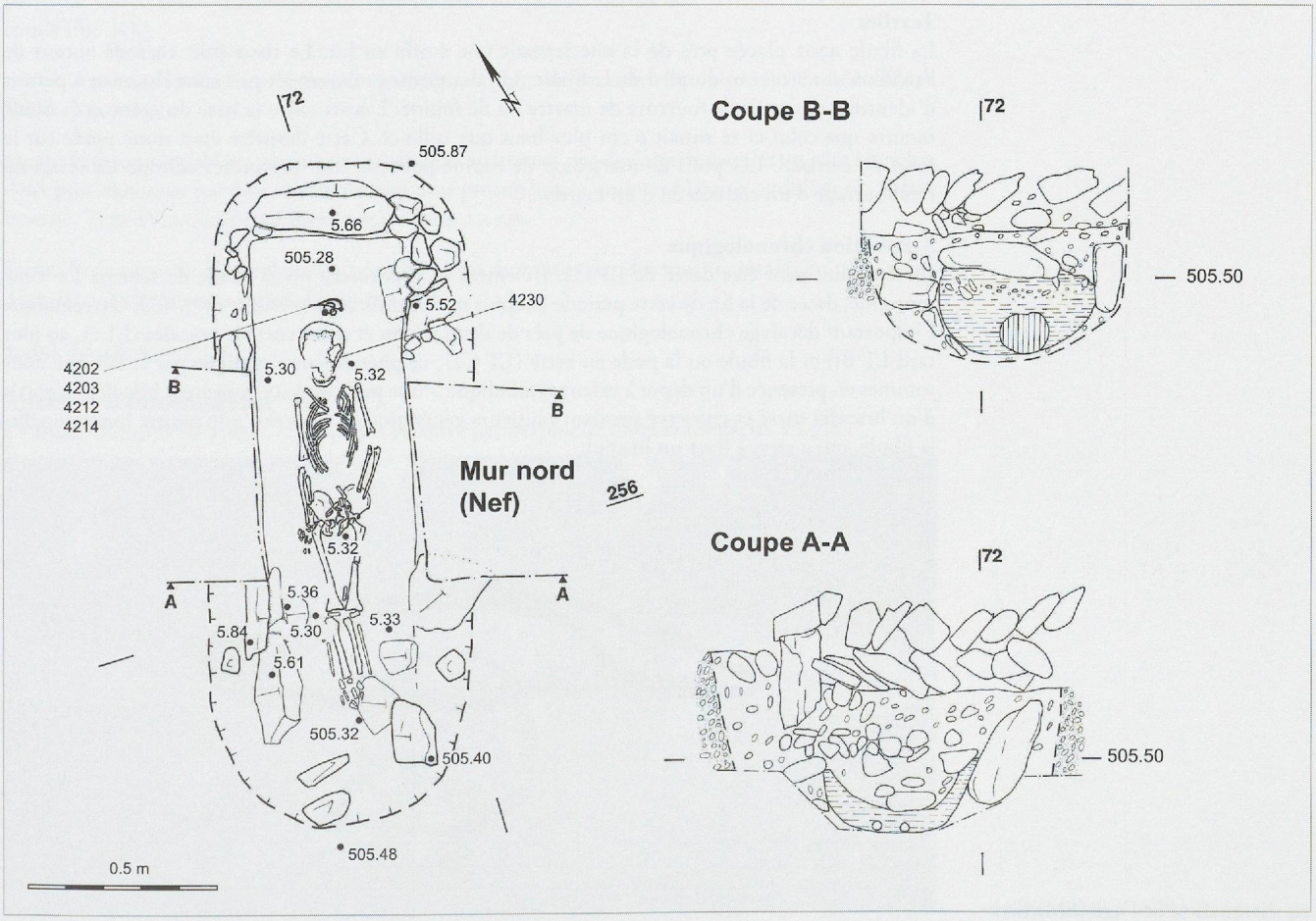

Fig. 18 — Sous-le-Scex. Plan et coupes de la tombe 424. Ech.: 1/20.

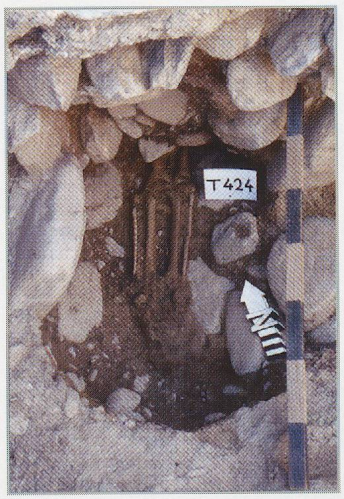

Fig. 19 — Sous-le-Scex. Tombe 424. Dégagement partiel de la sépulture sous le mur de la nef de l'édifice du haut Moyen Age.

On a procédé ensuite au comblement supérieur, en déposant un niveau de pierres sur un premier lit de gravier puis en rebouchant avec les déblais du creusement de la fosse.

Position d'inhumation
Le corps était déposé en décubitus dorsal, les bras le long du corps, l'avant-bras droit allongé, l'avant-bras gauche fléchi avec la main reposant en avant du pubis, les membres inférieurs allongés. Les disjonctions au niveau des genoux et de la main droite attestent la décomposition dans un espace vide. L'altitude de base des ossements confirme la forme cylindrique du fond du cercueil.

Anthropologie
Le crâne de cet enfant, âgé de 7 ans environ (7 ± 2), est très fragmenté et les épiphyses des os longs sont érodées[24].

Mobilier (pl. 1, Tombe 424)
Dans l'espace du contenant au nord du crâne a été prélevée sur le fond de la tombe une grande fibule en fer (4202), dans l'ardillon de laquelle étaient enfilés deux fragments repliés d'un bracelet en bronze à nodosités (4203 et 4214) et une perle de verre (4212). Sous le crâne se trouvait un petit anneau simple de bronze (4230). La base du crâne se trouvait environ 6 cm plus haut que la fibule.

4202. Fibule en fer de schéma La Tène moyenne à pied court; pied fixé au sommet de l'arc par un bouton; ressort à 6 spires et corde externe. Textiles oxydés en traces (fils z/z, diam. fils 0,5 mm, 14 fils/cm, armure toile, lin) sur l'arc et le porte-ardillon (voir chap. IX). L. 12,5 cm.
Datation: LT C2.

4203 et 4214. Anneau en bronze à nodosités et fermoir à tenon; tige massive de section ovale, décorée de trois groupes de nodosités peu marquées. Diam. 6,2 cm.
Traces de poils de martre ou de fouine (voir chap. IX).
Datation: LT A/B.

4212. Perle cylindrique en verre jaune translucide. Diam. 2,6 cm.
Datation: LT C.

4230. Petit anneau ouvert en bronze (boucle d'oreille?); section circulaire. Diam. 1 cm.

Textiles
La fibule 4202 placée près de la tête fermait une étoffe en lin. Le tissu était corrodé autour de l'ardillon et au niveau du pied de la fibule. Un deuxième prélèvement pris sous l'anneau a permis d'identifier des poils de fourrure de martre ou de fouine. L'écart entre la base du crâne et la fibule montre que celui-ci se situait 6 cm plus haut que celle-ci. Cette dernière était donc posée sur le fond du cercueil. Les poils de martre ou de fouine peuvent être interprétés comme les restes du rembourrage d'un coussin ou d'un matelas.

Attribution chronologique
La sépulture peut être datée de LT C2. L'élément le plus récent est la fibule de schéma La Tène moyenne, datée de la fin de cette période (au plus tard le milieu du IIe siècle av. J.-C.). On remarque l'important décalage chronologique de près de deux siècles et demi entre le bracelet (LT A, au plus tard LT B1) et la fibule ou la perle en verre (LT C2); ce phénomène s'explique par le fait que nous sommes en présence d'un dépôt à valeur symbolique – une perle et deux anneaux « bricolés » à partir d'un bracelet cassé et conservé pendant plusieurs générations – associé à une parure fonctionnelle, la fibule, qui a servi à fixer un linceul.

Fig. 20 — Sous-le-Scex. Tombe 424. La fibule 4202 et les pendeloques dans leur position originale.

24 Estimation de l'âge (FM) dentaire: UB.

Tombe 426
(fig. 21-22, pl. 1)

Fouilles : Lehner, septembre 1989
Femme probable, adulte au sens large (18-80 ans)
Datation : LT C2

Architecture
La tombe est orientée N-NE / S-SO (31° E) ; très perturbée, elle recoupe à l'ouest la tombe 437 ; elle est elle-même partiellement détruite à l'est et au nord par les tombes 436 et 438 (voir plus bas fig. 36). La hauteur de fosse conservée atteint 0,46 m au plus.
Du côté ouest de la fosse, quelques grosses pierres encore en place forment un alignement du côté interne de la sépulture. Elles faisaient sans aucun doute partie de l'entourage d'un contenant en bois.

Position d'inhumation
Les restes osseux en place sont ceux d'une personne étendue sur le dos, le membre supérieur gauche allongé, le membre supérieur droit légèrement fléchi avec la main en avant de l'aine, les membres inférieurs allongés. La position des vestiges osseux conservés ne permet pas de préciser la forme du contenant ni même d'en confirmer la présence.

Anthropologie
L'individu est gracile à moyen avec des insertions musculaires légèrement marquées, de sexe très probablement féminin, adulte sans précision possible et de taille indéfinie[25]. Le squelette est très mal conservé, le crâne a été détruit par la fosse de la tombe 438 et les pieds par le creusement d'une tranchée. Le sujet est platymère et eurycnémique.

Mobilier (pl. 1, Tombe 426)
Un anneau huméral de bronze (2201a), sur lequel étaient enfilées trois perles de verre (2201b-d), entourait le bras gauche, un peu au-dessus du coude (fig. 22).

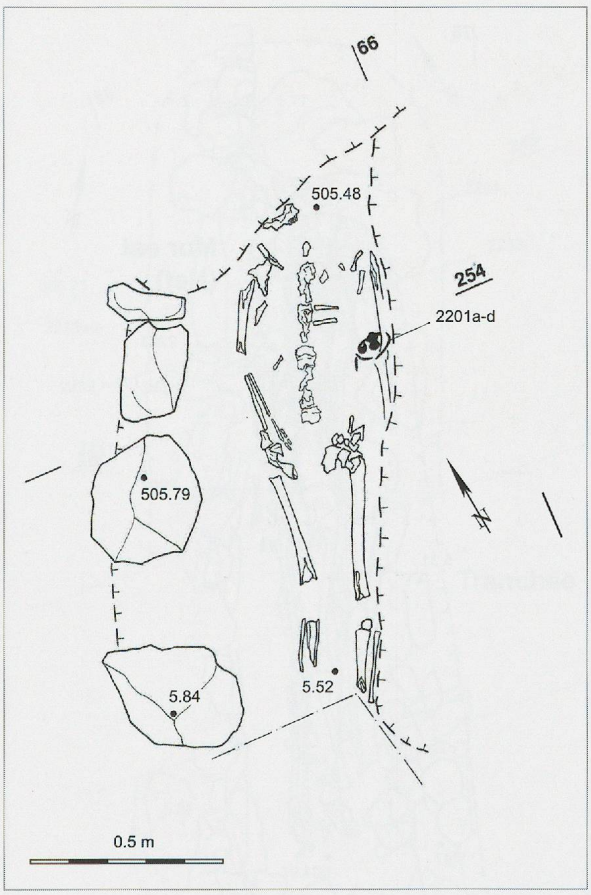

Fig. 21 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 426. Ech. : 1/20.

2201a. Anneau huméral en bronze à deux spires ; jonc de section circulaire ; extrémités effilées. Diam. 7,5 cm.

2201b. Perle en verre bleu cobalt à protubérances marquées par des motifs spiralés en pâte blanche ; deux protubérances par paire alternant avec une protubérance unique ; fil jaune ondulant sur la face externe. Type IV.2.1 de Zepezauer (1989). Diam. 2,5 cm.

2201c. Perle en verre bleu cobalt à 4 protubérances marquées par des motifs spiralés en pâte jaune. Type III.2 de Zepezauer (1989). Diam. 3,2 cm.

2201d. *Id.* Diam. 3,5 cm.

Attribution chronologique
L'anneau huméral en bronze et les perles en verre permettent de dater la tombe de LT C2.

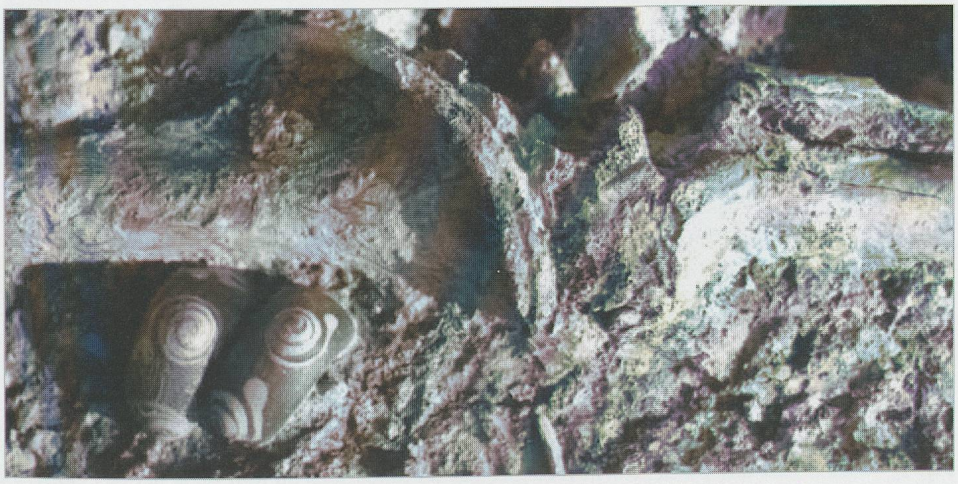
Fig. 22 — Sous-le-Scex. Détail de la tombe 426. Anneau huméral en bronze et perles en verre.

25 Estimation (GPL) du sexe selon la gracilité.

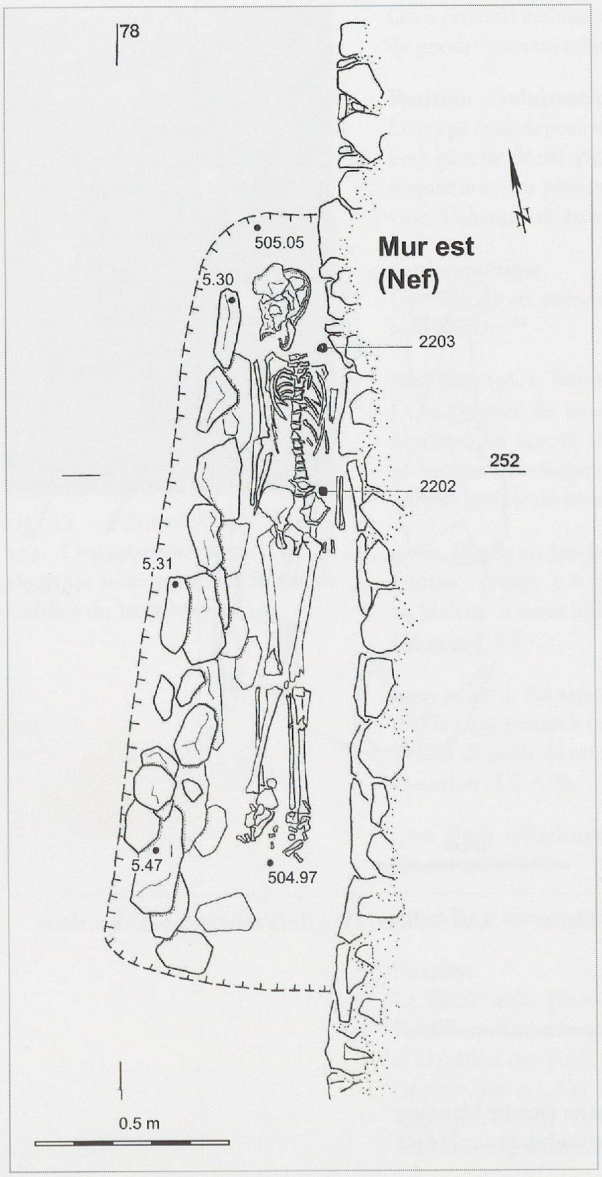

Fig. 23 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 427. Ech. : 1/20.

Tombe 427

(fig. 23-25, pl. 1)

Fouilles : Lehner, septembre 1989
Enfant de 12 à 13 ans environ (10-14 ans)
Datation : LT C2, éventuellement début LT D1

Architecture
La tombe est orientée N-NE / S-SO (19° E) et conservée sur une hauteur maximum de 0,5 m ; le côté est a été détruit par l'implantation des fondations du mur est de la nef de l'église.
Les pierres demeurées dans la partie ouest de la fosse constituent incontestablement le blocage latéral soigné d'un cercueil.

Position d'inhumation
Le mort repose sur le dos, les membres supérieurs et inférieurs étendus dans l'axe du corps. La chute de la mandibule et les disjonctions au niveau des jambes et des pieds confirment la présence d'un cercueil. Le déplacement de certains ossements (fémurs, scapulas, etc.) vers l'axe central de la tombe est un indice d'un cercueil à fond concave.

Anthropologie
L'âge au décès, 12 ± 2 ans, a été estimé selon la méthode de AB sur la taille des os longs (GPL).

Mobilier (pl. 1, Tombe 427)
Une fibule en fer reposait sur l'épaule gauche (2203) et un anneau de ceinture (2202) a été retrouvé à la hauteur du bassin, posé sur l'ilion gauche.

2203. Fibule en fer de schéma La Tène moyenne ; pièce fragmentaire dont il manque une partie du pied ; pied fixé sur le sommet de l'arc par un bouton ; arc coudé de section circulaire ; ressort à 4 spires et corde externe. L. 4,2 cm.

2202. Anneau de ceinture en fer ; section circulaire. Diam. 3,1 cm.

Attribution chronologique
La fibule permet d'attribuer la tombe à LT C2, éventuellement au début de LT D1.

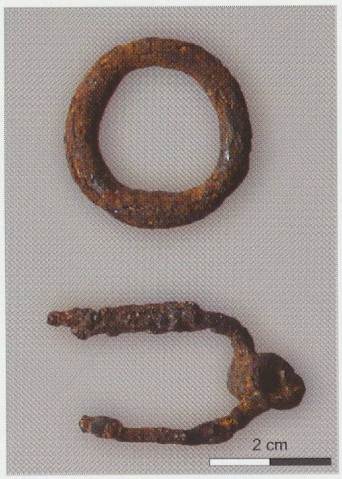

Fig. 24 — Sous-le-Scex. Tombe 427. Anneau (2202) et fibule (2203).

Fig. 25 — La tombe 427 partiellement recoupée par les fondations du mur de la nef de l'église paléochrétienne.

Tombe 429
(fig. 26, pl. 1)

Fouilles: Lehner, septembre 1989
Femme adulte jeune (17-25 ans)
Datation: LT C2

Architecture
La tombe est orientée N-NE/S-SO (30° E) et conservée sur 0,35 m au plus. Ici encore les pierres de blocage, notamment du côté ouest et à l'extrémité nord de la tombe, dessinent la forme d'un contenant de plan rectangulaire. L'aspect incurvé du fond de la sépulture permet de supposer qu'il s'agissait d'un tronc évidé.

Position d'inhumation
Le corps reposait sur le dos, face à l'ouest. Le membre supérieur droit est étendu, le gauche est fléchi avec la main en avant sur l'abdomen. Les membres inférieurs sont allongés. La position des fragments de crâne et la disjonction des os des pieds montrent que la décomposition du corps a eu lieu dans un espace vide. Le redressement des clavicules et des scapulas alors que les coudes s'écartent du corps et l'ouverture partielle du bassin sont les signes d'un contenant à fond concave.

Anthropologie
L'individu est gracile à moyen avec des insertions musculaires bien marquées sur les membres inférieurs, mais faibles sur les membres supérieurs, de sexe féminin, âgé de 20 ans environ (17 à 25) et dont la taille ne peut être calculée. Le crâne est très fragmenté et seules les diaphyses sont conservées. Les indices correspondent à un sujet platymère et eurycnémique[26].

Mobilier (pl. 1, Tombe 429)
Le mobilier se compose de trois fibules, d'une perle, d'une fusaïole et d'un anneau de ceinture: les trois fibules en fer ont été dégagées à la hauteur de la ceinture scapulaire (2234 et 2235a-b), les deux dernières croisées l'une sur l'autre, la perle de verre sur la poitrine (2233), la fusaïole de pierre verte à droite de l'abdomen (2232) et l'anneau de ceinture sur le bassin au niveau de la crête iliaque droite (2231).

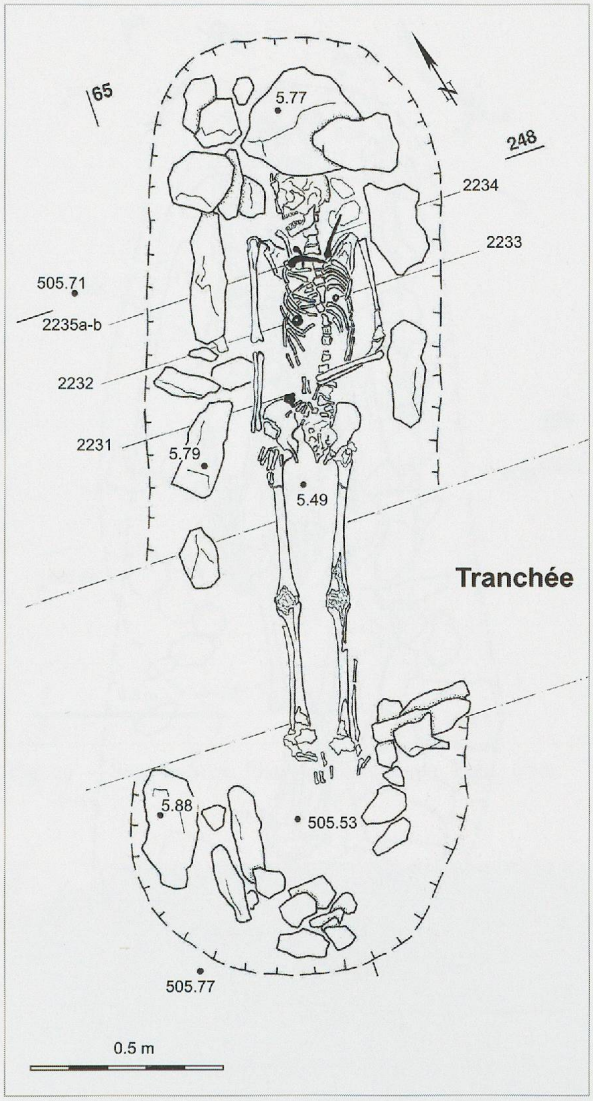

Fig. 26 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 429. Ech.: 1/20.

2235a. Petite fibule en fer de schéma La Tène moyenne; pied allongé, fixé au sommet de l'arc par un anneau en bronze; arc coudé de section ronde; ressort à 8 spires et corde externe. L. 5,2 cm.
Datation: LT C1-LT C2.

2235b. Grande fibule en fer de schéma La Tène moyenne; pied court fixé au sommet de l'arc par un bouton; arc coudé épaissi près du ressort; ressort à 4 spires et corde externe. L. 5 cm.
Datation: LT C2.

2234. Grande fibule en fer de schéma La Tène moyenne; pied court fixé au sommet de l'arc par un anneau ou un bouton; ressort à 4 spires et corde externe. L. 10 cm.
Datation: LT C2.

2231. Anneau en fer de section ronde; traces d'une lanière en cuir, d'environ 5 mm de large, passant autour de l'anneau. Diam. 2,8 cm.

2232. Fusaïole en pierre verte de section plano-convexe. Diam. 3,7 cm.

2233. Perle annulaire en verre translucide à filet interne jaune; section ronde. Diam. 2,3 cm.
Datation: LT C2-LT D.

Attribution chronologique
Sur la base des fibules en fer de schéma La Tène moyenne, la tombe est datée de LT C2.

26 Estimations (GPL) du sexe: AN, crâne, mandibule et fémur (7 critères) et de l'âge: BW, attrition dentaire, et AN, stade du fémur.

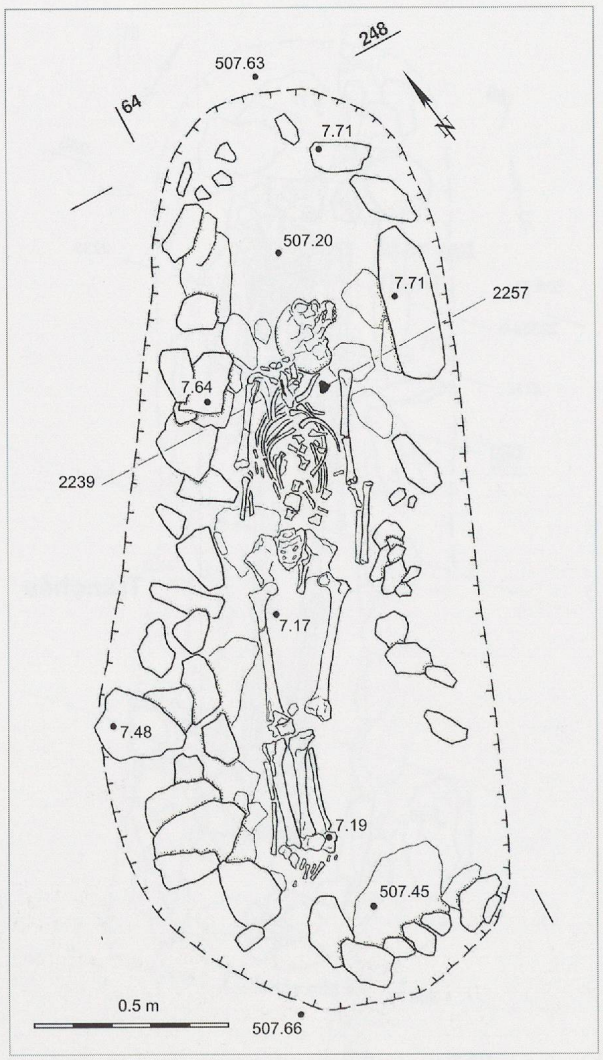

Fig. 27 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 430. Ech.: 1/20.

Fig. 28 — Sous-le-Scex. Tombe 430. Vue du crâne trépané et emplacement de l'opération.

Tombe 430

(fig. 27-28)

Fouilles: Lehner, septembre 1989
Femme adulte (23-45 ans), taille: 153 cm
Datation: LT D1b

Architecture

La tombe, orientée N-NE/S-SO (39° E), est conservée sur 0,45 m. Les nombreuses pierres d'entourage demeurées en place délimitent par effet de paroi la forme probable d'un contenant à fond arrondi, sans doute un tronc évidé.

Position d'inhumation

Le corps reposait sur le dos, membres supérieurs et inférieurs allongés dans l'axe du corps. La position du crâne, apparaissant en face latérale droite à latéro-inférieure, massif facial dirigé vers le NE, alors que la mandibule est restée entre les scapulas, traduit un basculement après décomposition d'un dispositif de soutien de la tête, un coussin probablement. La position surélevée des avant-bras par rapport au tronc et le mouvement de certains os en direction de l'axe central du corps confirment l'utilisation d'un tronc évidé en guise de cercueil.

Anthropologie

L'individu est gracile à moyen avec des insertions musculaires légèrement marquées, de sexe féminin, âgé d'environ 35 ans (34 ± 9) et d'une taille de 152,7 cm. Le squelette est bien conservé. Les indices correspondent à un sujet mésocrâne, chamaerhinien, mésène, mésoconque, platymère et eurycnémique[27].

Anomalies anthropologiques

Le crâne de ce sujet porte les traces indéniables d'une trépanation partiellement cicatrisée, confirmée par la présence d'un anneau dense circonscrivant la perforation en vue radiographique. Elle se situe sur le pariétal gauche, à proximité immédiate de l'occipital, à mi-distance entre l'astérion et le lambda (fig. 28). La perforation est térébrante, au contour arrondi de forme elliptique et a été pratiquée avec une incidence rasante. Les instruments utilisés ne peuvent être déterminés. La cicatrisation partielle confirme la survie du sujet longtemps après l'opération. Les dimensions extérieures de la trépanation atteignent 43 x 25 mm et la perforation reste visible sur une plage de 9 x 5 mm.
On relèvera également la sacralisation bilatérale de la cinquième vertèbre lombaire, complète à gauche et partielle à droite. Le rachis thoracique inférieur et lombaire présente des discarthroses avec des ostéophytes marginaux d'origine hyperostosique. Les premières molaires supérieures gauche et droite sont cariées en face occlusale et présentent chacune un abcès apical (fig. 10). Notons encore, bien qu'il ne s'agisse pas d'une pathologie mais plutôt d'une anomalie si l'on se réfère aux formes communément admises, la persistance de la suture métopique.

Mobilier (non illustré)

Des fragments d'une fibule en bronze ont été observés à la hauteur de la clavicule droite (2257) et d'autres fragments de bronze sur la clavicule gauche (2239), correspondant vraisemblablement à une deuxième fibule, portée symétriquement.

2239. Fragments de bronze très oxydés; probablement spires d'un ressort de fibule et fragment d'ardillon.

2257. Fragments de bronze; éventuellement spires du ressort d'une fibule (au moins deux spires visibles).

Attribution chronologique

Par analogie avec la position des parures et le sexe de l'individu inhumé dans la tombe 438 (une femme avec deux fibules de Nauheim en position symétrique aux épaules) on pourrait être en présence ici également d'une paire de fibules similaires. L'orientation de la tombe en direction de l'est la rapproche des autres sépultures de LT D; nous postulons donc une datation au LT D1b.

27 Estimations (GPL) du sexe: AN, crâne, mandibule, coxal et fémur (12 critères) et de l'âge: MA, crâne, et BW, attrition dentaire.

Tombe 431
(fig. 29-30)

Fouilles : Lehner, septembre 1989
Femme adulte vieille (45-80 ans)
Datation : indéterminée

Architecture
La tombe est orientée N-NE / S-SO (25° E) et conservée sur une vingtaine de centimètres de hauteur.
L'absence de calages, la position du corps et l'aspect même du squelette entièrement en connexion – indice d'une décomposition en milieu colmaté – semblent autant de critères d'une inhumation en pleine terre.

Position d'inhumation
Le corps reposait sur le dos, face à l'ouest. Le membre supérieur droit est replié, avec la main sur la clavicule droite, alors que le membre gauche est fléchi avec la main en avant de l'ilion droit. Les membres inférieurs sont légèrement fléchis, les genoux surélevés et déportés vers le côté droit.

Anthropologie
L'individu est gracile avec des insertions musculaires peu marquées sur les membres supérieurs et plus nettes sur les membres inférieurs, de sexe féminin, adulte mature sans autre précision et dont la taille n'a pas pu être calculée. Le squelette est mal conservé, le crâne partiellement détruit par la mise en place de la tombe 436 et les épiphyses érodées. Les indices sur le membre inférieur correspondent à un sujet hyperplatymère et eurycnémique[28]. On note encore un début d'ostéoporose sénile et une très forte attrition dentaire (chicots sur toutes les dents présentes) résultant de la perte *ante mortem* de la plupart des molaires et de quelques prémolaires.

Anomalies anthropologiques
Une vertèbre thoracique supérieure présente une porosité prononcée en face antérieure. Son plateau supérieur est fortement incliné vers le côté gauche, donnant au corps vertébral un aspect cunéiforme, probablement dû à un décalage dans le développement du corps et des arcs vertébraux. Cette déformation impliquait vraisemblablement une légère scoliose. La seule molaire encore présente porte une carie au collet.

Mobilier et attribution chronologique
La tombe ne comportait aucun matériel, sa datation repose sur les similitudes d'orientation et de structure avec les autres tombes La Tène.

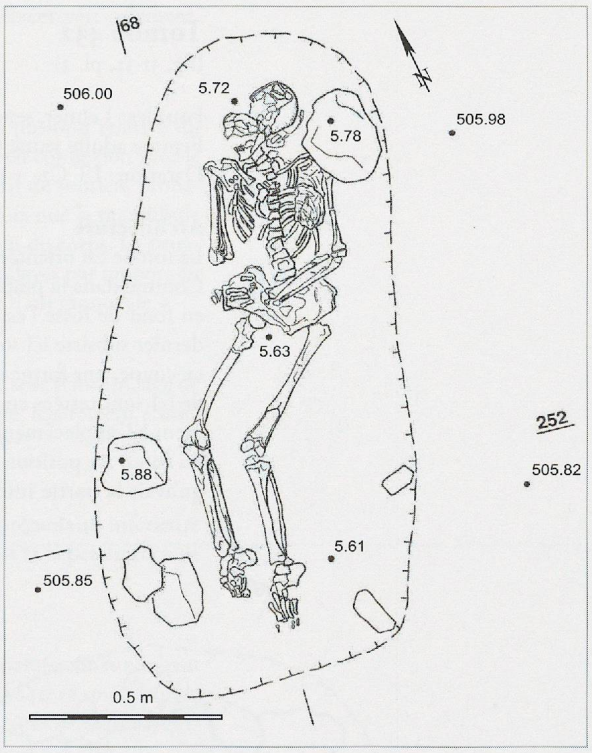

Fig. 29 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 431. Ech. : 1/20.

Fig. 30 — Sous-le-Scex. Vue de la tombe 431.

28 Le sexe a été estimé (GPL) selon la méthode AN sur le crâne, la mandibule et les fémurs (9 critères).

Tombe 432

(fig. 31-32, pl. 2)

Fouilles: Lehner, septembre 1989
Femme adulte jeune (25-35 ans)
Datation: LT C2

Architecture

La tombe est orientée N-NE / S-SO (35° E) et conservée sur 0,6 m de hauteur.

Comme dans la plupart des autres sépultures celtiques proches, un fort blocage de pierres entoure en fond de fosse l'espace laissé par la disparition du cercueil. Premier point digne d'attention, ce dernier subsiste ici sous forme de très nombreuses traces organiques qui dessinent, en plan comme en coupe, une forme demi-cylindrique (monoxyle taillé dans un tronc). Second point, quatre agrafes de fer sont restées en place, deux par long côté, à la hauteur des pieds et de la tête du mort, exactement à l'emplacement où elles devaient fixer ensemble deux demi-troncs, à environ 0,3 m au-dessus du fond. La position de ces objets nous fournit donc indirectement une indication sur la hauteur qu'avait la partie inférieure du cercueil. Les traces de bois conservées par la rouille ont des fibres

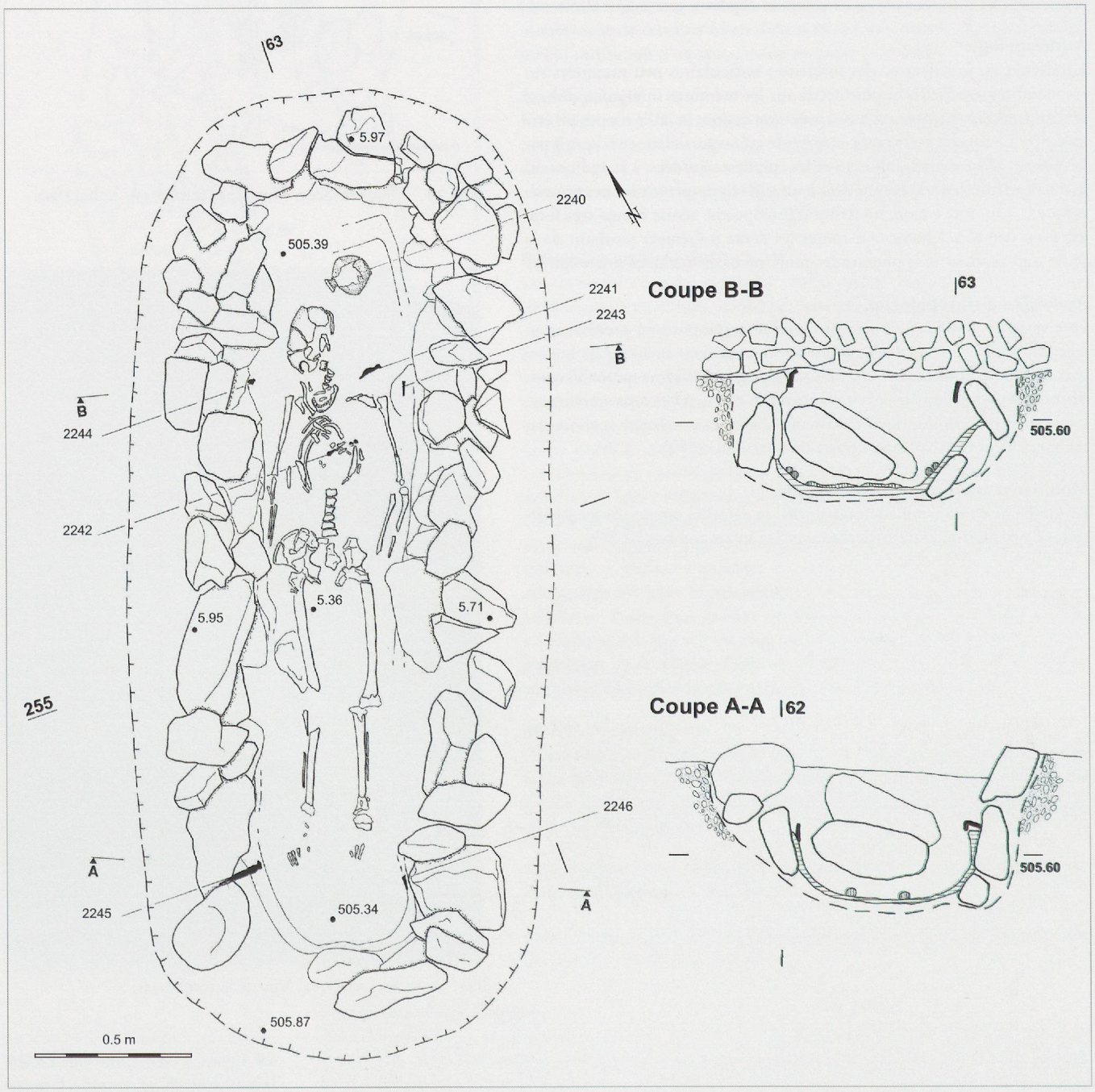

Fig. 31 — Sous-le-Scex. Plan et coupes transversales de la tombe 432. Ech.: 1/20.

perpendiculaires à l'axe longitudinal des agrafes. Ces dernières étaient donc fixées verticalement. Les fibres de bois conservées du demi-tronc sont en mélèze[29].

Position d'inhumation
Le corps reposait sur le dos, les membres supérieurs et inférieurs étendus. La position relative du crâne et de la mandibule ainsi que le relèvement des vertèbres cervicales encore en connexion avec le reste du rachis (C4 et C3), indiquent qu'ici aussi la tête reposait sur un dispositif de soutien, probablement un coussin dont la décomposition a permis le basculement du crâne alors que la mandibule et quelques vertèbres cervicales ont conservé une position proche de celle de dépôt du corps. La situation de l'atlas et celle de l'axis ne sont pas connues. Les bras et les avant-bras, surélevés par rapport au tronc, ainsi que le resserrement de la ceinture scapulaire confirment la présence d'un monoxyle.

Anthropologie
L'individu est gracile à moyen avec des insertions musculaires peu marquées, de sexe féminin, âgé de 30 ans environ (30 ± 5), et de taille non estimable. Le squelette est bien conservé, légèrement érodé, sauf la face qui est très fragmentée. Le sujet est dolichocrâne et hyperplatymère[30].

Anomalies anthropologiques
On notera pour ce sujet l'absence des troisièmes molaires et de la deuxième prémolaire inférieure gauche (agénésies), des abcès apicaux à la racine des deuxièmes molaires gauches et la persistance de la suture métopique.

Mobilier (pl. 2, Tombe 432)
Un vase (2240) a été mis au jour au nord-est de la tête (fig. 32) ; deux fibules apparaissent sur le haut du corps : une fibule en fer à la hauteur du cou, au-dessus de l'épaule gauche (2241) et une seconde fibule en fer au niveau du thorax (2242) ; quatre agrafes en fer, trouvées sur les côtés de la fosse, correspondent au système de fixation d'un couvercle sur le contenant (2243 à 2246).

2241. Fibule en fer de schéma La Tène moyenne ; pied fixé sur l'arc par une agrafe ; arc coudé au-dessus du ressort ; ressort à 6 spires et corde externe. L. > 9 cm.
Datation : LT C2.

2242. Fibule en fer de schéma La Tène moyenne ; pied fixé au sommet de l'arc par un bouton ; ressort à 4 (?) spires et corde externe. L. > 3,5 cm.

2240. Bouteille en céramique ; pâte fine beige, tournée ; surface beige ; pied annulaire débordant ; large bande peinte en blanc sur le haut de la panse. H. 15,5 cm ; Diam. max. 14,5 cm.

2243. Fragment d'agrafe de cercueil en fer ; tige de section rectangulaire, avec traces de bois (mélèze). L. 4,5 cm ; L. du crochet 4 cm.

2244. *Id.* ; L. cons. 10 cm.

2245. *Id.* ; exemplaire complet, tige de section rectangulaire repliée aux extrémités. L. 15,4 cm.

2246. ; *Id.* fragment non dessiné. L. cons. 5 cm.

Attribution chronologique
La tombe est attribuée à LT C2 sur la base du mobilier funéraire, en particulier des fibules.

Fig. 32 — Sous-le-Scex. Tombe 432. Bouteille (2240) disposée à gauche de la tête du défunt.

29 Détermination W. Schoch.

30 Estimations (GPL) du sexe : AN, crâne, mandibule et fémur (11 critères), et de l'âge : MA, crâne ; AN, fémur, et BW, attrition dentaire.

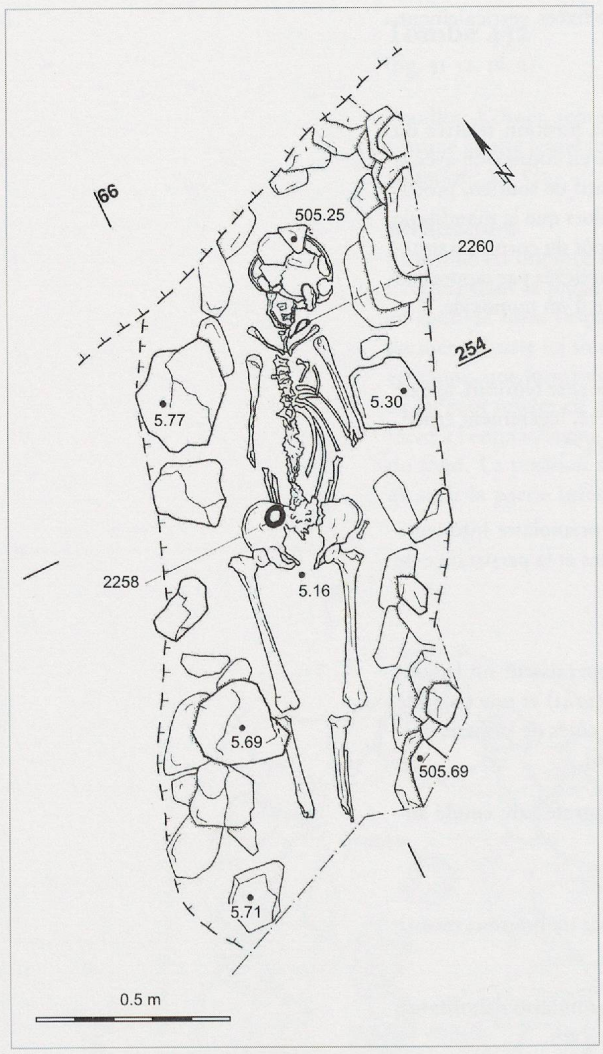

Fig. 33 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 436. Ech.: 1/20.

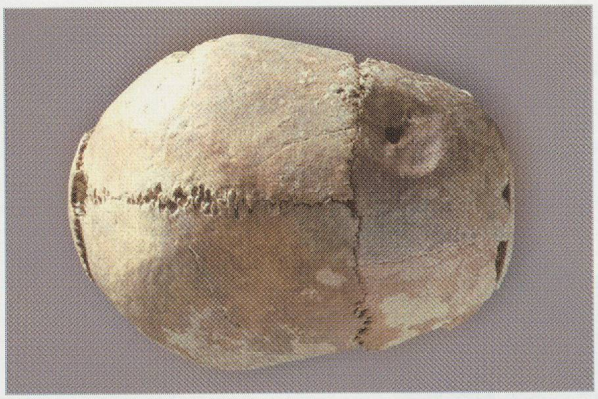

Fig. 34 — Sous-le-Scex. Tombe 436. Vue du crâne trépané.

Tombe 436

(fig. 33-34, pl. 2)

Fouilles: Lehner, octobre 1989
Adulte au sens large (18-80 ans), de sexe indéterminé
Datation: LT D1a

Architecture

La tombe est orientée N-NE/S-SO (33° E) et conservée sur une hauteur de 0,4 m. La fosse empiète sur la tombe 426 et a été recoupée au nord par la tombe 438 (fig. 36 et 81). Il existait incontestablement un cercueil, comme le montrent l'empreinte dégagée et la position des pierres de blocage sur tout son pourtour. L'étude de la disposition des os (cf. ci-dessous) permet de proposer le type de contenant, un demi-tronc évidé.

Position d'inhumation

Le corps reposait sur le dos. Selon les descriptions de terrain, les membres supérieurs sont allongés dans le dos du défunt avec les mains sous le bassin. La présence d'un métacarpien ou d'une phalange contre la face latérale de l'épine antéro-supérieure du coxal gauche semble plutôt indiquer que les membres supérieurs étaient étendus le long du corps et que, lors de la décomposition des chairs des fesses, ils aient glissé sous le bassin qui était maintenu en position d'équilibre par appui contre les côtés du cercueil. Ce mouvement, ainsi que l'aspect resserré de la ceinture scapulaire, indiqueraient donc plus vraisemblablement un cercueil à fond concave (demi-tronc). Les membres inférieurs sont allongés.

Anthropologie

L'individu est moyen à robuste avec des insertions musculaires marquées. Le squelette est mal conservé, sans face ni épiphyses. Les indices correspondent à un sujet dolichocrâne, hyperplatymère et eurycnémique. Si la relative robustesse du squelette parle plutôt en faveur d'un sujet de sexe masculin, le seul caractère observable sur le coxal (double courbure de l'arc composé) est plutôt féminin.

Anomalies anthropologiques

Le crâne de ce sujet porte les traces indéniables d'une trépanation partiellement cicatrisée, également confirmée par la présence d'un anneau dense circonscrivant la perforation en vue radiographique. Elle se situe sur le haut du frontal, côté gauche, et recouvre en partie la suture coronale (fig. 34). La perforation est térébrante, au contour arrondi de forme circulaire et a été pratiquée avec une incidence rasante. Les instruments utilisés ne peuvent être déterminés. La cicatrisation partielle confirme la survie du sujet longtemps après l'opération. Le diamètre extérieur de la trépanation est de 38 mm et la perforation, elle aussi circulaire, reste visible sur un diamètre de 7 mm. Le sujet porte des caries associées à des abcès apicaux sur les deuxièmes molaires et la troisième molaire gauche inférieures ainsi que de nombreux chicots.

Mobilier (pl. 2, Tombe 436)
Une fibule en fer apparaît au niveau du cou, au-dessus de l'épaule gauche (2260) et un anneau de ceinture en fer (2258) sur le bassin à la jointure du sacrum et de l'ilion droit.

2260. Fibule en fer de schéma La Tène finale; pied trapézoïdal (incomplet) soudé sur l'arc; arc de section ronde (?); ressort à 6 spires et corde externe haute. L. > 7 cm.

2258. Anneau de ceinture en fer, fragmentaire; section ronde. Diam. 3,7 cm.

Attribution chronologique

La fibule en fer de schéma La Tène finale permet d'attribuer la tombe à une phase précoce de cette période, soit LT D1a.

Tombe 437
(fig. 35-36, pl. 2)

Fouilles : Lehner, octobre 1989. Reprise du dégagement en novembre 1994 (ARIA S.A.).
Homme probable, adulte (30-60 ans)
Datation : LT C1-C2

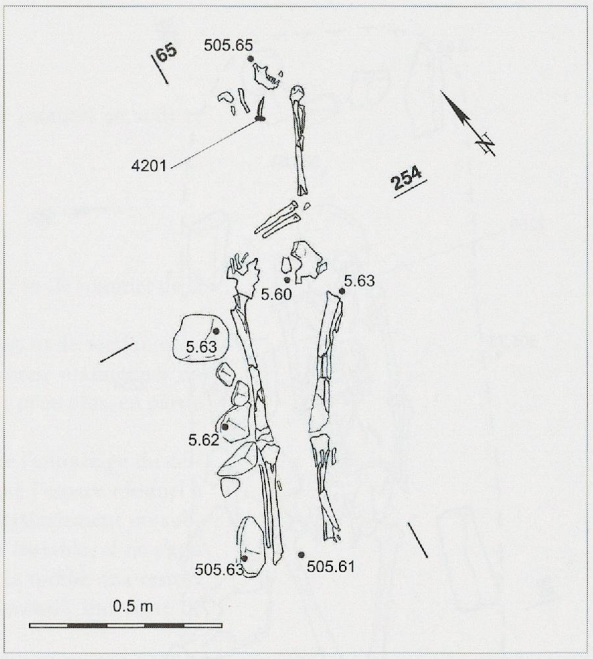

Fig. 35 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 437. Ech. : 1/20.

Architecture
La tombe est orientée N-NE/S-SO (38° E) ; elle est presque totalement détruite par le creusement de tombes postérieures (tombes 426 et 438 ; fig. 36 et 81) et celui d'une tranchée exploratoire ; à l'ouest, une excavation moderne l'entame partiellement. Quelques pierres de bordure des parois de la fosse subsistent au sud-ouest.

Position d'inhumation
Le mort reposait sur le dos, le membre supérieur gauche fléchi avec la main en avant de l'ilion droit, le membre supérieur droit et les membres inférieurs en extension. Les quelques vestiges osseux conservés ne permettent pas de mettre en évidence la présence d'un cercueil.

Anthropologie
L'individu semble gracile mais son squelette est très mal conservé, érodé et partiellement détruit par la mise en place de la tombe 438, par le creusement d'une fosse (moderne) au niveau du membre supérieur droit et par une tranchée qui a emporté la partie distale des jambes et les pieds. Aucun indice n'a pu être calculé. La présence d'une partie de la mandibule et de quelques dents permet d'identifier un adulte avec des caractères plutôt masculins.

Mobilier (pl. 2, Tombe 437)
Une fibule en fer (4201) a été dégagée sur le sternum, à la base du cou.

4201. Fibule en fer de schéma La Tène moyenne ; pied haut fixé sur le sommet de l'arc par un anneau ; ressort à 10 spires et corde externe. L. 5,7 cm.
Traces de fibres sur l'ardillon.

Textiles
Des restes corrodés de fibres apparaissent sous la spirale et au départ de l'ardillon de la fibule. Elles n'ont pas pu être déterminées ; leur aspect arrondi et leur section font penser à des fibres animales (laine) plutôt qu'à du lin.

Attribution chronologique
La présence de la fibule en fer permet d'attribuer la sépulture à LT C1-C2.

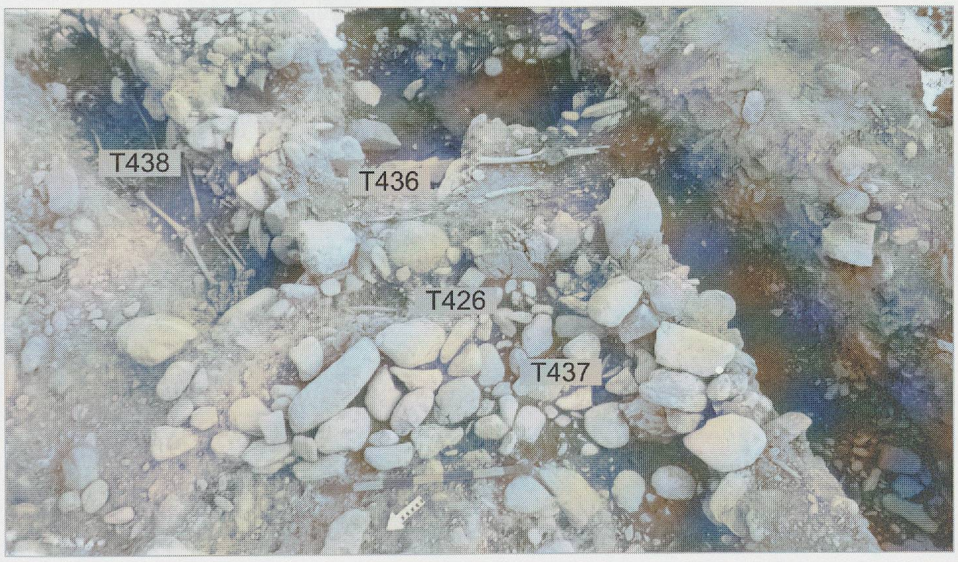

Fig. 36 — Sous-le-Scex. Vue générale des tombes 426, 436, 437 et 438. Voir schéma fig. 81.

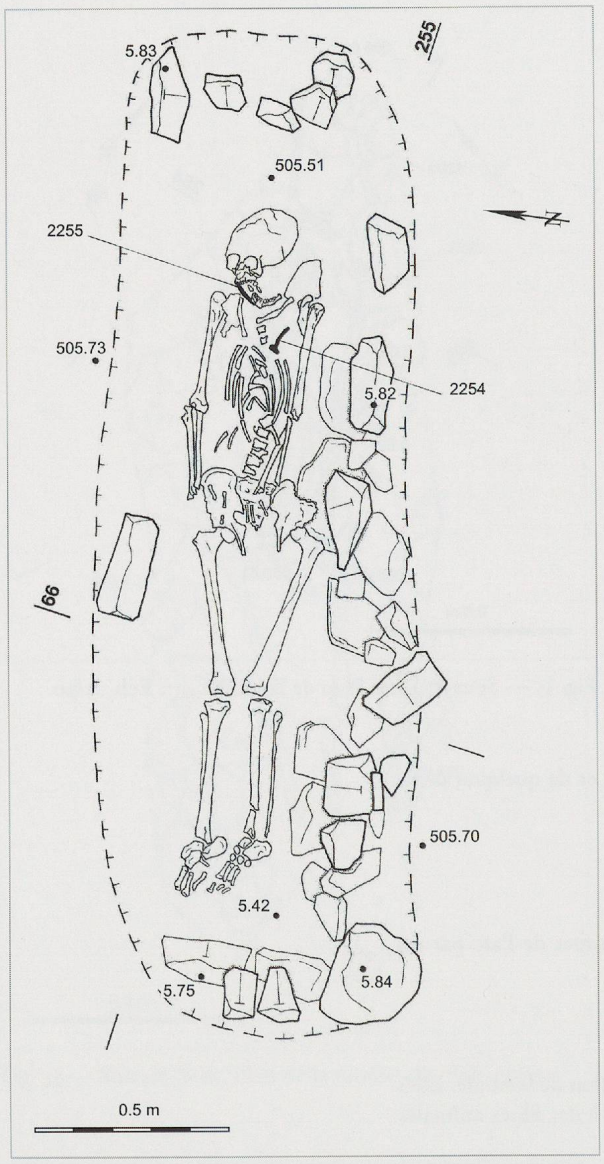

Fig. 37 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 438. Ech.: 1/20.

Tombe 438

(fig. 37-38, pl. 2)

Fouilles: Lehner, octobre 1989
Femme adulte jeune (20-35 ans), taille: 163 cm
Datation: LT D1b

Architecture
La tombe est orientée E/O (88° E) et conservée sur une hauteur d'une trentaine de centimètres au plus. La fosse recoupe trois tombes situées au sud, (tombes 426, 436 et 437). La présence de pierres de blocage sur le côté sud incite à admettre l'existence d'un cercueil, sans doute un tronc évidé.

Position d'inhumation
Le corps repose sur le dos, légèrement tourné vers la droite. Le membre supérieur droit est étendu le long du corps, le gauche est fléchi et la main posée en avant du pubis. Les membres inférieurs sont étendus avec les pieds en connexion infléchis vers la droite et le bas. Le déplacement du crâne et sa disjonction avec la mandibule attestent d'un espace vide. La forme subcirculaire du fond du cercueil est confirmée par la position élevée des métatarsiens droits et de l'avant-bras droit.

Anthropologie
L'individu est gracile avec des insertions musculaires peu marquées, de sexe féminin, adulte relativement jeune, entre 20 et 35 ans, et d'une taille de 163,5 cm. Son squelette est érodé mais complet. Les indices correspondent à un sujet mésocrâne, hyperplatymère et eurycnémique[31].

Anomalies anthropologiques
Le crâne de ce sujet présente une petite dépression de 15 x 11 mm et d'une profondeur de 4 mm située sur la suture sagittale, tangente au lambda. Au vu de la forme et de la localisation de cette «cupule», il semble qu'il ne s'agisse pas d'une petite trépanation non térébrante, mais plutôt d'une anomalie liée à la présence d'os wormiens suturaux. Les troisièmes molaires supérieure droite et inférieure gauche sont absentes (agénésie).

Mobilier (pl. 2, Tombe 438)
Deux fibules en bronze ont été observées, l'une sur l'épaule droite (2255) et l'autre au niveau des côtes supérieures gauches (2254).

2254. Fibule de Nauheim en bronze; pied trapézoïdal soudé sur l'arc; arc de forme triangulaire orné de deux rainures; ressort à 4 spires et corde interne. L. 8,5 cm.

2255. Fibule de Nauheim en bronze; pied fragmentaire, trapézoïdal soudé sur l'arc; arc étroit de forme triangulaire orné d'un décor en position sagittale à motif «en échelle», se terminant au sommet de l'arc contre trois rainures transversales; ressort à 4 spires et corde interne. L. 9 cm.

Attribution chronologique
La tombe est attribuée à LT D1b sur la base de la présence des fibules de Nauheim.

Fig. 38 — Sous-le-Scex. Vue de la tombe 438.

31 Estimations (GPL) du sexe: AN, crâne, mandibule, coxal et fémur (11 critères) et de l'âge: MA, crâne; AN, fémur et BW, usure dentaire.

Tombe 439

(fig. 39-43, pl. 2-4)

Fouilles: Lehner, septembre 1989 (descente de 0,85 m dans la fosse, sondage profond au sud) et ARIA S.A., septembre 1994
Homme adulte vieux (50-70 ans), taille: 175 cm
Datation: LT D1

Architecture

La tombe, orientée au N-NE/S-SO (37° E), est conservée sur une hauteur de 1,2 m (le sommet de la fosse manque). Seule la partie fouillée en 1994 a été documentée.

La sépulture présentait les traces indéniables d'un cercueil de bois de 2,05 x 0,55 m de section quadrangulaire à angles très arrondis, aux extrémités planes verticales. Des pierres, maintenues en position surplombante dans le remplissage, permettent de fixer sa hauteur à 0,45 m au plus, en partie médiane. La forme du cercueil se rapproche de celle d'un tronc équarri.

Lors de l'inhumation, un soin tout particulier a été apporté à la réalisation de l'entourage du cercueil. Ce dernier une fois déposé dans la fosse, on a systématiquement colmaté l'espace résiduel à l'aide de pierres de dimensions variables en fonction de la place. Disposées verticalement ou subverticalement, elles ont été placées les unes au-dessus des autres, en équilibre instable; il ne s'agit en aucun cas d'un mur en pierres sèches. Un point déjà noté plus haut dans la tombe 424 ressort ici: une fois achevé, l'entourage de pierre formait, au-dessus du niveau du cercueil, une sorte de couronne constituée de dalles plaquées aux parois de la fosse.

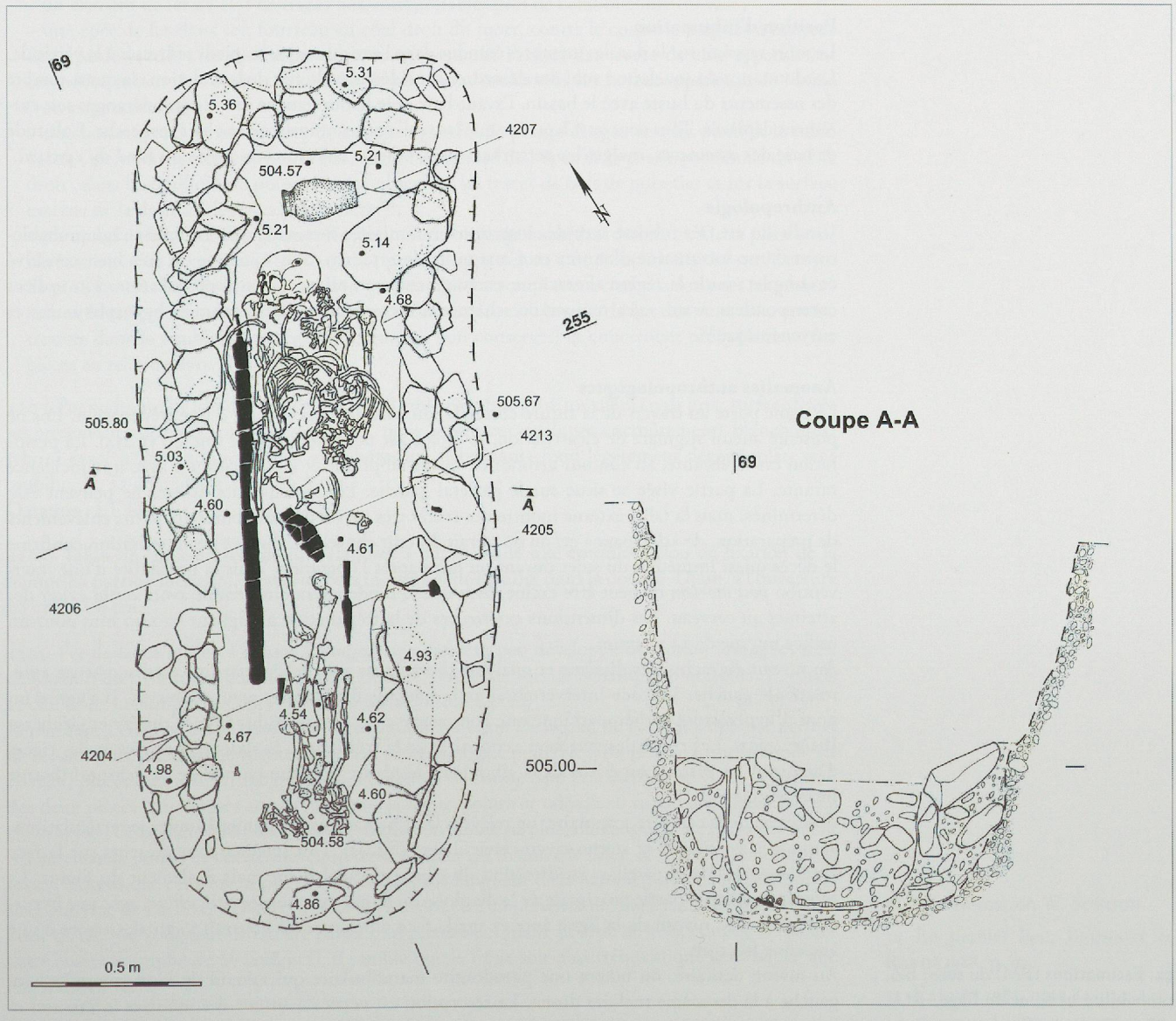

Fig. 39 — Sous-le-Scex. Plan et coupe de la tombe 439.

La couverture de pierre du cercueil, effondrée, pose quelques problèmes d'interprétation : à son niveau, le remplissage de l'empreinte du cercueil varie selon les points d'observation :

– au sud, au niveau des jambes, un amas de pierres de taille relativement importante est visible, colmaté par des limons d'infiltration ;
– la partie médiane est comblée par un remplissage graveleux, dépourvu d'éléments pierreux significatifs ;
– au nord, on retrouve un niveau graveleux recouvert d'un amas de pierres, semblable à celui de la partie sud.

Ces divers éléments semblent à la fouille correspondre au résultat de l'effondrement d'une couverture de pierre ; la suite du dégagement a pourtant montré que le « trou » médian résulte en fait d'une violation ancienne de la sépulture. Compte tenu de ce fait, le volume des décombres permet d'estimer à 0,4 m au moins l'épaisseur de la couche de pierres couvrant le cercueil.
La sépulture a fait l'objet d'une réouverture peu après l'ensevelissement (violation) :

– on observe la présence de fragments de fer (éléments du bouclier ?) et d'ossements (phalanges) en position secondaire dans la partie médiane du remplissage supérieur, à l'emplacement du trou de violation ;
– les auteurs ont opéré avant l'effondrement de la couverture, dans un espace libre : on ne saurait expliquer autrement l'ordonnance finale du dépôt. Ce fait implique un temps assez bref entre l'inhumation et l'action ; les pilleurs connaissaient la tombe, ou avaient en tout cas une idée de sa position, peut-être en raison d'une signalisation de surface ;
– il semble qu'on ait comblé rapidement le trou, d'où la présence d'un fort niveau de remblai sur les os du buste, ce qui, accessoirement, a peut-être sauvé le crâne et le vase des chutes de pierres ultérieures.

Position d'inhumation
Le mort reposait sur le dos, les membres étendus dans l'axe du corps, les pieds redressés à la verticale. L'ordonnance du squelette a subi des désordres considérables du fait de la violation : la quasi-totalité des ossements du buste avec le bassin, l'avant-bras et le fémur gauche ont été soit dérangés soit carrément déplacés. Tout concourt à penser que les violateurs ont insisté dans leur recherche. L'altitude de base des ossements, malgré les perturbations, confirme la forme « en auge » du fond du cercueil.

Anthropologie
L'individu est très robuste avec des insertions musculaires fortes, de sexe masculin, âgé probablement d'une soixantaine d'années et d'une taille de 175,2 cm. Son squelette est très bien conservé et complet ; seule la région thoracique est fragmentée en raison du trou de violation. Les indices correspondent à un sujet mésocrâne, chamaerhinien, mésène, hypsiconque, hyperplatymère et eurycnémique[32].

Anomalies anthropologiques
Le crâne porte au travers de la suture coronale, du côté gauche, la trace d'une trépanation. L'os ne présente aucun stigmate de cicatrisation, le diploé est nettement visible (fig. 40 et 234). La perforation est térébrante, au contour arrondi de forme elliptique et a été pratiquée avec une incidence rasante. La partie visée se situe sur le pariétal gauche. Les instruments utilisés ne peuvent être déterminés, mais la table externe montre des traces très nettes de très nombreux petits enlèvements de préparation, de « dérapage » et / ou de retrait du cuir chevelu. L'absence de cicatrisation confirme le décès quasi immédiat du sujet durant ou juste après l'opération, mais la possibilité d'une intervention *post mortem* ne peut être exclue, bien que le mode opératoire semble avoir voulu éviter des atteintes au cerveau. Les dimensions extérieures de la trépanation atteignent 50 x 30 mm pour un orifice interne de 24 x 13 mm.
Au niveau du rachis, les dixième et onzième thoraciques sont reliées par une coulée osseuse antérolatérale gauche. L'espace intervertébral et la hauteur des disques sont conservés. Il s'agit d'un pont d'hyperostose enthésopathique que l'on trouve chez des individus âgés (Crubézy et Crubézy-Ibañez 1993). Les corps des vertèbres cervicales, de la troisième à la sixième, présentent des traces d'arthrose. Le plateau supérieur de la cinquième lombaire présente un nodule de Schmorl (hernie intraspongieuse).
Au niveau de la ceinture scapulaire, on relèvera la présence d'ostéophytose à toutes les articulations, acromio-claviculaires et sterno-costo-claviculaires (fig. 41). Des spicules sont présents sur la face antérieure des deux patellas, en direction du tibia principalement mais également du fémur. La morphologie de la partie proximale de la diaphyse du fémur gauche est particulière, avec une hyperossification au niveau de la ligne âpre et sur la face antérieure. Il pourrait s'agir des traces d'une ancienne fracture.
Au niveau dentaire, on notera une parodontite mandibulaire qui s'étend de la première incisive gauche à la deuxième molaire droite. La résorption est verticale autour des incisives inférieures et forme des poches autour des autres dents.

32 Estimations (FM) du sexe : BZ, probabilité 95 %, et de l'âge : MA, crâne et symphyse pubienne.

Fig. 40 — Sous-le-Scex. Tombe 439. Vue du crâne trépané.

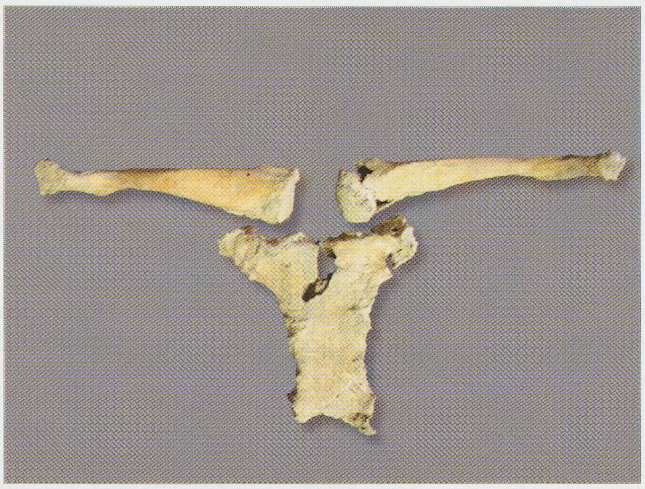

Fig. 41 — Sous-le-Scex. Tombe 439. Ostéophytoses de la ceinture scapulaire.

Mobilier (pl. 2-4, Tombe 439)
Le corps du défunt est accompagné d'une panoplie complète:

– un vase sur le côté au nord du crâne (4207);
– un élément de fer à l'état de traces non interprétables près de l'embouchure du vase;
– une épée de fer dans son fourreau au côté droit du mort, contre le corps, la poignée à hauteur de l'épaule (4206); les ossements du bras reposent sur l'arme; des traces de cuir apparaissent corrodées autour de l'épée et des traces de peau sont conservées sur la face supérieure de l'arme (voir page suivante);
– une lance (4205), brisée le long de la cuisse gauche, la pointe dirigée vers les pieds et le talon (4204), pointant également vers le bas, entre l'extrémité de l'épée et la partie proximale du tibia droit; dans la douille de la pointe ont été observées les traces de bois de noisetier et sur la surface externe de la douille, des traces de mélèze[33];
– un umbo de bouclier (4213), entre les fémurs, au voisinage immédiat du bassin. Cette pièce semble être à peu de chose près à sa place d'origine, et appartenait à un bouclier déposé sur le corps. Sa position très basse et son orientation un peu oblique sont à mettre en relation avec les phénomènes de tassement ou à l'actif des pilleurs; en outre, deux fragments de fer, dont une tôle, ont été trouvés dans le remblai de violation (fragments non conservés) et concernent probablement des pièces en relation avec le bouclier.

4207. Pot ou bouteille (diamètre à l'ouverture 8 cm); pâte fine grise tournée; cœur gris; surface lissée ne présentant aucun décor peint ou gravé, mais seulement quelques encroûtements blanchâtres; rebord évasé à lèvre amincie; pied annulaire non débordant; fond légèrement dégagé, plat, sans ombilic. H. 22 cm; Diam. max. 12,8 cm.
Datation: LT D.

4204. Talon de lance en fer; douille élaborée à partir d'une tôle enroulée; clou de fixation de la hampe en partie supérieure. Restes de bois (noisetier) minéralisé dans la douille. Diam. à l'ouverture 1,8 cm; L. 6 cm.

4205. Fer de lance en fer. Flamme à empennage convexe peu développé de section losangée; trou de fixation du rivet sur la douille; dans la douille, traces du bois de la hampe en noisetier. L. totale 21 cm, L. de la flamme 12,5 cm; ouverture de la douille 2,3 cm.
Remarque: l'étroitesse de l'ouverture de la douille du talon en regard de celle de la pointe permet de reconstituer une hampe fusiforme; cette caractéristique pourrait faire penser à une arme de jet (javelot) plutôt qu'à une véritable lance. La longueur de l'arme peut être estimée au vu de la position des deux pièces métalliques conservées dans la fosse (pointe et talon); en supposant que la lance a été brisée en deux pour être posée dans la tombe, on aurait au plus une longueur de l'arme de 2,8 m (1,2 m entre la pointe et l'extrémité nord de la fosse et 1,6 m entre le talon et l'extrémité nord de la fosse). Notons que ces dimensions correspondent à la longueur de la hampe trouvée conservée sur le site éponyme de La Tène[34]. Mais, si nous admettons être en présence plus vraisemblablement d'une arme de jet, une longueur inférieure paraît plus plausible. Quant au type de bois, comme le montre entre autres la tombe de St-Guérin[35], il semble que le frêne soit plus fréquent que le noisetier que l'on a utilisé ici[36].

4206. Epée en fer dans son fourreau en fer.

33 Détermination W. Schoch.

34 En dernier lieu, Brunaux et Rapin 1988, p. 93.

35 Kaenel 1983, note 8.

36 Brunaux et Rapin 1988, p. 88.

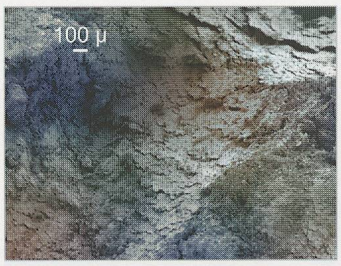

Fig. 42 — Sous-le-Scex. Tombe 439. Détail des fibres au MEB (poil de cheval ?).

Epée à croisière droite et à lame de section losangée. La soie de l'épée est de section rectangulaire et se termine par un bouton; un disque de fixation en fer de la poignée est conservé sur la partie inférieure de la soie. La forme de l'extrémité de l'épée n'est pas connue. L. totale env. 108 cm; L. poignée 14 cm; L. lame env. 94 cm; l. lame 3,5 cm.
Fourreau en fer, montage avers sur revers et entrée droite. La plaque avers ne monte pas jusqu'à la hauteur de la plaque revers, laissant ainsi apparaître le haut de l'épée. Sur la partie de la plaque revers qui dépasse la plaque avers, la première est repliée sur elle-même afin de sertir la plaque du pontet donnant ainsi l'impression que le sertissage de la plaque avers se fait sur toute la longueur du fourreau (voir le détail du montage sur la fig. 210 et pl. 3, 4206). Le pontet-plaque est serti par les gouttières, son passant est carré et plus étroit que la plaque; l'extrémité inférieure de la plaque du pontet est difficile à localiser, de même que d'éventuels rivets fixant le pontet à la plaque revers. Des traces d'éléments organiques sont visibles dans le passant. La pièce de renfort côté avers est en forme de X et se prolonge côté revers sous forme de deux frettes horizontales. Sous la pièce de renfort côté avers, présence de deux fragments de barrettes: il s'agit peut-être d'un décor ou de restes d'agrafes. La bouterolle se caractérise par un léger épaulement et deux agrafes sur le tiers supérieur; présence d'une entretoise côté revers; l'extrémité est naviforme et peu massive. Des traces de cuir oxydé sur le fourreau pourraient correspondre à la courroie du baudrier enroulée autour de l'étui. A contrario, on relève dans notre exemplaire l'absence d'anneaux et d'agrafe de suspension, éléments directement associés à la présence d'une courroie. L. tot. 97,5 cm; l. 4,3 cm; L. pontet env. 16 cm; L. bouterolle 33 cm.
Datation: fin LT C2-début LT D1.

4213. Umbo de bouclier en fer à ailettes rectangulaires courtes, avec un trou de rivet au milieu de chacune. La coque présente un rebord saillant assez marqué. Les traces de bois de mélèze collé par l'oxydation sur le fer de lance peuvent correspondre au bois du bouclier ou éventuellement au couvercle du contenant[37]. L. 19 cm; H. de coque 8 cm; section de la spina 11 cm.
Datation: LT D1.

Textiles et cuir
Pendant le dégagement, plusieurs traces foncées, rougeâtres ou brunes, ont été observées; elles correspondent à du cuir ou de la peau en contact avec le métal. L'épée (4206) était entourée d'une couche brune qui peut être interprétée comme les restes d'une couverture en cuir; en effet, la main du défunt reposait immédiatement au-dessus de l'épée ce qui exclu d'être en présence de la couverture en cuir du plateau du bouclier. Sur cette couche brune, une seconde couche fine rougeâtre s'étendait de l'épée à la jambe et sur l'umbo (4213); elle se distingue nettement par sa couleur du cuir brun visible contre l'umbo. Cette seconde couche se retrouve sous la partie supérieure du bras (fig. 43). L'image au microscope électronique à balayage (MEB) des fibres trouvées dans cette couche montre le négatif d'un poil très grand, à écailles rapprochées avec bords en zigzags fins (fig. 42). La structure étant mal conservée, il est impossible de faire la différence entre du poil de cheval ou du poil humain. Cette couche est en contact avec les ossements de la jambe, ce qui ferait plutôt penser à la seconde hypothèse; la tombe ayant été fortement perturbée au niveau des jambes, les deux hypothèses restent cependant valides: restes de peau humaine ou linceul en peau de cheval entourant le défunt ou housse de l'épée, mais en aucun cas du cuir du bouclier. La présence d'un cuir aussi grossier et les observations faites dans les autres tombes à armes de Sion, en particulier la tombe 5 du Petit-Chasseur, vont dans ce sens.

Attribution chronologique
Le fourreau de l'épée et l'umbo permettent de dater cette tombe de LT D1.

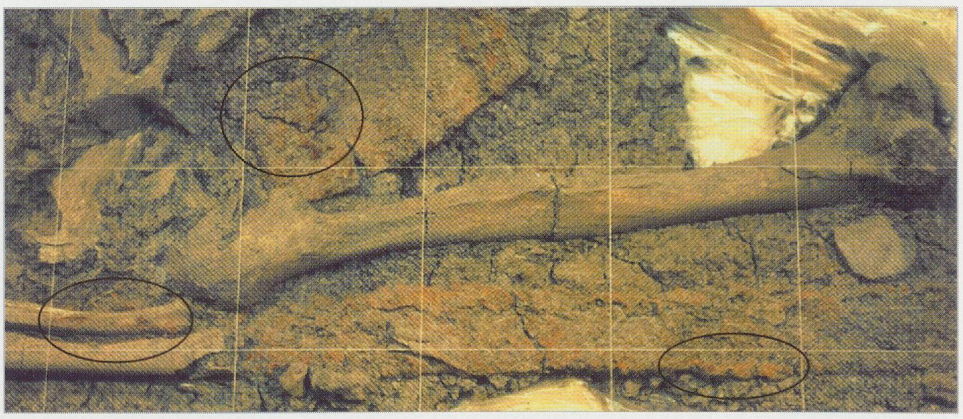

Fig. 43 — Sous-le-Scex. Tombe 439. Dépôts rougeâtres (cuir de cheval ?) sur l'avant-bras (à gauche), l'umbo (en haut) et l'épée (à droite).

37 Le bouclier de la tombe de St-Guérin était également en mélèze (Kaenel 1983, p. 49 et note 8).

Tombe 528

(fig. 44-45, pl. 4)

Fouilles : Lehner, septembre 1992 : sondage dans la moitié est de la sépulture jusqu'au cercueil et creusement d'un trou au niveau des genoux du squelette (fig. 45) ; reprise de la fouille par ARIA S.A. (octobre 1994 et novembre 1995)
Femme adulte jeune (19-23 ans), taille : 162 cm
Datation : LT D1b

Architecture

La tombe en fosse, orientée NE/SO (58° E), avec une profondeur de 1,53 m, a été creusée depuis le sommet de la couche d'occupation La Tène. L'existence d'un cercueil disparu est assurée par la position de certains os du squelette et les empreintes du contenant conservées dans le sol. Le contenant long de 2 m environ, avait des extrémités planes verticales et une forme trapézoïdale avec une largeur de 0,45-0,5 m en partie médiane et de 0,4 m à l'extrémité ouest au niveau des pieds. La section transversale est quadrangulaire avec des angles arrondis, (voir la tombe 439). La forme rappelle celle d'un tronc équarri.
Comme dans la majeure partie des tombes de la nécropole, la réalisation est extrêmement soignée avec la présence d'un véritable doublage en pierres du cercueil par insertion entre les bords de la fosse et le contenant de blocs soigneusement triés et une couverture de dallettes. Le niveau supérieur apparaît nettement en coupe transversale ; sa forme en V résulte des effondrements dus au pourrissement du contenant.
Le comblement supérieur de la fosse a été réalisé avec les déblais de creusement. On note, à une quarantaine de centimètres de la surface du sol, un niveau de pierres triées de 15 à 20 cm de diamètre, aux intervalles comblés par des limons d'infiltration.

Position d'inhumation

Le corps a été déposé sur le dos, dans un espace relativement étroit, comme le confirme le resserrement des épaules. Les membres supérieurs sont fléchis, la main droite en avant de l'aine et la gauche refermée en avant du pubis. Les membres inférieurs sont en extension, pieds verticaux. Le squelette est resté en connexion anatomique presque parfaite, mais certains mouvements observés indiquent clairement une décomposition en espace libre, nous pensons en particulier à la dislocation et chute d'une partie du pied selon l'interligne de Chopart (entre talus + calcanéum et naviculaire + cuboïde) et à la chute de la mandibule. Les importantes disjonctions du rachis cervical sont à mettre en relation avec un probable coussin en matière périssable. L'altitude de base des os, notamment au niveau de l'épaule, du bras et du coxal gauches confirme la forme cylindrique du fond du cercueil.

Anthropologie

L'individu est moyennement robuste avec des insertions musculaires légèrement marquées, de sexe féminin, âgé de 21 ans environ (21 ± 2) et d'une taille de 161,7 cm. Le squelette est bien conservé et complet. Les indices correspondent à un sujet mésocrâne, mésorhinien, leptène, mésoconque, hyperplatymère et eurycnémique[38].

Anomalies anthropologiques

On relèvera pour ce sujet la présence de hernies intraspongieuses (nodules de Schmorl) sur les vertèbres thoraciques inférieures.

Mobilier (pl. 4, Tombe 528)

Les éléments de parure comprennent quatre fibules, un bracelet, une bague et un anneau de ceinture : une fibule en fer (4223) apparaît à la base du cou du côté droit, deux fibules en bronze (4224 et 4225) sur l'épaule droite, en connexion entre elles et une fibule en bronze au niveau de l'abdomen (4226) ; un bracelet en bronze (4227) était enfilé au tiers proximal de l'avant-bras gauche et une bague en argent (4228) à l'annulaire droit, au niveau de la phalange proximale ; enfin, un anneau de ceinture (4229)

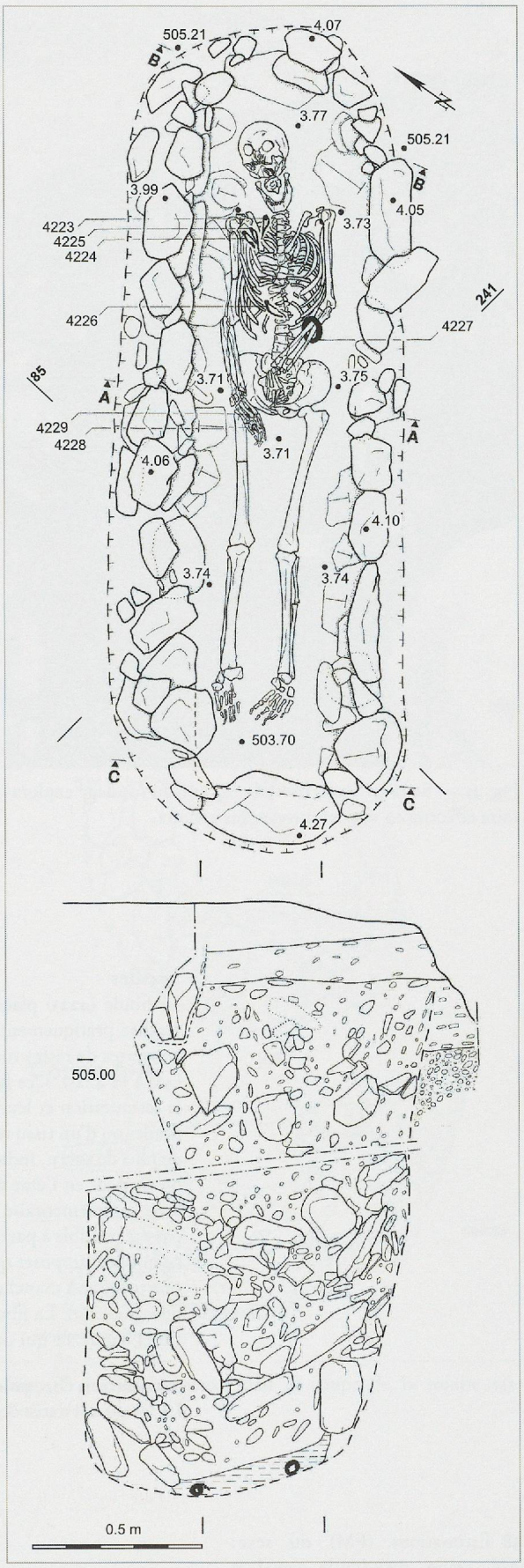

Fig. 44 — Sous-le-Scex. Plan et coupe de la tombe 528. Ech. : 1/20.

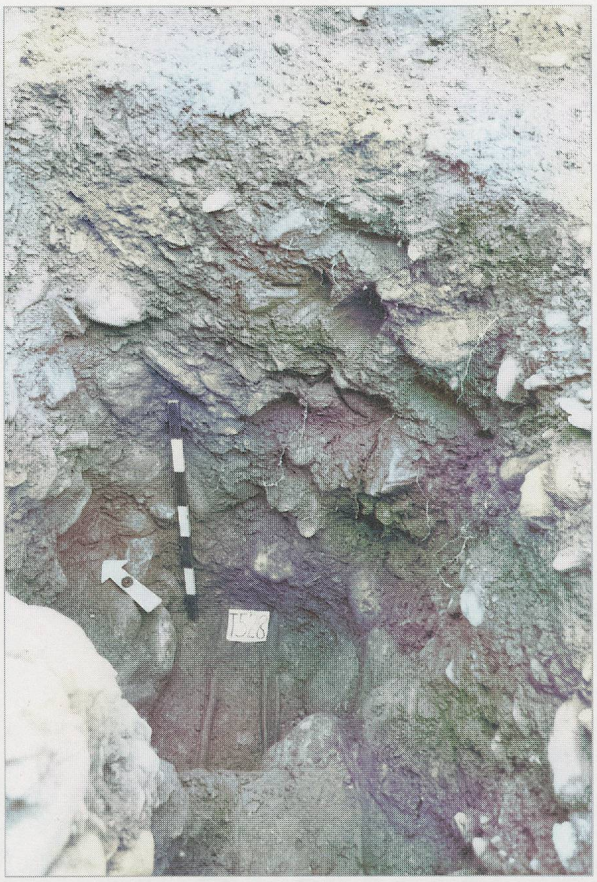

Fig. 45 — Sous-le-Scex. Tombe 528. Vue du sondage exploratoire effectué en 1992 au niveau des genoux.

repose au niveau de l'aine à la hauteur de la base de la tête du fémur droit.

4223. Fibule en fer de schéma La Tène finale; sur le dessin, les restes de textiles (laine grossière) ont été laissés en place; porte-ardillon de forme trapézoïdale ou triangulaire soudé sur l'arc; ressort à 4 spires et corde interne basse. L. > 5 cm.
Textiles: fils z/z, diam. 0,8-1 mm, armure toile, 8 fils/cm, laine.
Datation: LT D.

4224. Fibule de Nauheim en bronze; arc aplati de forme triangulaire orné de deux rainures longitudinales convergentes décorées de motifs « en échelle »; ressort à 4 spires et corde interne. L. 5,6 cm.
Fibres de laine visibles sur l'arc.
Datation: LT D1b.

4225. Fibule de Nauheim en bronze; arc étroit de forme triangulaire décoré de deux rainures convergentes; ressort à 4 spires et corde interne. L. 5,2 cm.
Fibres de laines identiques à celles observées sur la pièce 4224.
Datation: LT D1b.

4226. Fibule de Nauheim en bronze; arc de forme triangulaire; au-dessus du ressort, décor de trois rainures convergentes décorées de motifs « en échelle », se terminant près du sommet de l'arc contre une moulure; seconde moulure au sommet de l'arc. L. > 7,5 cm.

4227. Bracelet tubulaire en tôle de bronze à fermoir à manchon; aux extrémités, la tôle est ajustée sur un manchon en bronze inséré dans le jonc; sur le jonc, décor de rainures longitudinales. Diam. 7,5 cm.
Petits fragments d'un textile fin à l'extérieur, fils z/z, diam. 0,2-0,3 mm, armure toile, 18-20 fils/cm, fibre végétale?
Datation: LT D.

4228. Bague spirale en argent, fragmentaire; section convexe. Diam. 1,8 cm. Fibres de lin à l'extérieur, corrodées sur la surface.

4229. Anneau de ceinture massif en bronze. Diam. 3,4 cm.

Textiles

La fibule (4223) placée sur l'épaule droite fermait une étoffe en laine. On observe des restes de textiles pratiquement sur toute la surface. Les trois fibules en bronze (4224, 4225, 4226) étaient couvertes de restes rougeâtres, deux d'entre elles ont permis d'attester la présence de fibres en laine (4224 et 4225). Ces fibres ont malheureusement été analysées après prélèvement des restes lors de la restauration et leur emplacement d'origine n'est pas localisé. Il peut s'agir d'un tissu fixé par les fibules ou d'un tissu recouvrant ces dernières. Les fibres sont en général très grossières; les diamètres, de plus de 100 µ, indiquent la présence de laine de mouton « primitif » ou même de poils de chèvre: on ne peut en l'état distinguer l'un de l'autre car la forme des écailles est très proche et seule une série complémentaire de mesures des diamètres aurait pu donner des résultats plus précis, ce qui n'a pas été possible à partir de l'échantillon disponible. Sur la bague (4228), on observe des fibres de lin, ce qui fait supposer que la main était en contact avec une toile ou un habit en lin, peut-être même une tunique à manches longues. Des restes d'un textile fin apparaissent également sur le bracelet en bronze (4227). La fibre est mal conservée mais elle peut fort bien correspondre aux textiles trouvés sur la bague, ce qui démontrerait bien la présence d'un habit à longues manches.

Attribution chronologique

La tombe est datée de LT D1b par la présence des trois fibules de Nauheim.

38 Estimations (FM) du sexe: AN, crâne, mandibule, coxal et fémur (17 caractères, BZ = indéterminé), et de l'âge: BW et KS, état de synostose des os du crâne et du squelette post-crânien.

Tombe 533
(fig. 46, pl. 4)

Fouilles : ARIA S.A., septembre 1994
Adulte (30-70 ans) de sexe indéterminé
Datation : LT D1 (LT D1a)

Architecture
La tombe, orientée au N-NE/S-SO (26° E), est conservée au plus sur 0,6 m de hauteur. Seul le niveau le plus bas de la sépulture était intact et n'a pas été touché par les travaux médiévaux ou modernes (excavations en partie nord et tranchée à la hauteur des genoux).
La sépulture garde l'empreinte d'un cercueil de bois à base arrondie, coffre monoxyle de 2,1 x 0,45 m env. Sur les côtés, subsiste un entourage de pierres soigné, constitué surtout de dalles de chant glissées dans les espaces résiduels de la fosse. De nombreuses dallettes trouvées au-dessus des ossements se rattachent au comblement supérieur.

Position d'inhumation
Le mort reposait sur le dos, face à l'ouest. Le membre supérieur droit est fléchi avec la main en avant du pubis. Le membre supérieur gauche et les membres inférieurs sont étendus dans l'axe du corps. Les pieds, à l'origine verticaux, se sont effondrés sur place lors de la décomposition. La disposition des os au fond du cercueil, leur altitude et les déplacements vers l'axe central de la sépulture, confirment la base arrondie du cercueil.

Anthropologie
L'individu est de robustesse moyenne mais la forte érosion des os ne permet pas d'observer le volume des insertions musculaires. Le squelette est très mal conservé, les épiphyses et la partie corticale des diaphyses très érodées ; le crâne est trop fragmenté et lacunaire pour être restauré et étudié. Les critères d'estimation du sexe sont trop peu nombreux (2 critères observables) et contradictoires. La fraîcheur des troisièmes molaires mandibulaires ne paraît due qu'à l'absence (agénésie) des troisièmes molaires supérieures, les autres dents étant assez usées (adulte plutôt âgé ?).

Anomalies anthropologiques
Les premières molaires supérieure et inférieure droites du sujet portent des caries au collet et la deuxième molaire inférieure droite une carie occlusale.

Mobilier (pl. 4, Tombe 533)
Deux fibules en fer ont été récoltées, l'une à la hauteur du cou au-dessus de l'épaule droite (4209) et l'autre portée verticalement, ressort en bas, sur la clavicule gauche (4208).

4208. Fibule en fer de schéma La Tène finale ; pied ajouré ; arc de section quadrangulaire ou ronde ; ressort à 8 spires et corde externe basse ; tige de réparation en fer traversant le ressort. L. 5,5 cm. Fibres de laine sur la spirale et l'ardillon.

4209. Fragment de fibule en fer de schéma La Tène finale ; deux fragments correspondent au porte-ardillon (section en U) et deux autres vraisemblablement à l'ardillon et à l'arc. L. > 4 cm.

Textiles
La fibule 4208 fixait un tissu en laine sur l'épaule gauche. Le prélèvement des fibres a été fait entre l'ardillon et la spirale. La qualité de la laine s'est avérée assez fine, avec une moyenne de 17,6 µ et un maximum de 39,55 µ[39].

Attribution chronologique
LT D1a, sur la base des fibules.

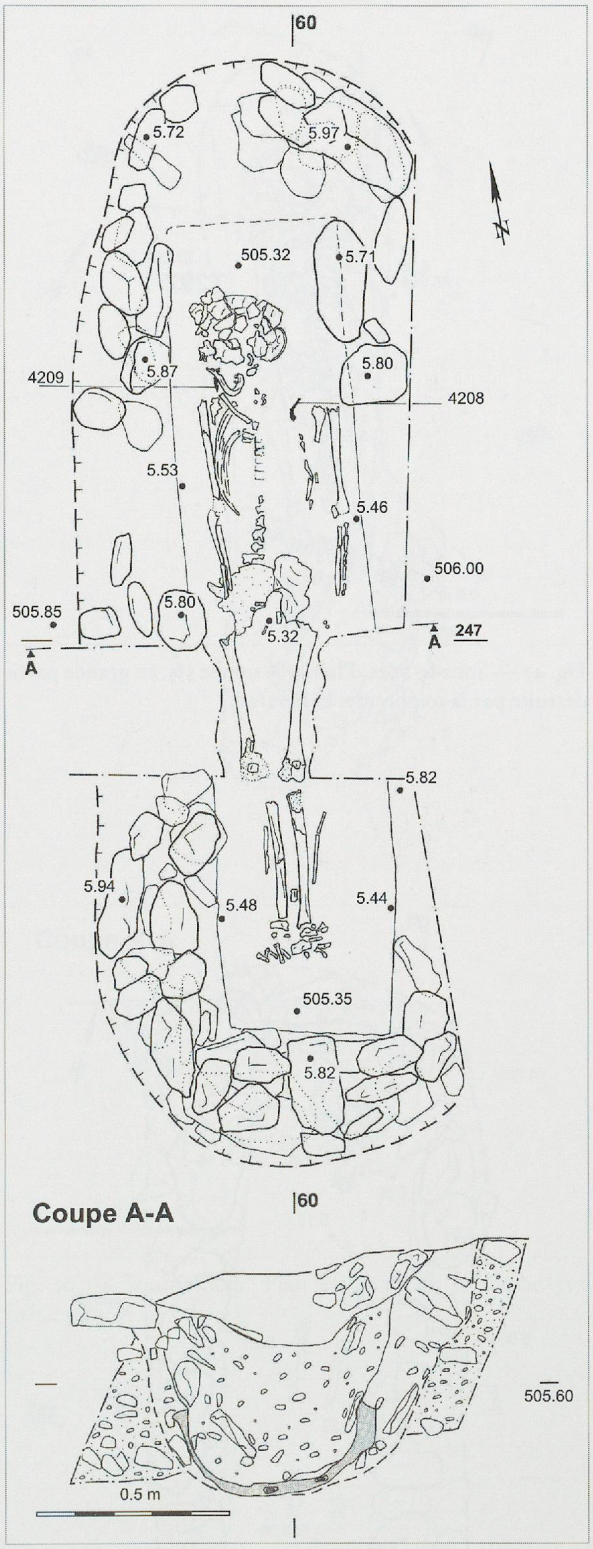

Fig. 46 — Sous-le-Scex. Plan et coupe de la tombe 533. Ech. : 1/20.

39 Finesse équivalente à celle observée à Lausanne, Vidy, LT D (Rast-Eicher 2008, p. 114).

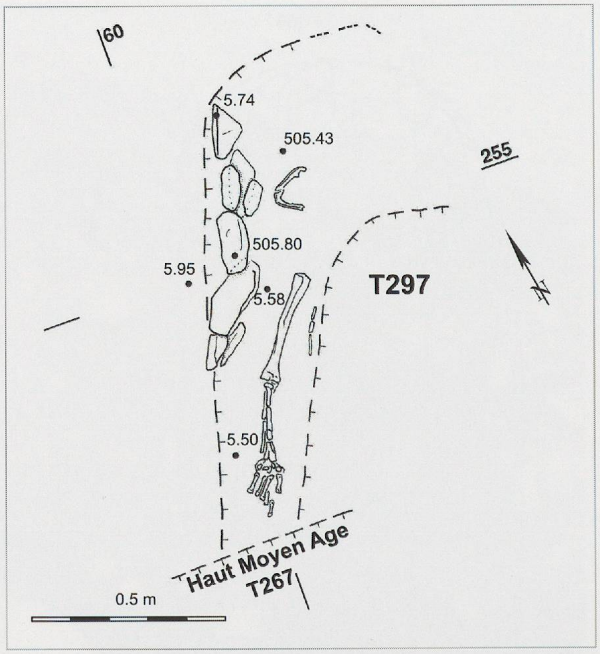

Fig. 47 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 535, en grande partie détruite par la tombe 297. Ech. : 1/20.

Tombe 535

(fig. 47)

Fouilles : ARIA S.A., septembre 1994
Adulte (30-60 ans) de sexe indéterminé, taille : 157 cm
Datation : indéterminée

Architecture
De cette tombe ne subsiste que l'extrémité nord-ouest de la fosse, orientée N-NE / S-SO (31° E), presque totalement détruite par le creusement de la tombe 297. Une ligne de pierres de bordure représente tout ce qui reste de l'entourage du contenant.

Position d'inhumation
Du mort, à l'origine sur le dos, ne subsistent que la mandibule déplacée et le membre supérieur droit étendu en connexion.

Anthropologie
L'individu n'est représenté que par son membre supérieur droit, plutôt gracile, et sa mandibule. Ces caractères sont insuffisants pour estimer un âge précis et un sexe mais on peut estimer sa taille à 156,8 cm. L'absence d'ostéoporose sénile au niveau des diaphyses des os longs et la forte usure dentaire, liée à la perte *ante mortem* des molaires, avec les alvéoles entièrement refermées, renvoient à un adulte.

Mobilier et attribution chronologique
La tombe ne comportait aucun matériel et ne peut être datée.

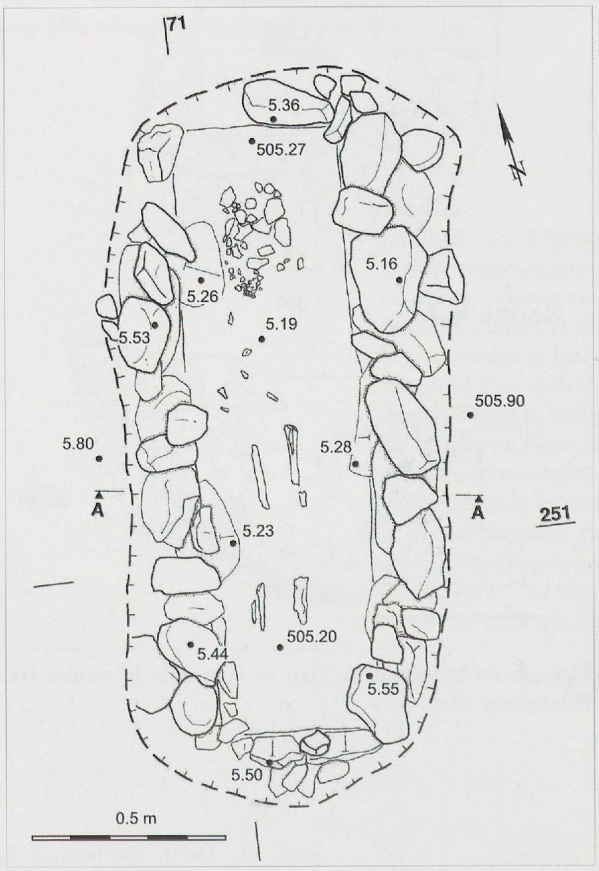

Fig. 48 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 536. Ech. : 1/20.

Tombe 536

(fig. 48)

Fouilles : ARIA S.A., septembre 1994
Enfant d'environ 10 ans (10-14 ans)
Datation : indéterminée

Architecture
La tombe, orientée au N-NE / S-SO (19° E), est conservée sur une hauteur de 0,7 m ; on distingue les traces très nettes d'un contenant en bois de 1,57 x 0,42 m, arrondi à la base et aux parois redressées verticalement. Un blocage de pierres soigné, atteignant 0,55 m de hauteur, entourait le cercueil. Le dispositif était complété sans nul doute par un niveau de dallettes horizontales en couverture : on le retrouve, en coupe comme en décapage, à la base de l'effondrement consécutif à la disparition du bois. Le haut de la fosse était comblé avec le tout-venant de l'excavation.

Position d'inhumation
Les restes de squelette observés sont ceux d'un enfant, couché sur le dos, membres inférieurs étendus. Le squelette, représenté uniquement par les dents, des fragments de crâne et les diaphyses des os longs des membres inférieurs, ne permet pas de préciser la forme du contenant.

Anthropologie
Du squelette, seuls sont conservés les dents et quelques fragments de diaphyse des humérus, fémurs et tibias. Les mesures permettent de proposer un âge probablement très légèrement supérieur à 10 ans[40].

Mobilier et attribution chronologique
La tombe, qui ne comportait aucun matériel, ne peut être datée.

40 Estimation (FM) de l'âge au décès : BO et UB, stade de développement dentaire.

Tombe 537
(fig. 49-50)

Fouilles: ARIA S.A., septembre 1994
Femme probable, adulte jeune (18-35 ans), taille: 156 cm
Datation: indéterminée

Architecture
La tombe, orientée au N-NE/S-SO (34° E), est conservée au plus sur 0,5 m de hauteur. La partie supérieure ainsi que la zone nord-ouest de la sépulture ont disparu lors de travaux anciens.
Les observations de terrain laissent à penser que, la fosse une fois creusée et le fond aplani, on a aménagé à l'intérieur un caisson composé, au nord et à l'ouest, de planches directement plaquées aux parois de la fosse, au sud et au sud-est (coffrage de fosse), de dalles de pierres dressées. Une planche relativement courte complétait peut-être l'ensemble à l'est. Le corps déposé, on a clos le tout à l'aide d'éléments en bois, avant le remblaiement. Quelques dallettes trouvées à la base des dépôts pourraient se rattacher à un niveau de pierres triées scellant le couvercle.

Position d'inhumation
Le corps était étendu sur le dos. Le membre supérieur droit est fléchi, la main posée en avant du pubis. Le membre supérieur gauche a disparu lors du creusement des tombes médiévales 338 et 329. Le membre inférieur droit est étendu dans l'axe du corps, alors que le gauche est fléchi, la partie distale de la jambe reposant sur la cheville droite. L'alignement des phalanges des pieds contre la base des pierres du sud de la tombe confirme la construction d'une structure hybride (coffrage et blocs).

Anthropologie
L'individu est gracile avec des insertions musculaires peu marquées, de sexe très probablement féminin, d'âge adulte mais présentant encore des caractères jeunes et d'une taille de 156,2 cm. Le squelette est assez bien conservé et seul le membre supérieur gauche est absent. Les indices correspondent à un individu dolichocrâne, hyperplatymère et eurycnémique[41].

Mobilier et attribution chronologique
La tombe, qui ne comportait aucun matériel, ne peut être datée.

Fig. 49 — Sous-le-Scex. Vue de la tombe 537.

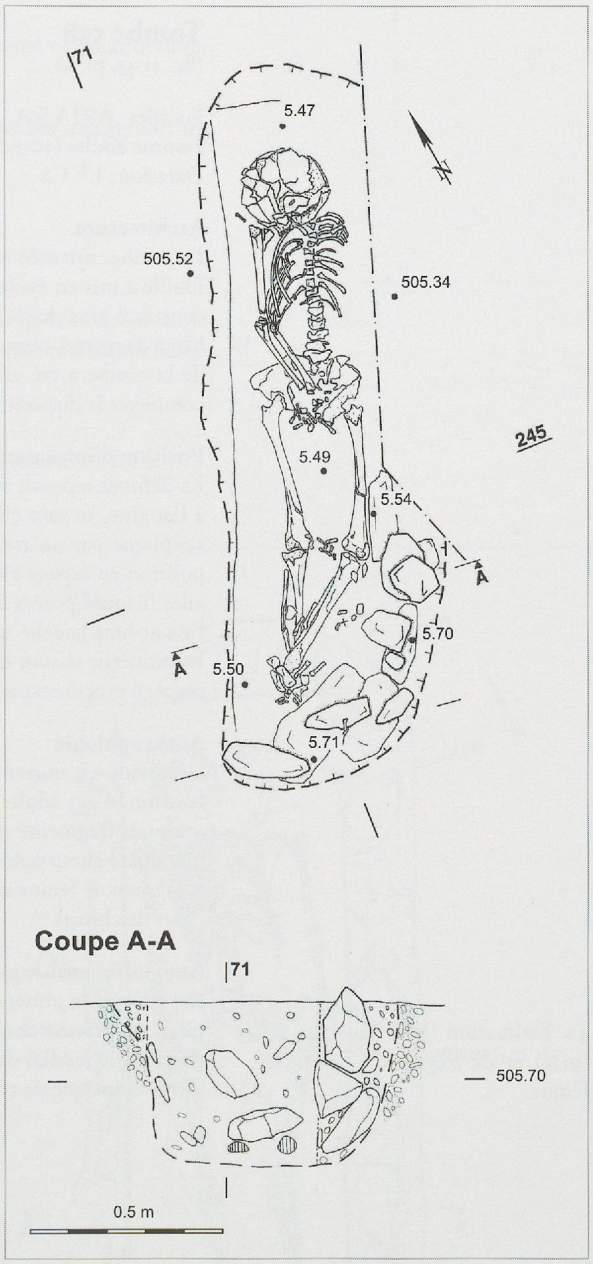

Fig. 50 — Sous-le-Scex. Plan et coupe de la tombe 537. Ech.: 1/20.

41 Estimations (FM) du sexe: BZ (80%) et AN, crâne, mandibule, coxal et fémur (14 critères), et de l'âge: MA, crâne et LO, usure dentaire.

Tombe 538

(fig. 51-53, pl. 4)

Fouilles: ARIA S.A., septembre 1994
Femme adulte (30-60 ans), taille: 159 cm
Datation: LT C2

Architecture

La tombe, orientée au N-NE/S-SO (28° E), est conservée sur une hauteur de 0,3 m au plus. La fouille a mis en évidence les traces d'un cercueil de bois de 1,9 x 0,55 m, à fond plat et angles vifs, constitué sans doute de planches. Comme dans la majeure partie des tombes, on retrouve le doublage de pierres entourant le cercueil, partiellement conservé, dans la mesure où la partie nord-ouest de la tombe a été arasée. Une couche de cailloux, observée au contact des os, devait à l'origine compléter le dispositif et sceller un couvercle.

Position d'inhumation

La défunte reposait sur le dos, les membres étendus dans l'axe du corps. Les os des pieds redressés à l'origine, se sont effondrés sur eux-mêmes. Le mouvement de l'épaule droite, un peu rehaussée, s'explique par un simple appui sur la paroi de bois. La position des os est typique d'une décomposition en espace vide dans un cercueil large à fond plat. Le bassin est largement ouvert avec les ailes iliaques posées à plat entraînant un écartement des fémurs en partie proximale et repoussant l'avant-bras gauche qui s'est disjoint du carpe. Les épaules sont également largement ouvertes et les humérus se sont disjoints des scapulas. L'altitude de base des ossements reposant sur le fond du cercueil est constante.

Anthropologie

L'individu est moyennement robuste avec des insertions musculaires légèrement marquées, de sexe féminin, d'âge adulte sans précisions, et d'une taille de 158,9 cm. Le squelette est assez bien conservé mais très fragmenté et les épiphyses sont érodées. Les indices correspondent à un sujet dolichocrâne, platymère et eurycnémique. La suture métopique reste légèrement apparente. Les observations sur le crâne et le fémur indiquent un individu jeune mais les dents sont très usées et parfois réduites à l'état de chicots[42].

Anomalies anthropologiques

On relèvera la présence d'un os apicis, grand os wormien à l'intersection des pariétaux et de l'occipital, os rattaché dans l'étude métrique à l'occipital (fig. 51). Le sujet présente une ostéochondrose du condyle médial du fémur gauche (ostéochondrite disséquante?), en période de cicatrisation, de forme elliptique de 13 x 11 mm et d'une profondeur de 4 mm (fig. 52).

42 Estimation (FM) du sexe: BZ (91%) et de l'âge: MA, crâne et fémur.

Fig. 51 — Sous-le-Scex. Tombe 538. Vue postérieure du crâne avec la présence d'un os apicis.

Fig. 52 — Sous-le-Scex. Tombe 538. Ostéochondrose (lacune osseuse) sur le condyle médial du fémur gauche.

Mobilier (pl. 4, Tombe 538)
Une fibule a été dégagée à la hauteur du cou, au-dessus de l'épaule gauche (4211) et un anneau de ceinture au niveau de la crête iliaque, à la jointure du sacrum (4210).

4211. Fibule en fer de schéma La Tène moyenne; pied fixé sur le sommet de l'arc par une agrafe; arc en demi-cercle; ressort à 4 spires et corde externe. L. 7 cm.
Restes de fibres sur le pied.

4210. Anneau massif en fer de section ronde. Diam. 2,6 cm.

Textiles
La défunte portait une fibule sur l'épaule gauche (4211). Des restes de fibres de laine et de lin sur le pied de la fibule montrent qu'il y avait à cet endroit probablement deux textiles au contact du métal ou un textile constitué de deux types de fibres.

Attribution chronologique
La forme de la fibule en fer de schéma La Tène moyenne permet d'attribuer la tombe à LT C2.

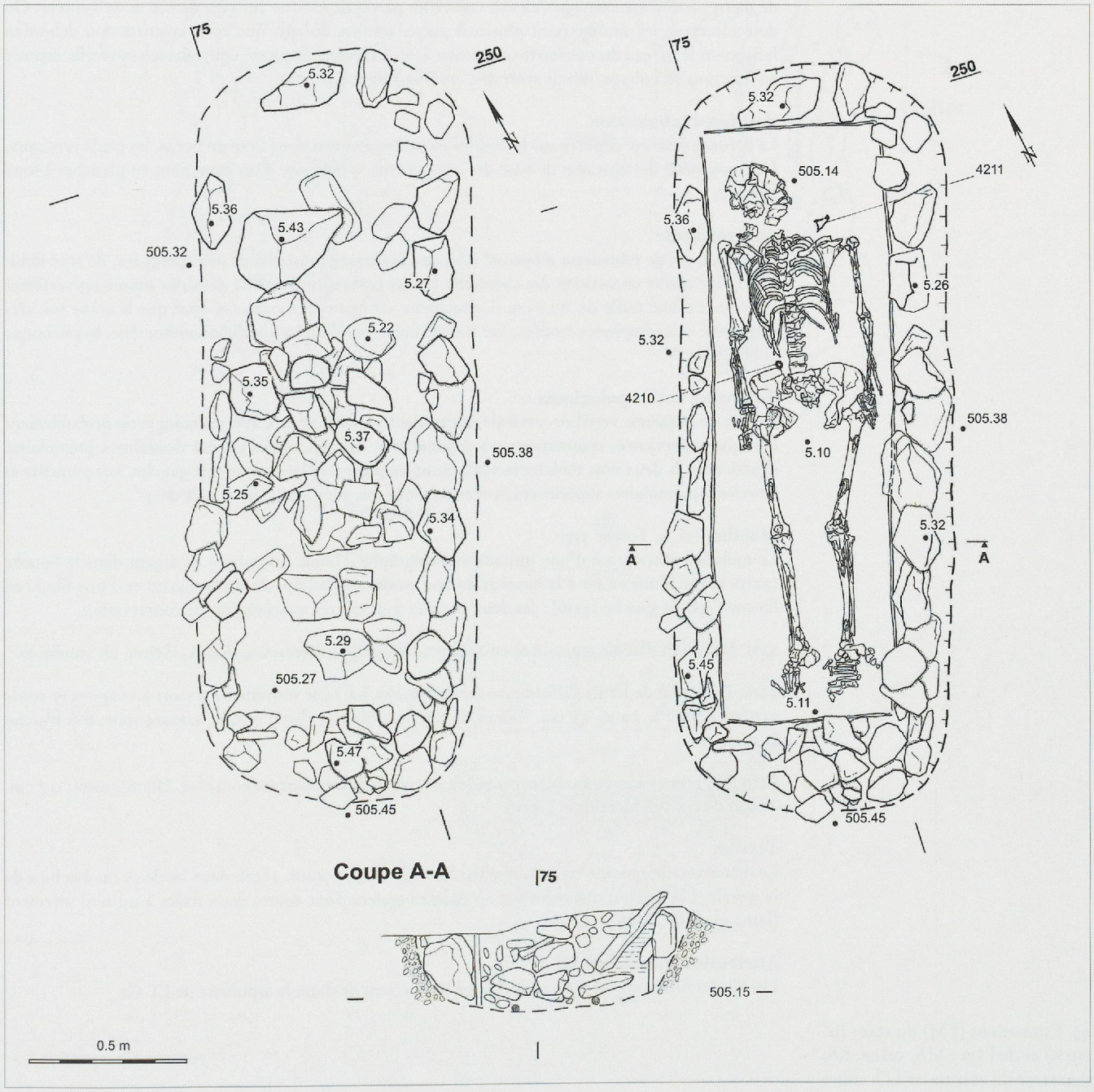

Fig. 53 — Sous-le-Scex. Plan de la couverture, du fond et coupe de la tombe 538. Ech.: 1/20.

Fig. 54 — Sous-le-Scex. Tombe 539. Vue des vertèbres cervicales fusionnées (axis et troisième cervicale).

Tombe 539

(fig. 54-55, pl. 4)

Fouilles: ARIA S.A., novembre 1994
Femme adulte jeune (18-30 ans), taille: 158 cm
Datation: LT C2

Architecture

La tombe, orientée au N-NE/S-SO (30° E), a été observée sur toute sa hauteur, soit 0,9 m; son creusement se place stratigraphiquement au sommet de la couche d'occupation La Tène (couche 2 / 1995), donc à un niveau sensiblement égal à celui de la tombe 528.

Les preuves de l'existence d'un cercueil de planches sont nombreuses: des restes ligneux apparaissent en partie basse de la tombe; la base de la fosse restituée par l'altitude des pierres les plus hautes en fond de fosse forme un plan; autre indice, la position du corps, déterminée par l'ensemble des points les plus bas des os du squelette et la répartition des traces de bois à ce niveau; enfin, la forme du contenant peut être restituée par l'allure de la couche encaissante observée en coupe.

Le cercueil en planches, long de 2 m et large de 0,45 m devait avoir un fond plat et des angles vifs au vu de la position du squelette. Le cercueil était entouré et recouvert d'une très forte accumulation de pierres triées. L'entourage s'élevait contre les parois de la fosse sur près de 0,6 m de hauteur. On doit admettre, ici comme pour plusieurs autres tombes du site, que cette construction débordait largement le niveau du couvercle (cf. tombe 439). La masse de pierre couvrant le couvercle, estimée en fonction du cubage, devait avoir une épaisseur de 0,4 à 0,5 m.

Position d'inhumation

La défunte avait été déposée sur le dos, les membres étendus dans l'axe du corps, les pieds verticaux. L'homogénéité des altitudes de base des os confirme la présence d'un contenant en planches à fond plat.

Anthropologie

L'individu est de robustesse moyenne avec des insertions musculaires peu marquées, de sexe féminin, d'âge adulte conservant des caractères jeunes (synostose partielle des deux premières vertèbres sacrées) et d'une taille de 157,8 cm. Le squelette est assez bien conservé bien que le crâne soit très fragmenté et les épiphyses érodées. Les indices correspondent à un individu mésocrâne, hypsiconque et platymère[43].

Anomalies anthropologiques

L'axis et la troisième vertèbre cervicale de ce sujet sont fusionnés. Cette pathologie est probablement d'origine infectieuse, traumatique ou dégénérative (fig. 54). Agénésie des deuxièmes prémolaires supérieures, la deuxième molaire lactéale étant toujours en place sur le côté gauche. Les première et deuxième prémolaires supérieures droites ont subi une rotation labio-distale de 45°.

Mobilier (pl. 4, Tombe 539)

Le mobilier se compose d'une imitation anépigraphe d'obole massaliote en argent dans la bouche (4215), d'une fibule en fer à la hauteur du cou au-dessus de l'épaule droite (4217) et d'une fibule en fer sur l'épaule gauche (4216); ces deux parures sont en très mauvais état de conservation.

4215. Imitation d'obole massaliote en argent, anépigraphe (détermination A. Geiser, cf. annexe 2).

4216. Fragment de fibule filiforme en fer de schéma La Tène moyenne à ressort à 12 spires et corde externe haute. L. cons. 2,5 cm. Traces de textiles: fils z/z, diam. 1 mm, armure toile, 6-8 fils/cm, laine.

4217. *Id.*; ressort à 10 ou 12 spires et corde externe. Seul le ressort est conservé. Diam. ressort 0,7 cm. Traces de textiles identiques à 4216.

Textiles

Le même textile en laine est conservé sur les deux fibules (4216, 4217), dans les deux cas à la base de la spirale. Les fibules, disposées sur les épaules étaient donc toutes deux fixées à un seul vêtement (laine grossière, armure toile).

Attribution chronologique

Les fibules filiformes en fer à ressort large permettent de dater la sépulture de LT C2.

43 Estimations (FM) du sexe: BZ (80%) et de l'âge: MA, crâne, KS, synostose du sacrum et LO, usure dentaire.

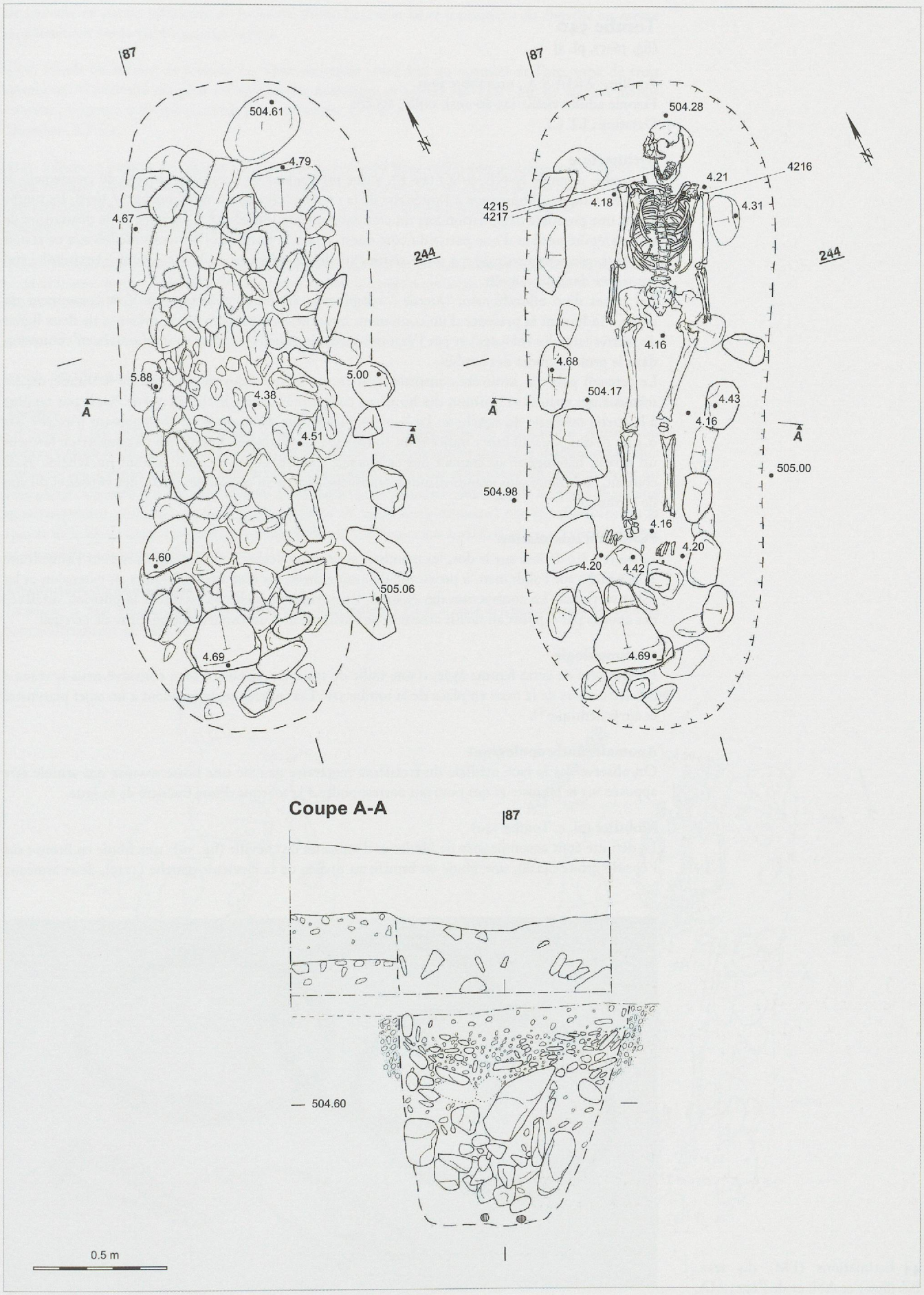

Fig. 55 — Sous-le-Scex. Plan de la couverture, du fond et coupe de la tombe 539. Ech. : 1/20.

Tombe 540

(fig. 56-57, pl. 5)

Fouilles: ARIA S.A., novembre 1995
Femme adulte vieille (45-80 ans), taille: 155 cm
Datation: LT C1

Architecture

La tombe, orientée N-NE/S-SO (23° E), a une profondeur de 0,7 m; son niveau de creusement se rattache stratigraphiquement à l'intérieur de la couche celtique du site (couche 2 / 1995). La tombe a subi une première dégradation lors du creusement de la tombe 528, à l'origine de la disparition de son extrémité nord et d'une partie du côté ouest. Après la fouille des horizons médiévaux ne restait en place qu'une hauteur de 0,4 m de sédiments de comblement de la fosse, sauf à l'extrémité sud conservée dans un témoin.

Les traces d'un effondrement interne – remplissage supérieur à section en V et écrasement du crâne – indiquent la présence d'un contenant, hypothèse corroborée par la présence de deux lignes de pierres latérales (blocage) et par l'état des pieds du squelette qui se sont effondrés en connexion dans le prolongement des jambes.

Le cercueil pourrait avoir été constitué d'un tronc: forme incurvée du fond de la tombe, aspect rehaussé des épaules et position des humérus comprimés contre le thorax et très hauts par rapport à la partie médiane du squelette. La hauteur du blocage discontinu sur le contenant n'excède pas 0,4 m, ce qui pourrait être l'indice d'un couvercle plat (planche). Les pierres de couverture forment un niveau hétérogène au contact des ossements. On distingue surtout, suivant un schéma assez courant, trois blocs plus grands disposés transversalement au niveau des pieds, des cuisses et du cou de l'inhumée.

Position d'inhumation

Le mort a été déposé sur le dos, les membres supérieurs fléchis avec la main droite sur l'aine droite et la gauche sur l'abdomen, à proximité du coude droit, les membres inférieurs en extension et les pieds verticaux. La contraction des épaules, l'ouverture partielle du bassin et la position surélevée des coudes par rapport au rachis attestent de l'utilisation d'un tronc évidé en guise de cercueil.

Anthropologie

Le squelette de cette femme âgée, d'une taille de 154,6 cm, est assez bien conservé mais le crâne a été détruit lors de la mise en place de la tombe 528. Les indices correspondent à un sujet platymère et eurycnémique[44].

Anomalie anthropologique

On observe sur la face médiale du troisième métatarse gauche une bosse osseuse qui semble être apposée sur le périoste et qui pourrait correspondre à la marque d'une fracture de fatigue.

Mobilier (pl. 5, Tombe 540)

La défunte était accompagnée de fibules et d'anneaux de cheville (fig. 56): une fibule en bronze sur l'épaule droite (4218), une fibule en bronze au niveau de la clavicule gauche (4219), deux anneaux

Fig. 56 — Sous-le-Scex. Tombe 540. Mobilier en bronze après restauration.

44 Estimations (FM) du sexe: BZ (85%) et AN, et de l'âge: MA, fémur et LO, usure dentaire.

de cheville en partie inférieure de la jambe droite (4221a et b) et un anneau de cheville au même emplacement sur la jambe gauche (4220).

4218. Fibule en bronze de schéma La Tène moyenne; pied fixé au sommet de l'arc, orné de trois moulures; l'extrémité du pied est aplatie par martelage et pincée sur l'arc; arc de section plano-convexe; ressort à 4 (?) spires, corde non conservée. L. 5,4 cm.
Datation: LT C1.

4219. Fibule en bronze de schéma La Tène ancienne; pied libre replié vers le sommet de l'arc et terminé par une moulure incisée en V prolongée par un bouton; arc de section plano-convexe élargi à son sommet; ressort à 6 spires et corde externe. L. 4,5 cm. Fibres de laine sur la spirale.
Datation: LT B2 (position du pied et forme de l'arc).

4220. Anneau massif en bronze à tampons; extrémités chevauchantes décorées de légères moulures et de chevrons incisés (très peu visibles); jonc de section plano-convexe. Diam. 7 cm.
Fibres de lin sur l'anneau.

4221a. *Id.* Diam. 7,4 cm.

4221b. *Id.* Diam. 7 cm.

Textiles
La tombe a été coffrée en son entier pour permettre un dégagement en laboratoire. Autour des anneaux de cheville, au contact de la surface du métal, les oxydes de bronze et la matière organique ont laissé une couche noire. Ces taches noires disparaissaient au fur et à mesure du dessèchement du bloc plâtré. Un prélèvement sur l'anneau de cheville (4220) a montré des négatifs de fibres de section quadrangulaire, peut-être du lin. Quelques fibres de laine (sans structure) ont été observées sur la spirale de la fibule 4219. Par contre, la seconde fibule (4218) n'a rien donné, la pièce ayant été dégagée et récupérée sans plâtrage à la fouille.

Attribution chronologique
La fibule la plus récente, à pied fixé sur l'arc, correspond à LT C1, date à laquelle nous attribuons l'ensevelissement du défunt.

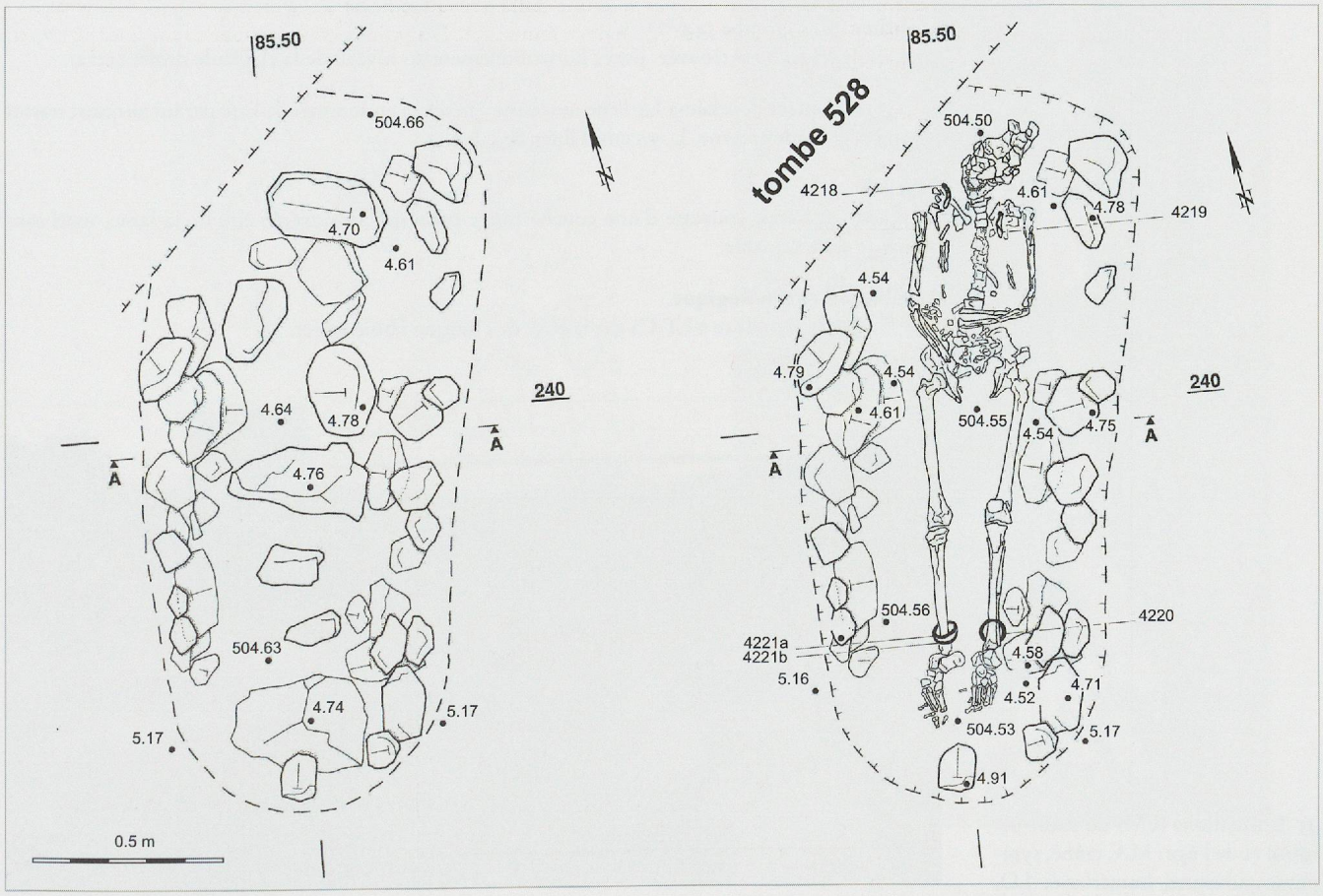

Fig. 57 — Sous-le-Scex. Plan de la couverture et du fond de la tombe 540. Ech.: 1/20.

Tombe 542

(fig. 58-59, pl. 5)

Fouilles: ARIA S.A., novembre 1995
Homme adulte jeune (20-35 ans), taille: 171 cm
Datation: LT C2

Architecture

La tombe, orientée au N-NE/S-SO (38° E), est conservée sur une hauteur de 0,8 m; son creusement se rattache à l'intérieur du niveau La Tène (couche 2 / 1995). Une pierre en sommet de fosse à l'aplomb du thorax du mort pourrait avoir servi de marquage de la tombe.
Les indices de la présence d'un monoxyle sont nombreux: l'aspect en coupe du remplissage caillouteux de la fosse avec la forme en V caractéristique d'un effondrement en espace vide; la présence d'un entourage en pierre soigné restituant en négatif la forme du cercueil; les altitudes de la base des os du squelette; la position un peu comprimée de ce dernier, les épaules redressées vers le haut; la trace d'un couvercle effondré sur les ossements (probablement une simple planche), matérialisé par un limon gras de 1 cm d'épaisseur et quelques traces de bois.
Le contenant en bois devait donc avoir une section arrondie à la base, les extrémités planes verticales, une longueur de 2,4 m, une largeur de 0,5 m.
L'entourage de pierres du cercueil est soigné, mais, avec 0,4 m de hauteur, il n'a qu'une élévation réduite comparée à ce que l'on observe dans d'autres tombes.

Position d'inhumation

Le mort était étendu sur le dos, face à l'ouest. Le membre supérieur droit est fléchi avec la main en avant du pubis, le gauche est étendu le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension, pieds verticaux. Les nombreux déplacements d'os des mains et des pieds sont une preuve supplémentaire d'espace libre dans un contenant en matière périssable. La contraction des épaules, leur position surélevée et l'ouverture partielle du bassin attestent de l'utilisation d'un monoxyle.

Anthropologie

L'individu est robuste avec des insertions musculaires très marquées, de sexe masculin, d'âge adulte encore jeune et d'une taille de 171 cm. Le squelette est bien conservé, seule la face est détruite. Les indices correspondent à un sujet dolichocrâne, hypsiconque, hyperplatymère et mésocnémique[45].

Mobilier (pl. 5, Tombe 542)

Une fibule en fer a été trouvée, posée horizontalement au niveau de la clavicule droite (4222).

4222. Fibule en fer de schéma La Tène moyenne; pied fixé au sommet de l'arc par un anneau; ressort à 4 spires et corde externe. L. 9,5 cm. Fibres de laine.

Textiles

La fibule 4222 était couverte d'une couche rouge-brun qui s'est avérée être de la laine, mais sans structure déterminable.

Attribution chronologique

On attribue la sépulture à LT C2 sur la base de l'unique fibule en fer.

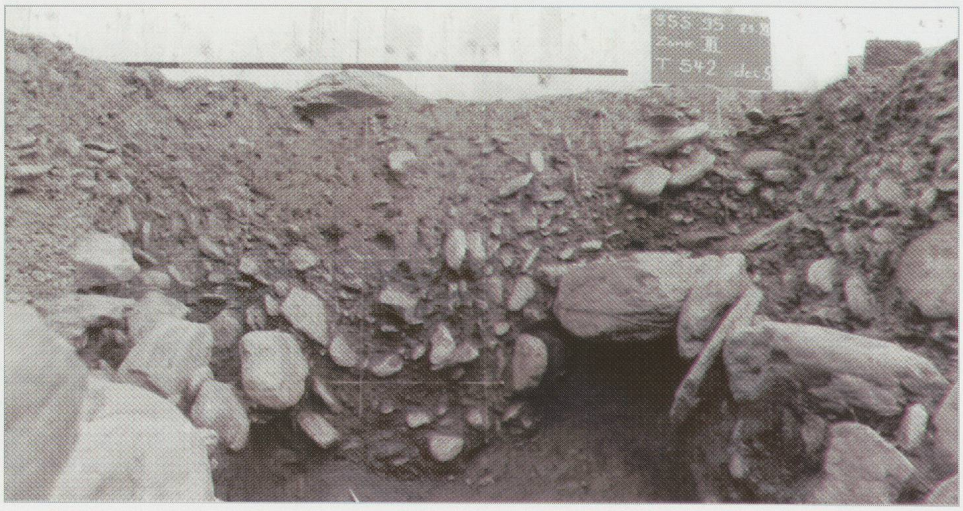

Fig. 58 — Sous-le-Scex. Vue de la coupe en travers de la tombe 542.

45 Estimations (FM) du sexe: BZ (91 %) et de l'âge: MA, crâne, symphyse pubienne, humérus et LO, usure dentaire.

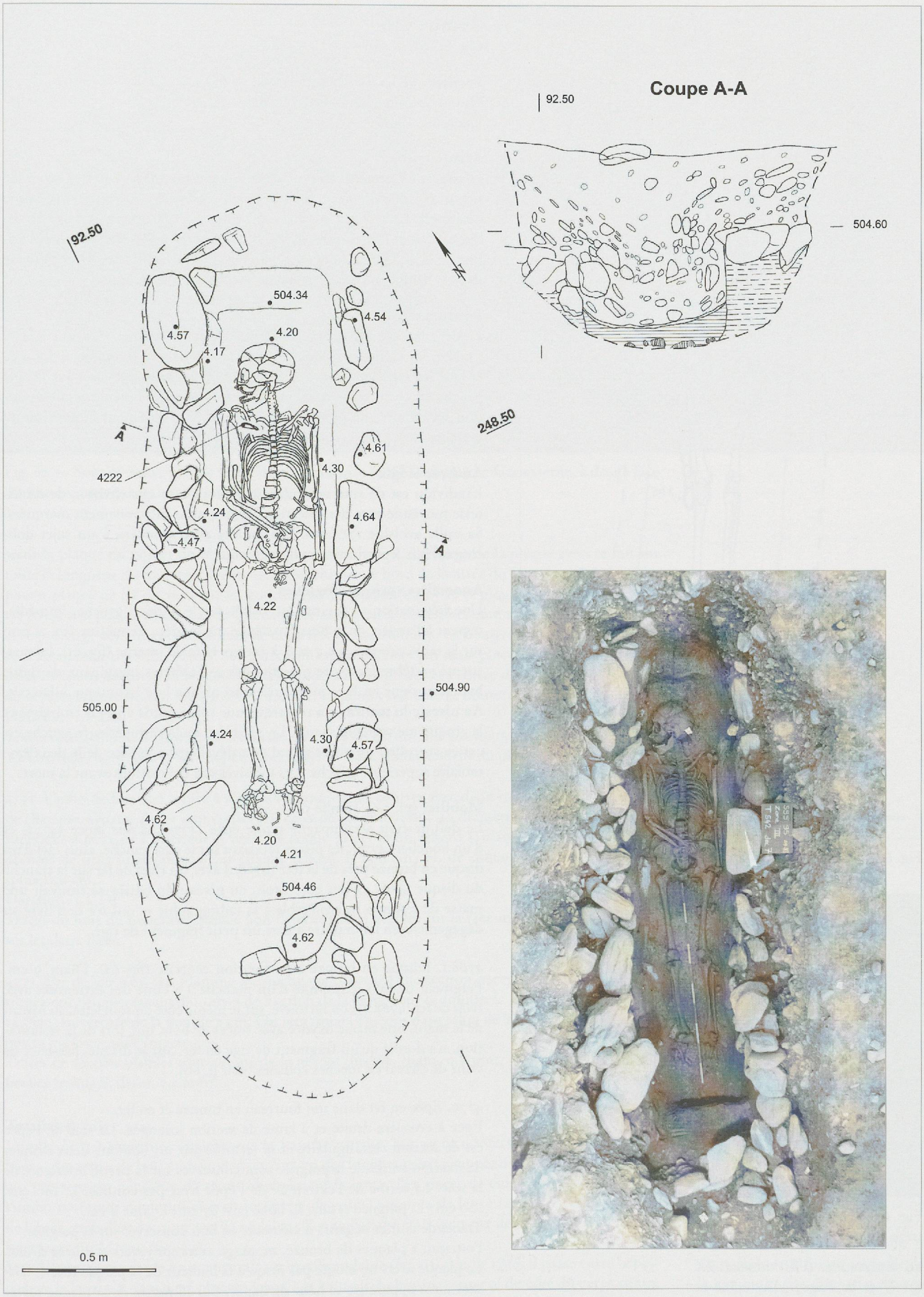

Fig. 59 — Sous-le-Scex. Plan, vue et coupe de la tombe 542. Ech. : 1/20.

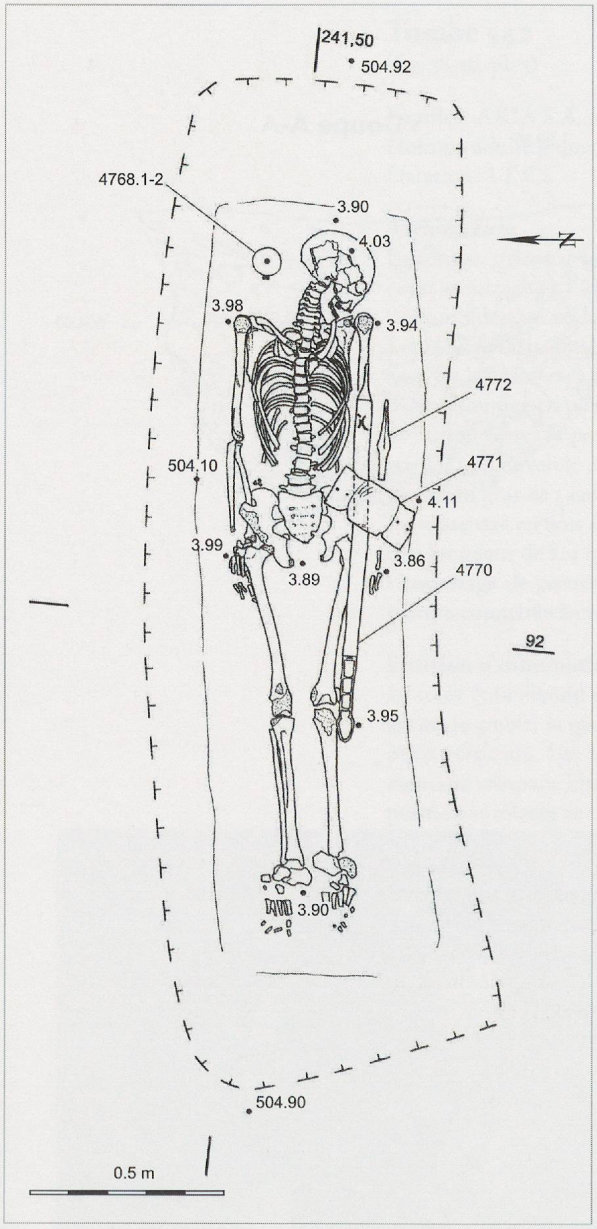

Fig. 60 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 546. Ech.: 1/20.

Fig. 61 — Sous-le-Scex. Tombe 546. Vue latérale du crâne trépané.

46 Estimations (FM) du sexe: BZ (91%) et de l'âge: MA, crâne et AN, fémur.

Tombe 546

(fig. 60-67, pl. 5-6)

Fouilles: ARIA S.A., juillet 2000
Homme adulte (40-50 ans), taille env. 171 cm
Datation: LT D1

Architecture

La tombe est orientée E/O (89° E), d'une profondeur de 1 m environ. Le niveau d'ouverture des tombes n'est pas conservé dans cette partie de la nécropole. La fouille a mis en évidence les traces d'un cercueil de bois. La disposition et l'altitude de base des ossements permettent d'attester l'utilisation d'un tronc évidé; aucun aménagement particulier n'a été observé dans la fosse, (pierres de calage ou pierres d'entourage).

Position d'inhumation

Le défunt a été déposé en décubitus dorsal, la tête tournée sur le côté gauche, les membres allongés dans l'axe du corps, les mains le long de la face latérale des fémurs. L'épée et la lance sont disposées sur le côté gauche du corps, alors que l'umbo, retrouvé vraisemblablement en position secondaire, ne permet pas de restituer précisément la position du bouclier.

Anthropologie

L'individu est de sexe masculin, âgé de 40 à 50 ans environ, de robustesse moyenne avec des insertions musculaires moyennement marquées. Sa taille avoisine 171,5 cm. Les indices correspondent à un sujet dolichocéphale, leptorhinien et hypsiconque[46].

Anomalies anthropologiques

Une trépanation térébrante est visible sur le pariétal gauche, immédiatement à l'arrière de la bosse pariétale, ressoudée: diamètres 33 x 21 mm sur la table externe, 9 x 7 mm à travers la table interne (fig. 61). La quatrième vertèbre lombaire présente des ostéophytes marginaux d'origine hyperostosique en face inférieure ainsi qu'une lyse isthmique bilatérale. Au niveau du sacrum, on remarque une spina bifida entre la troisième et la cinquième vertèbre sacrée. La première molaire supérieure gauche est cariée au collet, un abcès apical s'est développé à la base de la deuxième molaire supérieure gauche. Les incisives ont été perdues avant la mort.

Mobilier (pl. 5-6, Tombe 546)

Le défunt était accompagné d'une épée (4770), d'une lance (4772) et d'un bouclier (4771), les pièces reposant sur le côté gauche, ainsi que d'un disque en bronze près de la tête (4768.1) avec un rivet de fer sur la tranche du disque (4768.2). Au côté droit, au niveau du bassin se trouvait une masse de fer, non interprétable à la radiographie et qui n'a rien livré au dégagement en laboratoire à part un petit fragment de tige.

4768.1. Disque en bronze à perforation centrale (fig. 62). Diam. 9 cm. Fragment de bois (extrémité d'un manche?) à l'une des extrémités avec rivet de fer (4768.2); on retrouve, sur le même côté du squelette, au niveau de la main, une masse oxydée avec traces de bois, qui, lors de la restauration, n'a donné qu'un fragment de tige en fer. Sur le disque, présence de crins de cheval en mèches cousues (voir p. 60).

4770. Epée en fer dans son fourreau en bronze et en fer.
Epée à croisière droite et à lame de section losangée. La soie de l'épée est de section rectangulaire et se termine par un bouton; deux disques de fixation en fer de la poignée sont conservés sur la partie inférieure de la soie. La forme de l'extrémité de l'épée n'est pas connue. L. tot. env. 100 cm; L. poignée 13 cm; L. lame env. 87 cm; l. lame 4 cm.
Traces de cuir et négatifs d'éléments en bois conservés sur la poignée.
Fourreau à plaques de bronze, montage avers sur revers et entrée droite. La plaque avers ne monte pas jusqu'à la hauteur de la plaque revers, laissant ainsi apparaître le haut de l'épée. Sur la partie de la plaque revers qui dépasse la plaque avers, la première est repliée sur elle-même afin de

Fig. 62 — Sous-le-Scex. Tombe 546. Disque en bronze (4768.1). A gauche face externe, à droite face interne avec restes organiques laissés en place.

sertir la plaque du pontet donnant ainsi l'impression que le sertissage de la plaque avers se fait sur toute la longueur du fourreau. Décor de guillochis sur le bord de l'entrée du fourreau côté avers. Le pontet-plaque en fer est serti par les gouttières, son passant est carré et plus étroit que la plaque; il est riveté à la plaque revers par au moins un rivet. La pièce de renfort côté avers est en forme de X et se prolonge côté revers sous forme de deux frettes horizontales. La bouterolle n'a pas d'entretoise côté avers, mais trois côté revers. Son extrémité est caractérisée par deux pinces et une forme ovoïde; deux incisions décorent la bouterolle juste au-dessus des pinces et l'entrée de la bouterolle possède deux fines cannelures. L. tot. 89 cm; l. 4,4 cm; L. pontet 15,8 cm; L. bouterolle 28,4 cm.
Datation: LT D1.
Traces de textiles sous la poignée et du côté du corps du défunt, fils z/z, diam. 0,8-1 mm, 8-9 fils/cm, armure toile, laine. Sur la face supérieure, restes de bois, probablement du plateau du bouclier.

4771. Umbo de bouclier en fer à ailettes rectangulaires courtes avec deux trous de rivets au milieu de chacune. Quatre rivets sont conservés, ceux de l'extérieur ont un diamètre de 1,4 cm légèrement supérieur à ceux de l'intérieur (1 cm). La coque présente un rebord saillant peu marqué; elle est décorée de trois fines rainures sur chaque rebord. l. 23,6 cm; H. de coque 11,6 cm; section de la spina 11,6 cm.
Datation: LT D1.
Traces du bois du bouclier (essence non déterminable) visibles sur la face inférieure, cuir apparent sur les deux faces.

4772. Fer de lance en fer. Flamme à empennage convexe[47] de section nervurée; présence de deux trous pour l'emplacement d'un rivet de fixation de la hampe sur la douille. L. tot. 21,5 cm, L. flamme 14,5 cm; ouverture de la douille 2 cm. On remarque l'absence d'un talon de lance en fer, alors même que la tombe semble intacte.
Traces de textiles visibles tout autour de la pointe (fils z/z, diam. 0,8 mm, armure toile), restes de ficelles (retors S, diam. 2,5 mm).

Textiles et cuir
L'umbo (4771) retourné, reposait sur la hanche gauche. Sur sa face inférieure – orientée vers le haut – des restes de bois étaient visibles. Sur un des fragments (n° 2) apparaissent des fibres de laine qui proviennent peut-être de tissus observés sur la lance. Les traces de cuir sur les deux faces de l'umbo montrent que celui-ci était recouvert de cuir. La pointe de lance (4772) se trouvait à côté de l'épée, emballée dans un textile en laine. Cet emballage était tenu par des ficelles conservées en fragments sur le tissu (fig. 64).
Sous l'épée, posée sur le bras, apparaît un textile en laine (fig. 63). Vu de côté, il passe entre la poignée et le bras. Ce tissu a été observé jusqu'à la hauteur du bassin, conservé du côté du corps contre le fourreau de l'épée. Vers l'extérieur du corps, aucune trace n'a été relevée au contact du fourreau;

47 On notera que le tranchant de cette lance présente une certaine concavité en direction de la pointe; l'état de conservation étant bon, il s'agit donc de la forme originale de la flamme et pas d'un effet dû à la corrosion.

Fig. 63 — Sous-le-Scex. Tombe 546. Textile en laine observé à la hauteur du bras gauche au contact de l'épée.

nous ne sommes donc pas en présence d'une fourre qui enveloppait l'arme. Il s'agit d'un tissu en laine en armure toile. La laine semble être de qualité fine : bien que le nombre de mesures soit insuffisant pour développer une analyse statistique, les poils de laine ne dépassent pas 20 à 25 µ[48].
La qualité du textile observé à l'emplacement de la pointe de lance est très similaire, il est impossible de différencier les deux étoffes. Seule la position éloignée des points de prélèvement pourrait faire penser à deux tissus différents.
Le disque en bronze (4768.1) était placé à droite de la tête. Des restes organiques minéralisés apparaissent sur la face supérieure et inférieure (voir fig. 62). Sur la face inférieure, des poils non identifiables sont en contact direct avec le métal. Sous ceux-ci, on observe des éléments ligneux qui correspondent probablement au cercueil (ou à un élément en bois sur lequel était fixé le disque). La face supérieure est décorée de mèches cousues autour du trou central, laissant un espace circulaire vide de 1 cm de rayon autour de ce dernier. Chaque mèche est fixée sur un support, une couche très fine, qui pourrait être du cuir (?). Le point de couture de la mèche est souvent bien visible. Chaque mèche est coupée à la même longueur et recouvre toute la plaque en plusieurs rangées disposées les unes sur les autres comme des tuiles (fig. 65). Ces poils sont assez gros (100-130 µ), de section circulaire ; ils présentent des écailles fines à bords en zigzags (fig. 66). Cette forme d'écaille s'observe sur les cheveux humains ou sur des crins de cheval. Pourtant, l'épaisseur et la section circulaire ont permis de définir ces restes comme étant des crins de cheval – les cheveux humains avec des diamètres aussi grands, les poils de moustache par exemple, ont une section ovale. Après comparaisons, ce sont les crins d'un « Haflinger » qui ont donné les parallèles les plus probants (fig. 67)[49]. Au-dessus des mèches, apparaissent, tout comme sur la face inférieure, des restes de bois (cercueil ou bouclier).

48 Rast-Eicher 2008, p. 115.

49 Observations faites sur des cheveux humains, des poils de moustache, des poils et des crins de mulet et de Haflinger.

Attribution chronologique

L'armement de cette tombe permet de proposer une datation de LT D1.

Fig. 64 — Sous-le-Scex. Tombe 546. Détail de la ficelle qui attachait un textile enroulé autour de la pointe de lance 4772.

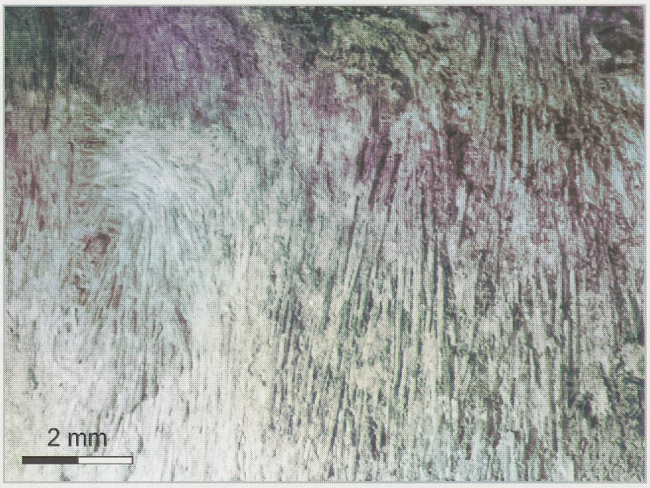

Fig. 65 — Sous-le-Scex. Tombe 546. Détail des mèches fixées sur le disque 4768.1.

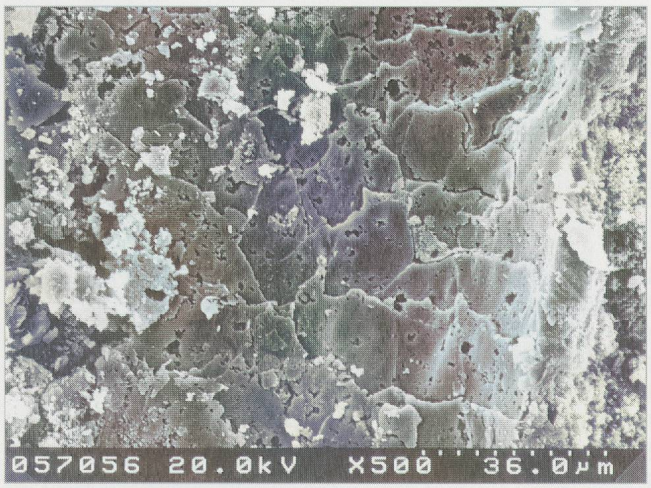

Fig. 66 — Sous-le-Scex. Tombe 546. Vue au microscope électronique des brins des mèches fixées sur le disque 4768.1.

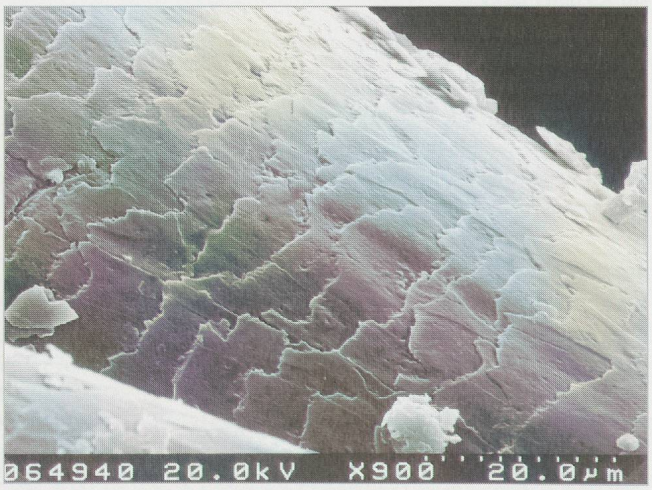

Fig. 67 — Test expérimental. Vue au microscope électronique de crins de cheval Haflinger.

Tombe 547
(fig. 68-69, pl. 7)

Fouilles: ARIA S.A., juillet 2000
Femme adulte (37-53 ans), taille 142 cm
Datation: LT C2

Architecture
Tombe en fosse orientée E-NE/O-SO (63° E), d'une profondeur dépassant 0,9 m. La fouille a mis en évidence, principalement au voisinage des objets métalliques, des traces de bois provenant d'un cercueil. La disposition et l'altitude de base des ossements révèlent la présence d'un monoxyle. Le long du cercueil sont disposées quelques pierres plantées en position verticale ou légèrement oblique, alors qu'à l'extrémité est, près de la tête, une accumulation de pierres superposées forme un petit muret.

Position d'inhumation
Le défunt était couché sur le dos, légèrement tourné sur son côté droit, le regard orienté vers le nord-ouest. Le membre supérieur gauche était étendu le long du corps, alors que le coude droit était légèrement fléchi et surélevé par rapport à l'épaule et à la main, en appui contre le bord du cercueil. Les membres inférieurs étaient allongés.

Anthropologie
L'individu est gracile avec des insertions musculaires marquées, de sexe féminin, d'âge adulte, probablement entre 37 et 53 ans et de taille très petite (141,5 cm). Les indices correspondent à un sujet mésocéphale, mésorhinien, hyperleptène, hypsiconque et eurymère[50].

Anomalie anthropologique
En plus de sa taille très petite, synonyme d'une forme de nanisme, le sujet présente une pathologie des avant-bras. Les radius sont anormalement courbés vers la face médiale et l'épiphyse distale du radius droit (la gauche n'est pas conservée) est entièrement remodelée et orientée vers la partie médiale du corps. Le scaphoïde et le lunatum droits ont également des surfaces articulaires supérieures remodelées. Par contre, les métacarpiens et les phalanges conservés sont de dimensions et de forme normales. Cette pathologie est probablement un type de dysplasie d'origine indéterminée (fig. 69).

Mobilier (pl. 7, Tombe 547)
La défunte était accompagnée d'une paire de fibules en fer au niveau de la clavicule gauche (4774-4775) et d'une boucle de ceinture sur l'os iliaque droit (4773). Une monnaie en argent (4739) a été trouvée au niveau de l'avant-bras droit.

4739. Imitation d'obole massaliote (voir annexe 2).

4774. Fragment de fibule filiforme en fer de schéma La Tène moyenne à ressort large, à 10 spires et corde externe. L. 3,2 cm. Restes de fibres de laine.

4775. Fibule filiforme en fer de schéma La Tène moyenne à ressort large, à 10 spires et corde externe. Le pied, fragmentaire est fixé sur l'arc par une agrafe. L. 4 cm. Restes de fibres de laine.

4773. Boucle de ceinture en fer fragmentaire. Section circulaire. Diam. 3,5 cm.
Traces de cuir, (ceinture d'environ 2 cm de largeur) et traces de fibres en laine.

Textiles
Les deux fibules (4774, 4775) ainsi que la boucle de ceinture (4773) présentent des restes de fibres de laine sans structure de textile déterminable.

Attribution chronologique
Le mobilier de cette tombe, identique à celui de la tombe 539, permet de la dater de LT C2.

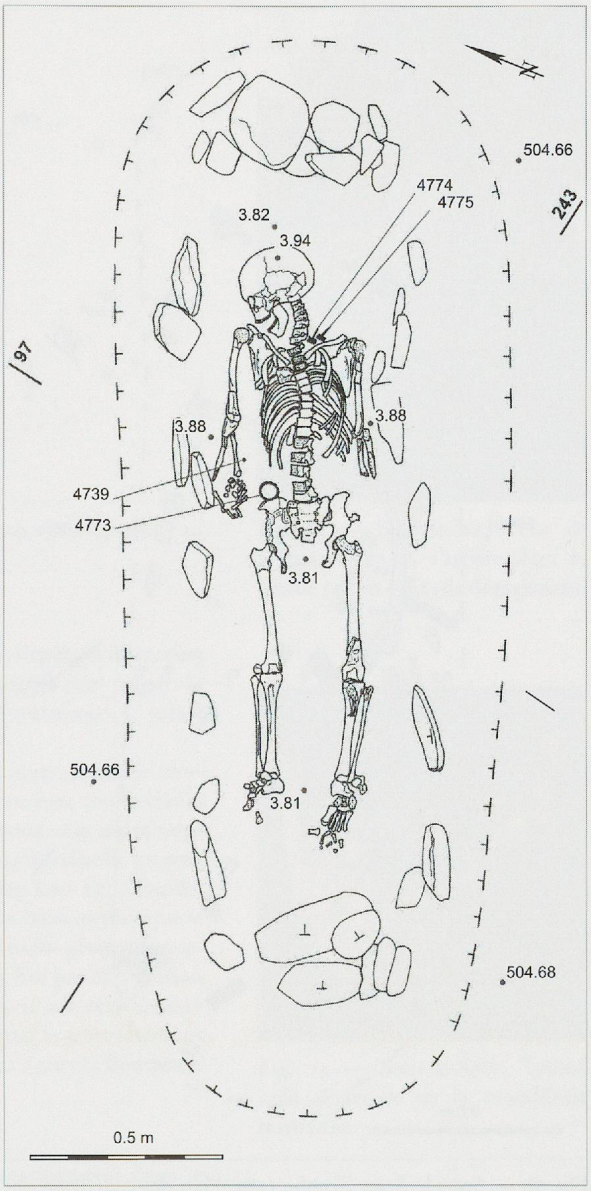

Fig. 68 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 547. Ech.: 1/20.

Fig. 69 — Sous-le-Scex. Tombe 547. Dysplasie de l'avant-bras droit.

50 Estimations (FM) du sexe: BZ (90 %), et de l'âge: MA, crâne, AN, fémur et LO, attrition dentaire.

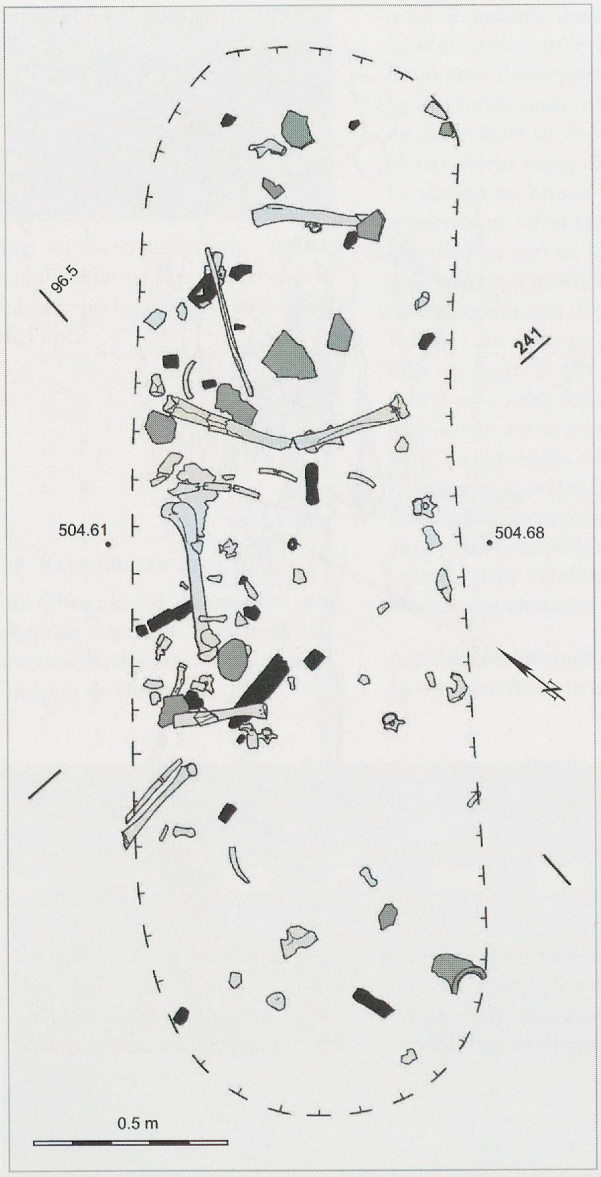

Fig. 70 — Sous-le-Scex. Tombe 548a. Plan de répartition des os et du matériel en position secondaire dans le remplissage de la tombe (voir fig. 71).

Tombes 548a et 548b

Fouilles: ARIA S.A., juillet 2000

La sépulture contient en fait deux squelettes, l'un en position primaire au fond de la tombe (548b), l'autre en position secondaire (548a), les os dispersés avec du mobilier funéraire fragmentaire dans le comblement de la fosse.

Tombe 548a

(fig. 70-73, pl. 7-8)

Homme adulte (25-45 ans), taille: 171 cm, os dispersés dans le remplissage de la fosse
Datation: LT C2 (ou LT D1)

Architecture

Aucune architecture en relation avec cette première inhumation n'a pu être mise en évidence (voir ci-dessous tombe 548b).

Position des ossements

L'analyse de la dispersion des ossements dans le remplissage de la fosse montre que le squelette du premier inhumé a été prélevé manuellement et non pas détruit par le creusement (fig. 70 et 71). En effet, la majorité des os longs sont encore intacts. Ils se retrouvent groupés selon leur position anatomique, comme l'humérus et le cubitus droits (le radius est situé plus haut dans le remplissage) ou encore le membre inférieur gauche. Par contre, la fragmentation de l'épée et de la pointe de lance pourrait être intentionnelle comme semble en témoigner un fragment de bronze du fourreau plié. L'absence d'éléments du squelette en connexion anatomique et l'état de corrosion des éléments ferreux à l'emplacement des fractures indiquent qu'un laps de temps assez long s'est écoulé entre la première inhumation et la réouverture de la tombe.

Anthropologie

L'individu est moyennement robuste avec des insertions musculaires marquées, de sexe masculin, âgé probablement d'environ 35 ans (35 ± 10) et d'une taille de 167 cm. Son squelette est assez bien conservé mais fragmentaire en raison de la réouverture de la tombe: le crâne n'est représenté que par un fragment de malaire droit, les os des mains et des pieds sont en grande majorité absents. Les indices correspondent à un sujet platymère, mésocnémique[51].

Anomalies anthropologiques

Ce sujet présente une fracture ressoudée de la mandibule, entre la deuxième incisive et la canine droites (fig. 73). Un fragment de côte montre également une fracture ressoudée, avec une légère déviation axiale. On relèvera également une défaillance d'ossification entre l'épine scapulaire et l'extrémité acromiale des deux scapulas, l'acromion est désolidarisé de l'épine. Cette anomalie de croissance est relativement fréquente, estimée selon Vallois (1925) à 3,9 % chez les Blancs.

Mobilier (pl. 7-8, Tombe 548a)
Dans les décombres de la fosse ont été retrouvés les fragments d'un vase en pâte claire (4682), un fer de lance en fer (4783), une épée fragmentée dans son fourreau (4782), ainsi qu'un anneau (4716) et une agrafe de ceinturon (4784), cette dernière collée par l'oxydation sur le fourreau de l'épée.

4682. Pot en pâte fine claire; tous les fragments récoltés étaient dispersés dans le remplissage de la tombe; après restauration, le récipient s'est avéré incomplet. Pâte fine beige tournée; cœur gris, surface lissée; rebord évasé à lèvre amincie; base du col marquée par une moulure horizontale; pied annulaire débordant; fond à ombilic. Bandeau peint en blanc sur le haut de la panse. H. 23 cm; Diam. max. 17,5 cm; Diam. à l'ouverture 11 cm.
Datation: LT C2 ou LT D.

4782. Epée en fer, bronze et bois de cervidé, dans son fourreau en fer et bronze. Les fragments ont été retrouvés éparpillés dans le remplissage de la tombe, il manque environ un tiers des pièces.

51 Estimations (FM) du sexe: BZ, probabilité 94 %, et de l'âge: LO, usure dentaire mandibulaire.

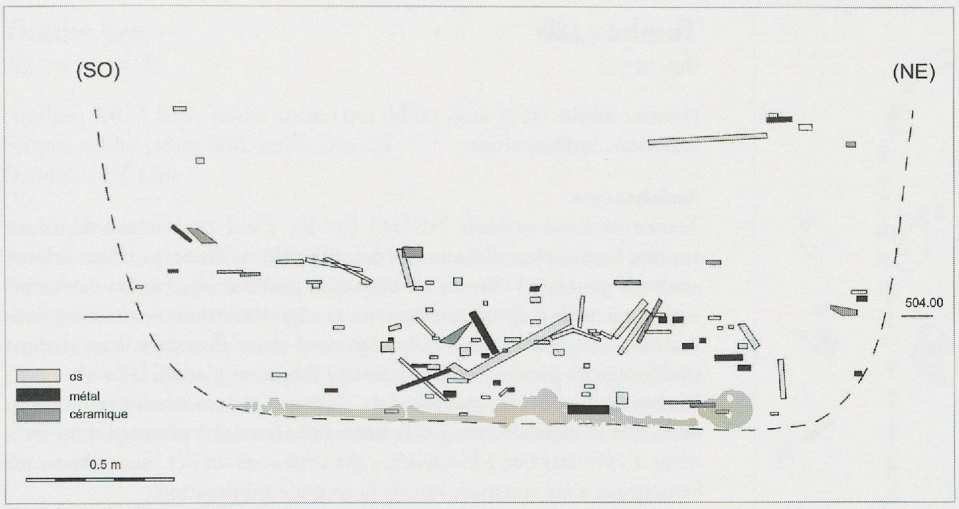

Fig. 71 — Sous-le-Scex. Tombes 548a et 548b. Projections du mobilier et du squelette en place au fond de la fosse. Ech.: 1/20.

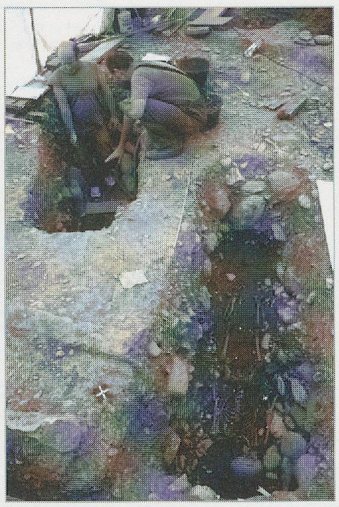

Fig. 72 — Sous-le-Scex. Vue de la tombe 547. A l'arrière-plan, la tombe 548 en cours de dégagement.

Epée à croisière campaniforme en bronze et lame de section losangée. La soie de l'épée est de section carrée et se termine par un bouton; quatre disques en bois de cervidé de la poignée sont conservés sur la soie par oxydation; dans l'intervalle, traces de cuir. L'extrémité de l'épée est arrondie. L. totale cons. 73 cm; L. poignée 14,2 cm; L. lame 58,8 cm; l. lame 3,8 cm.
Fourreau à plaque avers en bronze et plaque revers en fer, montage revers sur avers et entrée campaniforme. Le pontet est cassé, seule la patte supérieure et une partie du passant sont conservés; la pièce de renfort revers est une simple frette attachée à la patte supérieure du pontet, elle se prolonge probablement sous forme de frette simple côté avers (elle n'est pas conservée). La bouterolle ne possède pas d'entretoises côté avers, mais deux au revers, les pinces sont sphériques. Lors de la fouille, l'agrafe de ceinturon a été retrouvée plaquée sur l'avers du fourreau. Sa position laisse penser que le baudrier a été à l'origine enroulé autour de l'épée[52]. Le cas similaire le plus proche géographiquement provient de la nécropole d'Ornavasso[53]. Pour que le crochet puisse rester fixé par la corrosion sur le fourreau, il faut admettre qu'un laps de temps relativement conséquent se soit écoulé entre l'inhumation du premier individu et la réouverture de la tombe pour y disposer le second défunt (548b). L. tot. cons. 65 cm; L. sous entrée cons. 63 cm; l. 4,2 cm; L. pontet cons. 7 cm; L. bouterolle 24,4 cm.
Datation: fin LT C2-début LT D1.

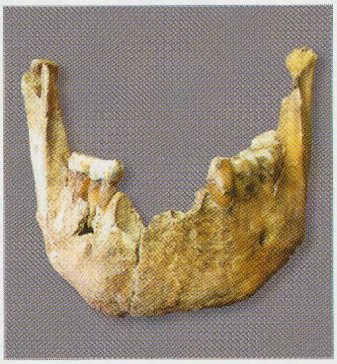

Fig. 73 — Sous-le-Scex. Tombe 548a. Fracture de la mandibule ressoudée.

4783. Fer de lance en fer reconstitué à partir de quatre fragments retrouvés dispersés dans le comblement de la fosse. Flamme à empennage convexe de section losangée; deux trous pour la fixation d'un rivet d'emmanchement sont visibles près de la base. Un décor de deux rainures parallèles court près de la base de la douille. L. tot. cons. 20 cm; ouverture de la douille 2 cm.

4784. Agrafe de ceinturon en bronze: anneau de section circulaire prolongé par un crochet à tête sphérique. Diam. 2,5 cm.
Datation: LT C2.

4716. Anneau de ceinturon en bronze à légère moulure. Diam. 2,5 cm. Traces de cuir conservé par oxydation.

4785, 4787. Fragments de fer corrodés; tige quadrangulaire correspondant peut-être au manipule du bouclier.

4788, 4789. Fragments de tôle de fer, légèrement bombée, correspondant à des fragments de l'umbo.

4790-4793. (voir fig. 195). Quatre fragments de fer; en radiographie, on semble être en présence d'éléments de section circulaire formant peut-être deux spires; la courbure des éléments en fer pourrait laisser entrevoir un anneau spiral d'environ 8 cm de diamètre.

Attribution chronologique
L'épée et son fourreau ainsi que l'agrafe de ceinturon sont dans la tradition de la fin de La Tène moyenne (LT C2). Le pot peut se situer à LT C2 ou à LT D.

52 Position identique dans la tombe 28 de Vevey avec traces du baudrier en cuir (Martin-Kilcher 1981, fig. 33).

53 Fourreau en fer à plaque avers de bronze: Ornavasso San Bernardo tombe 164 (Graue 1974, pl. 38.9).

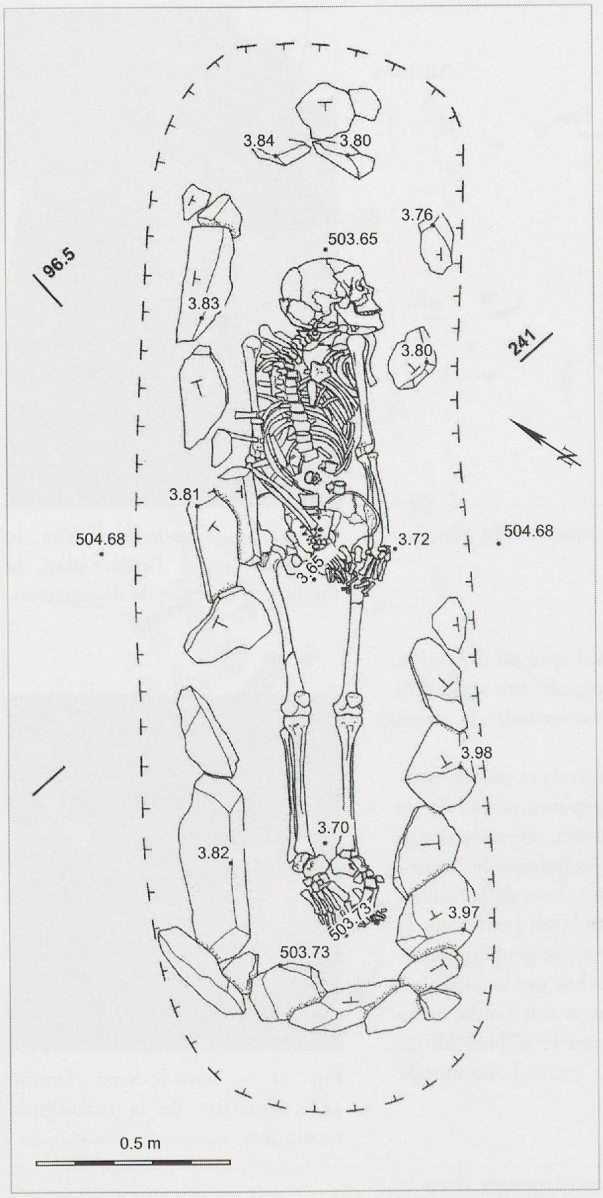

Fig. 74 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 548b. Ech. : 1/20.

Tombe 548b

(fig. 74-75)

Homme adulte (25-35 ans), taille : 170 cm
Datation : indéterminée

Architecture

Tombe en fosse orientée NE/SO (50° E), d'une profondeur dépassant 110 cm. La présence d'ossements hors du volume du corps (côtes droites, clavicule gauche), l'altitude de base et la position relative des ossements – glissement de l'épaule droite sous la cage thoracique – attestent l'utilisation d'un monoxyle. Sur le côté nord-ouest du cercueil est disposé un blocage de pierres continu qui se prolonge au pied de la tombe et sur le tiers distal du côté sud-est. Les quelques pierres situées au nord-est de la tête ne reposent pas sur le fond de la fosse. La présence d'un fragment d'épée attribué à l'individu 548a situé sous un des blocs atteste que l'entourage a été construit lors de la seconde inhumation.

Position d'inhumation

Le défunt était couché sur le dos, légèrement tourné sur son côté gauche, le regard vers le sud-est. Le membre supérieur gauche était étendu le long du corps, alors que le coude droit était légèrement fléchi avec la main droite sur le pubis. Le crâne semble appuyé contre l'extrémité du cercueil en position surélevée, ce qui a permis le glissement de la scapula et de la clavicule droites sous le rachis cervical. Les phalanges des pieds viennent s'aligner contre l'extrémité du cercueil. On peut donc conclure que les dimensions internes du cercueil étaient juste suffisantes pour accueillir le corps du défunt.

Anthropologie

L'individu est très robuste avec des insertions musculaires fortes, de sexe masculin, âgé de 25 à 30 ans et d'une taille de 170,4 cm. Son squelette est relativement bien conservé et complet. Les indices correspondent à un sujet dolichocéphale, mésorhinien, leptène, mésoconque, hyperplatymère, mésocnémique[54].

Anomalies anthropologiques

Ce sujet présente un effondrement partiel des plateaux des dixième et onzième vertèbres thoraciques, traces d'une probable lordose. La cinquième lombaire est complètement sacralisée (fig. 75).

Mobilier

Aucun mobilier n'accompagnait cette inhumation.

Attribution chronologique

Pour la seconde sépulture, aucune date absolue ne peut être apportée ; elle est postérieure à LT C2-D1 par le fait qu'elle a été aménagée à l'emplacement de la tombe 548a avec recoupement de la fosse ; cette opération peut se placer à une date assez tardive par rapport à l'aménagement de la première inhumation, vu que certains éléments ont eu le temps de se retrouver collés par l'oxydation.

Fig. 75 — Sous-le-Scex. Tombe 548b. Sacralisation de la cinquième vertèbre lombaire.

54 Estimations (FM) du sexe : BC, probabilité 80 %, et de l'âge : MA, crâne, fémur, humérus et symphyse pubienne.

Tombe 549
(fig. 76-77, pl. 8)

Fouilles: ARIA S.A., juillet 2000
Femme adulte (30-35 ans), taille: 160 cm
Datation: LT D1b

Architecture
Tombe en fosse orientée NE/SO (46° E) conservée sur une profondeur de 1 m, soit la profondeur originelle bien que le niveau du sol de la nécropole ne soit pas conservé à cet endroit. Lors de la fouille, un limon argileux gris bleuâtre formant une auge a pu être mis en relation avec un monoxyle. Quelques pierres plantées verticalement bordent le cercueil, notamment à l'extrémité SO et sur le côté NO. Les pierres présentes dans le remplissage de la fosse sont disposées aléatoirement dans le sédiment de comblement.

Position d'inhumation
La défunte avait été couchée sur le dos, la tête, posée sur le côté droit. Le membre supérieur droit était légèrement fléchi, la main sur l'abdomen alors que le membre supérieur gauche devait être allongé avec la main sur l'aine gauche et les membres inférieurs étendus. Les déplacements des ossements lors de la décomposition du corps et leur altitude de base confirment l'utilisation d'un cercueil monoxyle.
On relèvera la position particulière des ossements des pieds: le pied droit est disjoint de la malléole et a glissé vers le haut du corps en conservant des connexions anatomiques intactes évoquant un déplacement dans une chaussure; par contre le pied gauche, également disjoint de la malléole, est disloqué entre le naviculaire et les cunéiformes, signe d'une décomposition dans un espace vide.

Anthropologie
L'individu, de sexe féminin, est âgé de 30 à 35 ans. Il est moyennement robuste avec des insertions musculaires légèrement marquées et de grande taille pour un sujet féminin, soit 160 cm. Les indices correspondent à une personne mésocéphale, leptène, chamaeconque[55].

Anomalies anthropologiques
Au niveau dentaire, le sujet présente des caries au collet sur la canine, les prémolaires et les molaires supérieures gauches, une carie occlusale avec abcès apical au niveau de la deuxième molaire supérieure droite, ainsi que deux caries, l'une au collet et la seconde occlusale, sur la première molaire inférieure droite.

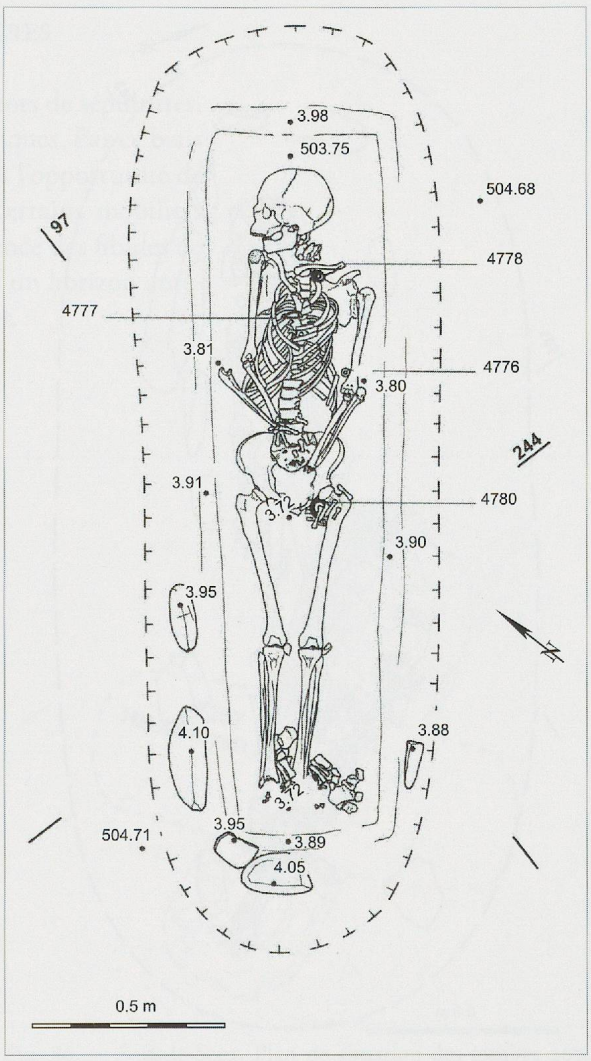

Fig. 76 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 549. Ech.: 1/20.

Mobilier (pl. 8, Tombe 549)
La défunte était accompagnée de deux fibules, une fibule en fer au niveau de la clavicule gauche (4778), une fibule de Nauheim en bronze au niveau du sternum (4777), une petite perle en verre sur le côté gauche au niveau du coude (4776) et un anneau en fer sous la main gauche.

4777. Fibule de Nauheim en bronze; pied fragmentaire, trapézoïdal soudé sur l'arc; arc filiforme, ressort à 4 spires et corde interne. L. 5,3 cm. Fibres de laine.

4778. Fibule en fer de schéma La Tène finale à ressort étroit, 4 spires et corde interne; arc filiforme; le porte-ardillon soudé est fragmentaire. L. 3,5 cm.

4776. Perle annulaire en verre bleu cobalt, de section circulaire. Diam. 2,3 cm (fig. 77).

4780. Anneau en fer, fragmentaire; section non déterminable, diamètre estimé à 3,5 cm. Fibres de laine en traces.

Fig. 77 — Sous-le-Scex. Tombe 549. Vue de la perle en verre 4776.

Textiles
Seuls deux objets présentent des restes de fibres (laine), la fibule en bronze (4777) et l'anneau en fer (4780). La fibule en fer est en mauvais état; observée à la restauration, une masse brune qui entourait l'ardillon correspond probablement à un tissu.

Attribution chronologique
La présence de la fibule de Nauheim permet de dater la sépulture de LT D1b.

55 Estimations (FM) du sexe: BZ (93%) et de l'âge: MA, crâne, AN, symphyse pubienne et fémur et LO, attrition dentaire.

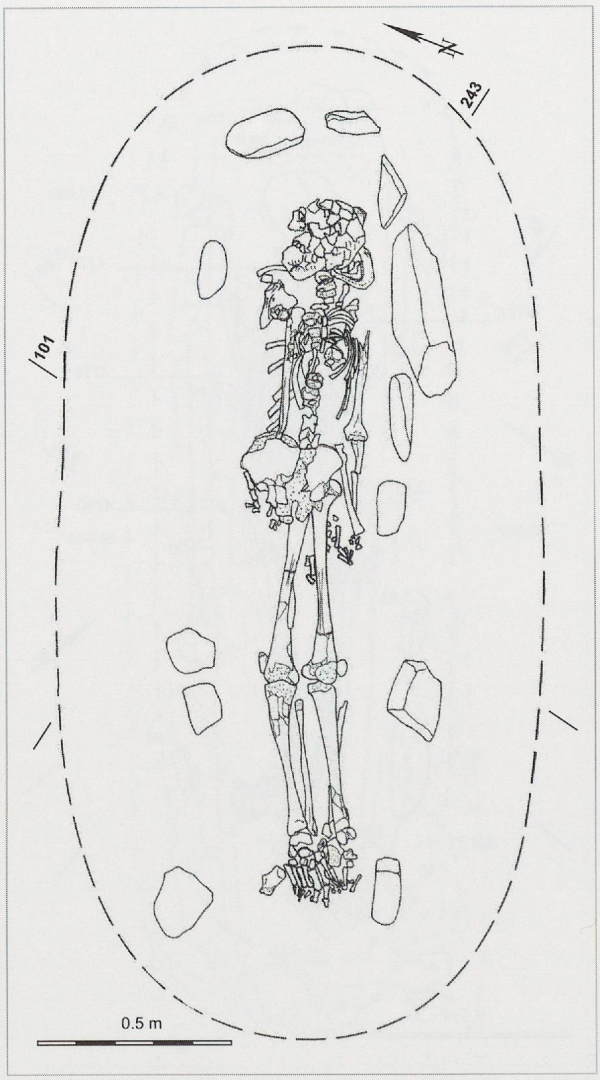

Fig. 78 — Sous-le-Scex. Plan de la tombe 551. Ech.: 1/20.

Tombe 551

(fig. 78-79)

Fouilles: ARIA S.A., mars 2001
Homme adulte vieux (40-70), taille: 178 cm
Datation: indéterminée

Architecture

La fosse, profonde d'environ 1 m, est orientée E-NE/S-SO (61° E). Quelques pierres entouraient un cercueil monoxyle étroit (env. 35 cm), marqué par un fin niveau de limon pur.

Position d'inhumation

Le défunt était déposé en décubitus dorso-latéral gauche, les membres allongés, la tête au nord-est. La contraction des épaules, la position surélevée du membre supérieur gauche par rapport au rachis et l'altitude des petits os des mains et des pieds attestent l'utilisation d'un tronc évidé en guise de cercueil dans lequel de nombreux déplacements d'os se sont produits.

Anthropologie

L'individu, de sexe masculin, est âgé de 55 ± 15 ans. Il est robuste avec des insertions musculaires marquées et de grande taille, soit 178,2 cm. Les indices correspondent à une personne mésocéphale, leptorhinienne, leptène, hypsiconque[56].

Mobilier et attribution chronologique

La tombe ne comportait aucun matériel. Elle ne peut être datée.

Fig. 79 — Sous-le-Scex. Fouille de la dernière tombe repérée (tombe 551) en mars 2001.

56 Estimations (FM) du sexe: AN, crâne, coxal et fémur, et de l'âge: AN, crâne et fémur, et LO, attrition dentaire.

Chronologie relative par recoupements de sépultures

La nécropole de Sous-le-Scex livre quatre exemples de recoupements de sépultures, un phénomène relativement rare dans les grandes nécropoles celtiques. Par ce biais (chronologie relative par recoupements de structures), nous avons l'opportunité de préciser quelques traits de l'évolution typo-chronologique de certains mobiliers funéraires : par exemple, à Sion, il a été possible d'assurer la présence des fibules de schéma La Tène finale en fer à ressort long et corde externe dans un horizon antérieur à celui des fibules de Nauheim ou des types similaires en fer.

Tombes 297 / 535

La tombe 535 a été en grande partie détruite par le creusement de la fosse de la sépulture 297 (fig. 80). N'ont été laissés en place que le bras droit et la mandibule de l'inhumé. Les pierres de bordure ouest de la tombe sont bien visibles et non perturbées, tout comme la partie nord de la fosse. En altitude relative, on observe que la tombe la plus récente a été creusée plus profondément (20 cm environ) que la sépulture antérieure. Au vu de ce qui précède, il est plus que probable que lors du creusement de la tombe 297 on a prélevé le crâne, laissant la mandibule plus ou moins en place. On relève également que la tombe 297 a, à son tour, été fortement perturbée par le creusement d'une tombe médiévale (tombe 267). Dans ce cas, il n'y a eu aucun prélèvement d'ossements, la base de la fosse médiévale se situant juste au-dessus du squelette protohistorique. Néanmoins, on observe des déplacements légers de toute la partie médiane du squelette (bras, cage thoracique, bassin et fémurs). Lors de la fouille de la tombe 267, un fragment de bassin (coxal), qui n'appartenait pas au squelette médiéval, a été retrouvé dans le remplissage ; il doit être rattaché à l'individu de la tombe 297.

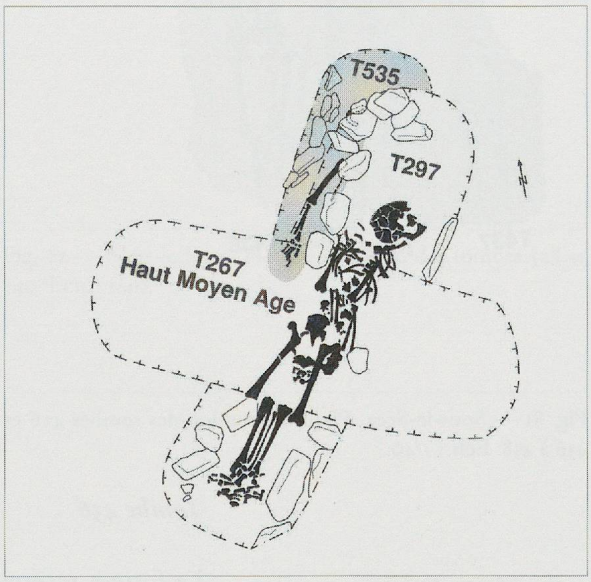

Fig. 80 — Sous-le-Scex. Plan de situation des tombes 267, 297, 535. Ech. : 1/40.

Les deux tombes protohistoriques n'ont pas livré de mobilier ; l'absence de traces d'oxydation sur les os permet d'éliminer la présence à l'origine de parures pillées dans la sépulture 297 lors de l'aménagement de la tombe médiévale.

Tombes 437 / 426 / 436 / 438

Ce recoupement de quatre sépultures de La Tène est extrêmement complexe (fig. 81, voir aussi fig. 36). Ce phénomène présente d'autant plus d'intérêt que chacune des tombes a livré du mobilier typologiquement remarquable. La tombe 426 a été fouillée en septembre 1989, la tombe 436 et la tombe 438 en octobre de la même année, toutes trois par le bureau Lehner. La tombe 437, quant à elle, a été observée en surface par le bureau Lehner, mais son dégagement n'a été effectué qu'en 1994 par ARIA S.A. Elles sont décrites ci-après dans l'ordre chronologique de leur creusement.

Tombe 437

Il s'agit de la tombe la plus ancienne en chronologie relative ; seule la partie ouest, au niveau de la jambe droite, a été conservée. La partie sud a été recoupée par une tranchée exploratoire (faite en 1989 ?), la zone nord-ouest par une fosse moderne – un sondage archéologique peut-être ! A l'est, c'est le creusement de la tombe 426

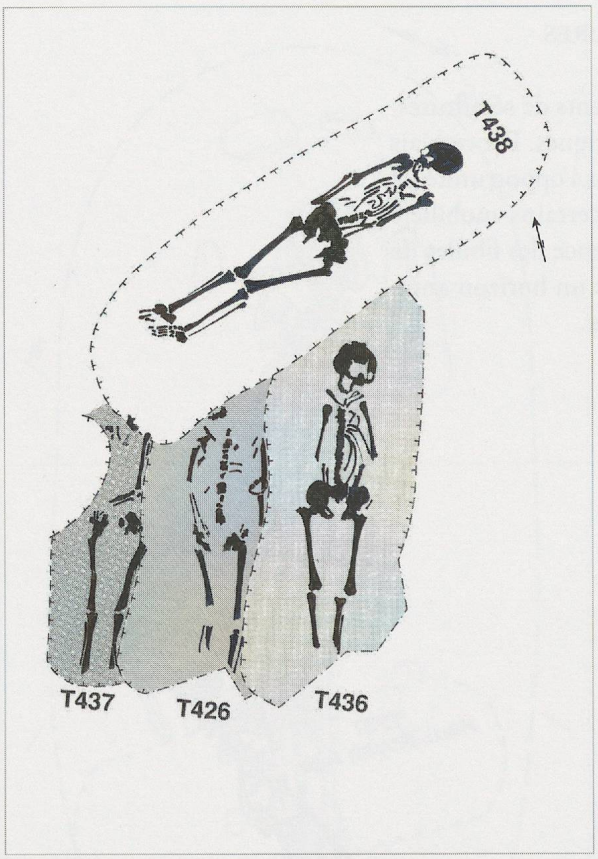

Fig. 81 — Sous-le-Scex. Plan de situation des tombes 426 et 436 à 438. Ech.: 1/40.

et au nord celui de la tombe 438 qui ont entamé la structure. Au vu des os encore en place, on doit estimer que le mobilier funéraire (une seule fibule) est incomplet. Cette fibule, en fer, de schéma La Tène moyenne, est attribuée à LT C1 (éventuellement à LT C2).

Tombe 426

Le creusement de la fosse a recoupé la tombe 437; l'inclinaison des parois, en léger entonnoir, a fait que les pierres de bordure ouest reposaient quasiment au contact des os de l'inhumé 437, sans pour autant les perturber; on ignore si, au moment de l'aménagement de la tombe 426, on a utilisé les pierres de bordure de la tombe 437 (bordure est). Le squelette, à part le crâne et le bas des jambes, est intact; on est certainement en présence d'un ensemble funéraire complet, consistant en un anneau huméral en bronze avec perles de verre à décor d'yeux. Le crâne a dû être prélevé lors de l'aménagement de la tombe 438, tandis que les pieds ont disparu à l'occasion du creusement de la tranchée archéologique de sondage. La partie est de la fosse a été démantelée par la fosse de la tombe 436. Le mobilier,- bracelet spiral et perles de verre, est attribué à une phase récente de La Tène moyenne (LT C2).

Tombe 436

La fosse a recoupé la bordure est de la tombe 426, sans atteindre les os, mais en détruisant totalement l'empierrement qui devait s'y trouver. Des quatre sépultures, cette tombe est la plus profonde. La partie sud a été également détruite par la tranchée de sondage (pieds et bordure de pierres). La paroi nord est intacte; la paroi ouest a été démontée, près de la tête, lors de l'aménagement de la tombe 438. La fibule récoltée au niveau de la clavicule gauche est de schéma La Tène finale, en fer, à ressort large et corde externe.

Tombe 438

D'orientation différente des précédentes (tête orientée à l'est), la fosse a recoupé les trois tombes 437, 426 et 436. La base se trouve environ à 20 cm au-dessus du fond de la tombe 436, cette dernière n'ayant subi aucune perturbation. Le mobilier se compose de deux fibules de Nauheim, fossiles directeurs de la phase récente de LT D1.

Tombes 528 et 540

L'emplacement des deux sépultures La Tène se trouve au sud-est de l'église funéraire; de la plus ancienne (tombe 540), seule la bordure latérale ouest a été détruite au niveau de la tête et de l'épaule droite de l'inhumé, mais sans toucher les os (fig. 82). La tombe 528 est creusée très profondément et son fond atteint 503,7 m, alors que la base de la tombe 540 se situe à 504,5 m. En chronologie relative, le mobilier le plus ancien a plus d'un siècle de décalage avec l'ensemble le plus récent.

La tombe 540 date de LT C1 par les deux fibulers en bronze, la tombe 528 de LT D1 tardif avec des fibules de Nauheim.

Tombes 548a et 548b

Il s'agit en fait d'une seule fosse utilisée à deux reprises avec évacuation de la plupart des restes osseux et du mobilier du premier individu (voir fig. 70-71) ; les vestiges de la première sépulture, à l'exception remarquée du crâne, se retrouvent mêlés sans ordre au remblai de la tombe 548b. Le mobilier dispersé de la première sépulture est daté de LT D1 (éventuellement LT D1a) ; la seconde sépulture, sans mobilier, serait donc attribuable à la phase la plus récente de l'utilisation de la nécropole, soit en l'état actuel des connaissances, de LT D1b.

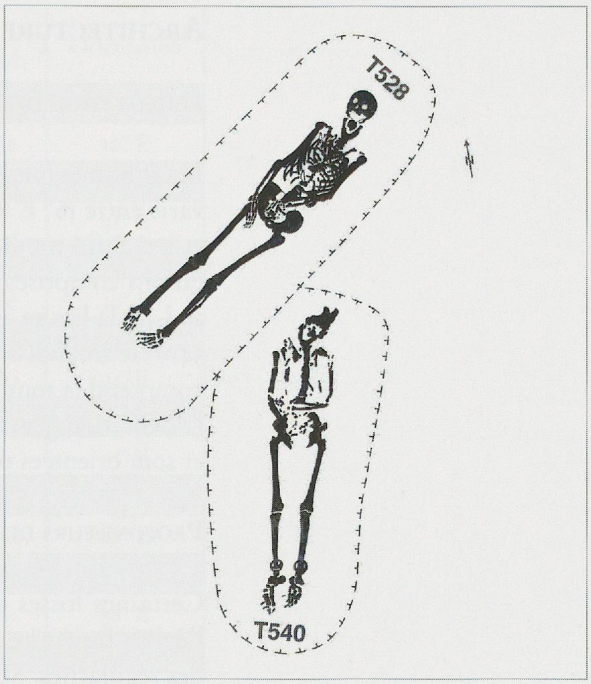

Fig. 82 — Sous-le-Scex. Plan de situation des tombes 528 et 540. Ech. : 1/40.

Fig. 83 — Sous-le-Scex. La tombe 548b en cours de dégagement.

Architecture

Orientation des sépultures

Les inhumés ont la tête orientée dans le quart nord-est, sans exception. L'orientation varie entre 16° E (tombe 422) et 89° E (tombe 546), la majorité se situant entre 25° E et 40° E (16 tombes). On peut distinguer deux groupes : le premier, avec des orientations comprises entre 16° E et 39° E, est situé sous la nef et dépasse légèrement au sud-est la limite extérieure du chœur de l'église du haut Moyen Age (tombes 539 et 540) ; le second, avec des tombes orientées entre 46° E et 63° E, est situé plus à l'est et comprend la tombe 528 qui recoupe la 540. Les tombes 438 et 546 ne respectent pas l'orientation générale ; elles sont toutes deux les plus récentes de chacun des groupes et sont orientées respectivement à 88° E et 89° E.

Profondeurs des fosses

Certaines fosses ont été arasées en partie supérieure par les aménagements liés à l'église funéraire ; il est donc impossible de faire ressortir des cas particuliers ou des régularités. Seules trois fosses ont pu être observées depuis leur niveau d'ouverture ; la tombe 542 avait 75 cm de profondeur, la tombe 540, 80 cm et la tombe 528, 153 cm ; en outre, la tombe 539 dépassait les 110 cm de profondeur. A Sous-le-Scex, les trois tombes les plus profondes assurées concernent des femmes richement parées.

Contenants

Sur les 28 sépultures de la nécropole de Sous-le-Scex, un seul individu avait été déposé en terre sans contenant (tombe 431). On relève la présence effective de 3 coffres de planches, de 20 monoxyles et de 4 contenants de type indéterminé. Dans les monoxyles, avaient été déposés 8 femmes et 7 hommes ; il n'y a donc pas de ségrégation au niveau de ce type de contenant ; on observe néanmoins que toutes les sépultures féminines « riches » (tombes 429, 432, 528, 540 et 549) sont disposées dans un monoxyle. Par contre, les coffres de planches n'ont contenu que des individus de sexe féminin assuré ou probable (tombes 537, 538, 539). Le contenant de la tombe 432 se composait de deux demi-troncs de mélèze fixés l'un à l'autre, sur les côtés par une paire d'agrafes en fer. Les agrafes de cercueil en bois ne sont pas rares dans les nécropoles La Tène ; en Suisse, leur présence serait attestée par exemple dans le cimetière de Bâle, Gasfabrik, malgré le fait que certains excluent ici leur utilisation comme fixation de cercueil[57]. Plus près du Valais, la nécropole de Lausanne, Vidy dévoile un cas d'agrafes, mais avec une position différente de celle observée dans la tombe de Sous-le-Scex[58].

Contenant	Homme	Femme	Indét.	Total
Bois, indéterminé	2	1	1	4
Coffrage / planches	0	3	0	3
Linceul	0	1	0	1
Monoxyle	7	8	5	20
Total	**9**	**13**	**6**	**28**

Fig. 84 — Sous-le-Scex. Tableau récapitulatif de la répartition des types de contenant par sexe.

57 Berger et Matt 1994, p. 94 et p. 104, fig. 5, tombe 50/54.

58 Information G. Kaenel et P. Moinat que nous remercions.

Tombe	Sexe	Age	Profondeur contenant	Type de cercueil	Orientation
297	Masculin	Adulte	> 0,67 m	Monoxyle	39° E
422	Masculin	Adolescent	?	Monoxyle	16° E
424	Indéterminé	Enfant	> 0,5 m	Monoxyle	31° E
426	Féminin	Adulte	?	?	31° E
427	Indéterminé	Enfant	> 0,53 m	Monoxyle	19° E
429	Féminin	Adulte jeune	> 0,35 m	Monoxyle	30° E
430	Féminin	Adulte	> 0,45 m	Monoxyle	39° E
431	Féminin	Adulte vieux	> 0,2 m	Linceul	25° E
432	Féminin	Adulte jeune	> 0,6 m	Monoxyle	35° E
436	Indéterminé	Adulte	> 0,4 m	Monoxyle	33° E
437	Masculin	Adulte	?	?	38° E
438	Féminin	Adulte jeune	> 0,3 m	Monoxyle?	88° E
439	Masculin	Adulte vieux	> 1,2 m	Monoxyle	37° E
528	Féminin	Adulte jeune	153 m	Monoxyle	58° E
533	Indéterminé	Adulte	> 0,6 m	Monoxyle	26° E
535	Indéterminé	Adulte	?	?	31° E
536	Indéterminé	Enfant	> 0,7 m	Monoxyle	19° E
537	Féminin	Adulte jeune	> 0,5 m	Coffrage	34° E
538	Féminin	Adulte	> 0,3 m	Planches	28° E
539	Féminin	Adulte jeune	> 1,10 m	Planches	30° E
540	Féminin	Adulte vieux	0,8 m	Monoxyle	23° E
542	Masculin	Adulte jeune	~ 0,75 m	Monoxyle	38° E
546	Masculin	Adulte	~ 1,03 m	Monoxyle	89° E
547	Féminin	Adulte	> 0,9 m	Monoxyle	63° E
548a	Masculin	Adulte	?	?	50° E
548b	Masculin	Adulte	> 1,1 m	Monoxyle	50° E
549	Féminin	Adulte	~ 1 m	Monoxyle	46° E
551	Masculin	Adulte vieux	~ 1 m	Monoxyle	61° E

Fig. 85 — Sous-le-Scex. Données générales sur les inhumations et les architectures des tombes.

Organisation de la nécropole

Distribution spatiale et chronologique

L'observation de la distribution spatiale des tombes ne laisse pas apparaître de stratigraphie horizontale sensible (fig. 86) ; au contraire, on observe des tombes de la phase la plus ancienne (LT C1 et C2) ou de la plus récente (LT D1b) tant à l'ouest qu'à l'est de la zone fouillée. Ce fait irait plutôt en direction d'une répartition des tombes par petits groupes (« familiaux » ?). Deux noyaux peuvent apparaître, l'un au centre-nord de la nef de l'église funéraire (tombes 437, 426, 436 et 438) et l'autre au sud-est de l'abside centrale (tombes 540 et 528).

Regroupement et distribution par sexe

L'hypothèse de regroupements diachroniques de tombes peut être également confortée par l'aperçu de la distribution des sexes, assez aléatoire (fig. 87) ; la seule discrimination observée est la « concentration » de tombes de sujets jeunes au nord-

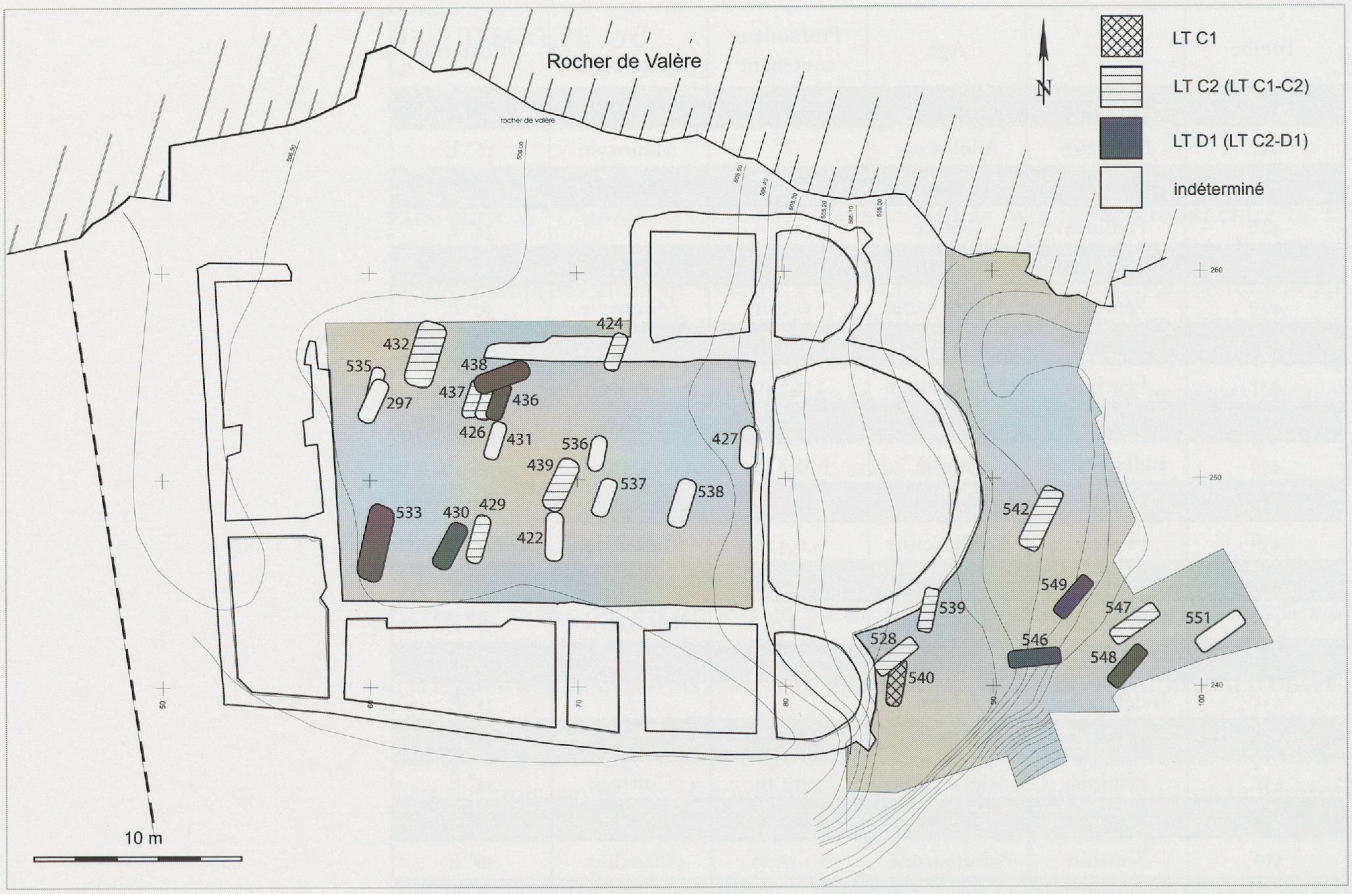

Fig. 86 — Sous-le-Scex. Plan général. Distribution par phase chronologique. En grisé, surfaces analysées.

est de la nef (tombes 424, 536 et 427). Autre anomalie, le relatif isolement de la tombe de guerrier 439 entourée de tombes d'adolescents sans mobilier (un individu masculin dans la tombe 422 et un individu plutôt féminin dans la tombe 537). Les sépultures féminines dites « riches » (tombes 429, 432, 528 et 540), ne montrent aucun regroupement préférentiel.

Remarque :
Mobilier « funéraire » hors contexte

La succession des aménagements humains postérieurs à la nécropole du Second âge du Fer a dû entraîner la destruction de tombes La Tène ; ce fait a déjà été relevé en particulier sur certaines des inhumations dégagées dans l'emprise des travaux archéologiques (voir plus haut). Mais l'édification de l'église funéraire a en soi peu perturbé la nécropole protohistorique ; on le voit par exemple dans la tombe 424, intacte, sur laquelle a été implanté le mur nord de la nef ; la tombe 427, détruite sur son côté est par le mur de la nef, dévoile également un squelette complet non perturbé ; seule la tombe 297 a été quelque peu malmenée par l'aménagement de la tombe médiévale 267 ; les os ont cependant été laissés en place. A l'est de l'église, les tombes laténiennes sont toutes bien conservées.

Un aperçu du mobilier récolté lors des fouilles de l'église médiévale laisse pourtant planer quelques doutes[59]. Parmi les fibules inventoriées, des pièces complètes peuvent bien correspondre à des sépultures La Tène ; on mentionnera la présence d'une fibule de Nauheim, complète, dans le remplissage de la tombe médiévale 105, à l'intérieur de l'absidiole nord (non représentée ici) ; ce secteur n'a pas fait l'objet de fouilles complémentaires qui auraient pu préciser le fait que, lors de l'aménagement

59 Voir Antonini 2002, p. 331, pl. LXV.

Fig. 87 — Sous-le-Scex. Plan général. Distribution par sexe. En grisé, surfaces analysées.

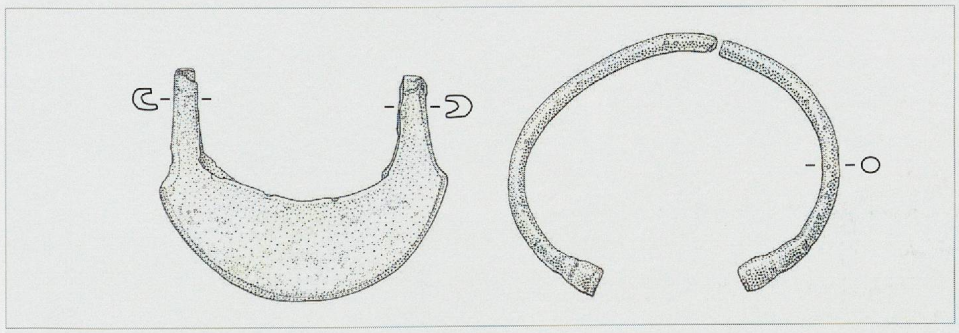

Fig. 88 — Sous-le-Scex. Eléments du Second âge du Fer trouvés hors contexte lors des fouilles de l'église médiévale. A droite, deux fragments d'un même bracelet en bronze (SSS86/1981 et SSS92/2772) ; à gauche, fragment de bouterolle en bronze (SSS92/2626). Ech. : 2/3.

des sépultures médiévales, on ait détruit quelques tombes gauloises. Egalement incongrus dans un contexte d'habitat, deux fragments d'un même bracelet de La Tène ancienne en bronze (SSS86/1981 et SSS92/2772, fig. 88 à droite) trouvés l'un à l'emplacement de l'église funéraire, l'autre dans le chantier oriental, à plus de cent mètres de distance. Enfin, une extrémité de bouterolle en bronze de type Ludwigshafen (SSS92/2626, fig. 88 à gauche), pourrait aussi provenir de la destruction d'une tombe LT D. Ce fragment provient de la zone immédiatement à l'est de l'abside centrale de l'église funéraire, un emplacement que nous avons fouillé jusqu'aux alluvions sans observer de trace de sépulture au nord de la tombe 542. Un léger doute subsiste quant à leur attribution assurée à des ensembles funéraires dans la mesure où, dans le secteur de l'église médiévale, un horizon d'occupation « domestique » de La Tène finale a été observé ainsi que quelques aménagements discrets (trous de poteau, muret ou zones de foyers) [60].

60 Premières observations en 1991 à l'ouest de l'abside : Christiane Pugin, Christian Falquet et Vincent Dayer, intervention sur le chantier de Sion, Sous-le-Scex, Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, décembre 1991, non publié. Plus tard dès 1997, à l'est de l'église funéraire : *Vallesia* LIII 1998, pp. 486-488 ; *Vallesia* LVI, 2001, p. 638.

Fig. 89 — Bramois. Vue générale de la localité en direction de l'ouest. Les tombes ont été découvertes lors de la construction d'un lotissement au sud-est du village (premier plan). Au second plan, au centre, les collines de Valère et Tourbillon et la ville de Sion.